

Auguste Isaac, Journal d'un notable lyonnais, 1906-1933, textes choisis et annotés par Hervé Joly, Lyon, Éd. BGA Permezel, 2002, 600 p.

Jean Vavasseur-Desperriers

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2007/1 n° 641 , PAGES 181ZB À 245ZB
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 9782130561927

DOI 10.3917/rhis.071.0181zb

Date de mise en ligne : 01/12/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2007-1-page-181zb?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

Sophie Lalanne, *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui / Histoire classique », 2006, 311 p.

Le livre de Sophie Lalanne, issu d'une thèse de doctorat, pose à l'historien une question de fond : un texte qui se présente comme une œuvre de fiction, empruntant elle-même à des genres littéraires très anciens et situant son action à l'écart de toute contrainte temporelle ou spatiale, peut-il être considéré comme une source historique ? À quelles conditions le roman grec, dont l'histoire s'étend entre la fin du I^{er} siècle et le début du III^e de notre ère, dans les provinces orientales de l'Empire romain, peut-il, dans son intrigue, par ses personnages, avec leur âge, leur statut social, contribuer à la compréhension des sociétés et des cités hellénophones vivant sous la domination plus ou moins bien consentie de Rome ? Cette question et cette difficulté sont sans cesse remises sur le métier tout au long d'un livre fondé sur l'analyse du *corpus* des romans grecs.

Le genre est constitué pour nous de cinq œuvres conservées en entier : *Chairéas et Callirhoé* de Chariton d'Aphrodisias, les *Éphésiaques* de Xénophon d'Éphèse, *Daphnis et Chloé* de Longus, *Leucippé et Clitophon* d'Achille Tatius et les *Éthiopiennes* d'Héliodore, à quoi s'ajoutent plusieurs fragments (comme ceux du roman de *Ninos* ou les *Babyloniaca* de Jamblique). Les romans ont ceci de singulier qu'ils développent tous le même schéma narratif, sous la forme d'une histoire d'amour et d'aventures dont les protagonistes sont un jeune homme et une jeune fille issus de l'aristocratie civique. Aussitôt leur amour réciproque avoué ou leur mariage célébré, un accident (nauffrage, enlèvement...) les sépare et les lance sur les routes de la mer. C'est alors le début de longues aventures, le plus souvent aux confins de la terre, avant que le sort ne les réunisse dans la cité de leurs pères. L'action, à partir de la cité, a pour cadre indifférencié l'*oikoumenè* ; elle peut prendre place à toutes

les époques, sans que Rome constitue un lieu de référence ou soit même mentionnée. Dans tous les cas, l'intrigue prend la forme d'un rite de passage qui conduit le héros – mais aussi et de façon surprenante l'héroïne – à l'âge adulte. Le jeune homme fait figure, au sein du processus, à la fois d'être exceptionnel, sur le modèle héroïque de l'épopée, et de personnage commun, identique à tous les membres de son âge appartenant à la cité. Cette forme de rite de passage, associant deux traditions culturelles et explicitement évoquée dans les œuvres prises en compte, n'avait jamais été étudiée avant que Sophie Lalanne n'en fasse le cœur de son analyse, dans une perspective d'histoire culturelle et sociale, qui emprunte beaucoup aux travaux menés par Pierre Vidal-Naquet sur les classes d'âge et les rites d'initiation, notamment dans le cadre de l'éphébie, aux V^e et IV^e siècles avant notre ère. L'A. prend soin d'adapter son questionnaire au contexte des cités d'époque impériale : pourquoi l'exil forcé prend-il la forme d'un long voyage maritime ? Pourquoi cette insistance sur l'extrême jeunesse des héros ? Pourquoi les héroïnes occupent-elles une place si grande ? Que signifie, sur le plan social, cet « effort de symétrie » ? Ces questions suggèrent déjà que le passage à une nouvelle classe d'âge, celle des adultes, tel qu'il est configuré dans le « monde du roman » grec, recouvre d'autres réalités sociales qu'à l'époque classique. De là résulte le choix d'une problématique en deux temps : l'historien peut-il appréhender le roman grec comme la reformulation d'une initiation de la jeunesse, mise au jour, pour son histoire la plus ancienne, par les travaux de Henri Jeanmaire, Angelo Brelich, Pierre Vidal-Naquet ? Si tel est le cas, quelles en sont les conséquences pour la connaissance des structures sociales et des comportements culturels au sein des cités grecques de l'Empire ? L'intérêt historique fondamental du roman grec, dans cette perspective, est d'offrir au regard de l'historien ce qu'aucun document des époques archaïques et classique n'expose : une « éducation grecque » dans son entier, y compris pour ce qui concerne la construction des identités sexuées. L'objet est donc d'analyser les représentations sociales attachées à l'homme et à la femme grecs, à travers le problème de la *paideia*, en laissant de côté toute perspective psychologisante et individualiste, d'ordinaire associée à l'étude du héros de roman, ancien ou moderne.

Pour répondre à ces questions, S. Lalanne a divisé son exposé en trois parties. La première fait le point, en trois chapitres, sur tous les problèmes que pose le roman grec, en tant que document historique et genre littéraire. L'auteur mobilise successivement les ressources de l'histoire politique et sociale (chap. 1), de l'histoire littéraire (chap. 2) et de la philologie (chap. 3), pour replacer ses documents dans le contexte de longue durée des rapports entre les cités grecques et Rome ; pour rappeler ce que fut le mouvement esthétique et social de la Seconde Sophistique, au II^e siècle de notre ère, dominé par la figure des sophistes, intellectuels et évergètes, qui contribuèrent à assurer la prospérité des cités grecques ; pour faire le point sur les recherches concernant la chronologie des romans grecs ; enfin, pour exposer le point de départ de sa méthode, de nature philologique : une étude exhaustive du lexique en rapport avec l'âge de tous les personnages, ce qui conduit à un repérage des classes d'âge, dont l'échelle varie en fonction des sexes, mais est remarquablement constante à l'intérieur des cinq romans. Pour les garçons, six termes sont disponibles : *pais* (enfant), *meirakion* (adolescent), *néaniskos* (tout jeune homme), *néanias/néos* (jeune homme), *anēr* (homme), *presbutēs* (vieux homme), qui correspondent aux cinq classes d'âge communes aux sociétés grecques : *pais*, *éphēbos*, *néos*, *anēr*, *gērōn* (vieux homme). Les filles, selon une échelle moins détaillée, sont successivement *pais*, *korē* (jeune fille), *gunē* (femme), *presbutis/graus* (vieille femme). L'enquête montre, d'une part, que l'ensemble du personnel romanesque est pensé et disposé

en fonction des classes d'âge et, d'autre part, que c'est la jeunesse qui occupe la place prééminente. Or ce dernier point mérite toute l'attention, car il va à l'encontre de tout ce que l'on sait des sociétés antiques, peu attentives aux spécificités de l'enfance et de l'adolescence et faisant prévaloir les valeurs attachées à la maturité. La fiction romanesque se rapproche en fait des textes juridiques et des usages sociaux nouveaux, qui recommandaient, par exemple, aux notables de faire entrer leurs fils à un âge avancé dans les institutions de la cité et de marier leurs filles après 15 ans, vers 17 ou 18 ans, soit plus tard qu'à Rome. Les héros, sur le point d'entrer dans la vie d'adulte et presque à égalité d'âge, sont ainsi entraînés, par les nécessités d'une intrigue qui n'est nullement une pure invention déconnectée de toute réalité, à franchir les limites des classes d'âge et notamment à se soumettre aux rites d'initiation qui assurent le passage à l'âge adulte. Ce dossier est l'objet de la deuxième partie du livre. Le premier chapitre replace avec clarté le problème au sein de l'historiographie du sujet rappelant justement, avec Pierre Bourdieu, le caractère culturel de toute initiation qui dote l'individu de « propriétés de nature sociale qui sont destinées à apparaître comme des propriétés de nature naturelle ». Les deux chapitres suivants explorent le thème pour les filles, puis à propos des garçons. Ceux-ci doivent, par la *paideia* qu'ils reçoivent, devenir des hommes en se conformant à l'idéal de l'*andreia* – force physique, courage, capacité de parler et de commander – « qui est une forme particulière de masculinité » impliquant « aussi la domination à l'égard des femmes, en particulier de l'épouse ». Or le roman grec brouille la répartition de la tradition, car les filles sont également dotées de l'*andreia* et le garçon se doit, lui, au sein de la maisonnée, de trouver une place : « L'initiation sexuelle devient alors une partie intégrante de la formation du citoyen », et les épreuves qu'il doit accomplir, telles que les exercices d'abstinence, correspondent à l'évolution de mentalités et des mœurs dans la société, mise en évidence par les travaux de Michel Foucault. La *paideia*, en tant qu'éducation donnée à l'enfant et à l'adolescent, mais aussi en tant que culture de l'homme accompli – qu'il suffise de renvoyer au grand classique d'Henri-Irénée Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (1948) –, tend à devenir partagée ou du moins à ne plus reposer sur une distinction prétendument naturelle entre les sexes. L'objet de la troisième partie du livre est d'analyser la « construction des identités sexuées » au sein du roman grec. L'intrigue met l'accent sur les phases d'intégration des héros à la communauté des adultes, à un âge où se mettent en place les rôles sociaux. De cet examen, quelles sont les principales conclusions, ou du moins quelques-unes d'entre elles ? Tout d'abord perdure une représentation classique de la cité grecque fondée sur la supériorité masculine : d'un côté, les hommes doivent s'accomplir dans les exercices du gymnase, à la guerre, dans l'art oratoire ; de l'autre, la procréation est au centre de l'identité féminine. Ensuite, les filles sont toujours exclues de la sphère publique et du politique. L'autonomie des héroïnes de roman ne doit pas faire illusion : l'émancipation des femmes à l'époque impériale est circonscrite très étroitement par les contraintes au sein des familles de notables, qui accordaient une place de plus en plus importante à la vie privée et conjugale. C'est pourquoi le roman fait du rite de passage à l'âge adulte, pour les deux héros, avant tout une préparation au mariage légitime et légal. Le roman met en intrigue le poids social des alliances entre grandes familles et fait du mariage comme « un rempart contre la dissolution de la cité grecque et, pour ainsi dire, (...) un devoir civique ».

Une bibliographie, deux *indices*, des noms et des thèmes, complètent un livre qui porte sans cesse à la réflexion sur la nature des sources en histoire, sur les outils pour les analyser – de la philologie la plus classique à l'anthropologie histo-

rique – et sur la nécessité d’appréhender l’histoire sociale, celle des cités comme celle des rapports entre groupes ou individus, comme une construction d’ordre culturel, non comme un invariant transhistorique ou comme une donnée naturelle.

Pascal PAYEN.

Alain Ferdière, *Les Gaules, II^e s. av. J.-C. - V^e s. apr. J.-C.*, Paris, Armand Colin, 2005, 467 p.

À la fin de l’année 2005, Alain Ferdière a fait paraître un nouveau manuel d’histoire et d’archéologie des Gaules. Le livre prend place parmi d’autres outils dont disposent les étudiants et le public cultivé ; et, parmi ces ouvrages, il s’illustre par sa richesse et son ampleur. Toutes les époques et régions marquées, en Gaule, par l’influence puis par la domination de Rome sont traitées avec une égale attention. L’éventail des thèmes envisagés est large. Alain Ferdière a souhaité écrire un manuel conforme à son parcours scientifique : celui d’un archéologue, enseignant l’histoire et l’archéologie, soucieux de mettre ses trouvailles et celles de ses confrères au service d’une compréhension d’ensemble des Gaules romaines. Le propos liminaire explique, en priorité et avec une précision bibliographique caractéristique, comment accéder aux sources disponibles. Puis vient un deuxième chapitre, historiographique, pointant les présupposés qui ont rendu, et rendent encore, ardue l’étude des Antiquités dites « nationales ». Ce premier volet se ferme sur un tableau des Gaules à la veille de ce que l’on appelle, malgré l’imprécision de l’expression, « la » conquête romaine. Les trois grandes parties suivantes délimitent trois époques : de la fin du II^e siècle av. J.-C. au changement d’ère, du changement d’ère à la fin du II^e siècle apr. J.-C., de l’aube du III^e siècle apr. J.-C. à l’affirmation des royaumes barbares. La première époque est celle de l’intégration des Gaules à la romanité ; la deuxième, celle du développement de la culture gallo-romaine ; la troisième, une ère de changement. La logique de ce découpage s’appuie sur la chronologie politique et, aussi, sur des critères archéologiques : l’essoufflement relatif de l’urbanisme gallo-romain et les mutations de l’espace rural à la fin du II^e siècle apr. J.-C., en particulier. Au sein de ces parties, la succession des chapitres consiste à aller de l’événement, du politique, aux mutations sociales et culturelles. Ainsi, le récit de la conquête cède la place à un état culturel et économique des Gaules à la fin de La Tène. Un tableau administratif et politique précède l’étude de la société du Haut-Empire. Les difficultés de l’État romain aux frontières du nord-est sont exposées avant un tableau final de la culture et de la société du Bas-Empire.

Il existe plusieurs façons bien différentes de concevoir l’esprit d’un manuel. En la matière, Alain Ferdière a fait des choix clairs et tranchés. Le livre est destiné à devenir le compagnon d’un lecteur souhaitant accéder, dans de bonnes conditions, à une production scientifique foisonnante, très fragmentée et parfois technique. Les notes sont d’une abondance inhabituelle pour un manuel. Les encadrés bibliographiques sont souvent volumineux, à propos des fameuses céramiques gallo-romaines, qui ont suscité une multitude d’études locales, par exemple. Ils convainquent, s’il en était besoin, de la grande nécessité qu’il y avait à publier un tel livre. Le public qui en retirera le plus grand profit est, de ce fait, assez ciblé. On pense, en particulier, aux étudiants qui s’initient à la recherche

historique. De manière générale, le livre d'Alain Ferdière apparaît comme une très stimulante invitation à la recherche. Il faut, toutefois, remarquer que tous les lecteurs potentiels n'ont ni les mêmes préoccupations, ni les mêmes attentes. Ainsi, le livre paraît bien plus adapté aux étudiants de master qu'à ceux de licence et de concours. Son architecture pourra sans doute décevoir quelque peu le lecteur en quête non pas d'un guide de recherche, mais d'une synthèse problématisée. En effet, la recension exhaustive des travaux spécialisés se fait parfois aux dépens de l'explication. Après une première consultation de la table des matières, c'est avec envie que l'on se reporte aux 25 pages consacrées aux campagnes, dont Alain Ferdière est un grand spécialiste. Cependant, l'explication paraît vite plus succincte que prévu, écourtée par neuf pages de bibliographie, alors même que les notes couvrent la moitié de chaque page. Telle est, certes, la loi du genre, mais le traitement de certains points semble superficiel. La christianisation de l'espace gaulois est ainsi résumée en une cinquantaine de lignes, auxquelles il faut ajouter quelques allusions éparses. La notion, centrale s'il en est, de romanisation est envisagée de manière significative. Alain Ferdière signale les travaux les plus novateurs, les plus récents et synthétiques, comme ceux fondés sur l'utilisation comparatiste de la notion de créolisation. Néanmoins, ces références ne figurent qu'en note, dans une très brève sous-partie. Des controverses historiographiques sont signalées, sans être exposées. Quant à l'explication, de quelques lignes seulement, celle-ci rejette l'idée d'uniformisation culturelle au profit de l'idée de brassage. Et Alain Ferdière d'affirmer qu'il préfère parler d'acculturation plutôt que de romanisation. Néanmoins, sa définition de l'acculturation n'est pas plus approfondie. C'est à la fin de l'ouvrage, quand germanisation et romanisation sont mises en regard, que les idées d'interactions et d'influences mutuelles entre deux systèmes culturels sont peut-être les moins implicites. Sans doute peut-on exprimer ici quelques regrets, car les étudiants, y compris les plus avancés, commettent souvent de lourds contresens en recourant à la notion d'acculturation. Beaucoup ignorent justement la dimension intrinsèquement interactionniste de l'acculturation et, à tort, la considèrent comme l'abandon, voire comme la privation, d'une culture. Une ferme mise au point aurait été des plus utiles dans ce manuel où l'histoire culturelle est très présente.

L'aspect le plus intéressant de l'ouvrage tient à la place faite aux sources archéologiques et à leur exploitation par les historiens. Dès les premières pages, Alain Ferdière souligne que les progrès de l'archéologie constituent le principal facteur de renouvellement de la documentation et donc des connaissances sur le passé gaulois. Sans surprise, le postulat de départ est confirmé par les développements, dans deux domaines notamment : la vie économique et l'occupation du territoire. Le livre permet de saisir la vitalité des recherches sur les productions artisanales et sur les « agglomérations secondaires », par exemple. Alain Ferdière ne se contente pas de vanter l'utilité des sources archéologiques, il montre aussi au non-spécialiste les difficultés méthodologiques de leur utilisation. Il pointe l'inanité de rapprochements trop mécaniques, tels la mise en relation systématique des enfouissements monétaires et des incursions des Barbares. Il insiste sur l'absence de correspondance entre la chronologie des événements politiques, d'une part, et les chronologies relatives des archéologues, d'autre part. En réalité, la démonstration paraît plus convaincante que la formulation du postulat initial. Alain Ferdière a souhaité, déclare-t-il, « réhabiliter » les données de l'archéologie. Mais l'heure est-elle vraiment à une telle « réhabilitation » ? Le contradicteur virtuel (aujourd'hui tout à fait virtuel ?) ne mérite sans doute pas d'être pris en compte, tant la nécessité d'une exploitation maximale des sources matérielles

semble aller de soi. La posture d'une archéologie combative face à une histoire dictée par les textes paraît (heureusement !) un peu désuète ; mais là n'est sans doute pas le plus gênant. En réalité, opposer histoire et archéologie en ces termes ne joue pas en faveur de l'écriture d'une histoire structurale, pour laquelle l'intérêt des sources archéologiques est une évidence absolue. Méconnaître l'évidence est, bien sûr, illégitime, mais l'assimilation des « faits historiques au sens strict » aux « événements » est contestable également. Paradoxalement, en apparence, mais somme toute assez logiquement, une notable partie du livre est empreinte d'une conception très narrative de l'histoire. Sans doute n'était-il pas inéluctable qu'à plusieurs reprises le récit prenne à ce point le pas sur l'analyse des structures géopolitiques, militaires, sociales, économiques... même en traitant des conquêtes de César, par exemple. Cependant, cette remarque critique, comme les autres, ne s'explique que par le grand intérêt pris à la lecture du livre et à la conviction qu'il rendra les plus grands services à ses lecteurs. Il prend place dans une série d'ouvrages sur les différentes régions de l'Empire romain, dont on attend la suite avec impatience.

Nicolas TRAN.

Annie Sartre-Fauriat, *Les voyages dans le Hauran (Syrie du Sud) de William John Bankes (1816 et 1818)*, Bordeaux-Beyrouth, Institut Ausonius - Institut français du Proche-Orient, 2004, 331 p., 20 planches couleurs en fin de volume.

L'ouvrage ici recensé intéresse au moins deux catégories de lecteurs : les archéologues, épigraphistes et historiens spécialistes du Proche-Orient à l'époque romaine, d'une part ; les historiens de l'archéologie ou du « voyage en Orient » au XIX^e siècle, d'autre part. C'est aussi un bel objet, dont l'histoire plaira aux esprits romanesques : il était une fois, en 1992, un spécialiste du Proche-Orient contemporain, Norman N. Lewis, qui, lors d'une visite au château de Kingston Lacy (comté de Dorset), y découvrit la présence de documents inédits, rapportés au printemps 1820 par un riche propriétaire terrien, Sir William John Bankes, de son voyage de cinq ans en Orient. Ce voyage l'avait mené d'Égypte en Palestine, puis en Syrie, et de là à Chypre, en Asie Mineure et en Grèce. Le nom et les activités de W. J. Bankes étaient déjà connus, en raison de ses relations houleuses avec d'illustres voyageurs, tels que J. L. Burckhardt ou J. S. Buckingham. De menus fragments de sa documentation avaient été rendus accessibles au public dès le XIX^e siècle. La découverte de N. N. Lewis n'en a pas moins suscité un véritable séisme, à la mesure des exceptionnelles qualités d'observateur, de dessinateur et de copiste de Bankes et de la masse de documentation qu'il avait su rassembler. L'exploitation de cette documentation, désormais cataloguée et conservée au musée du comté de Dorset, a déjà donné lieu à de nombreux travaux, publiés sous forme d'articles dans des revues spécialisées (aux références citées par Annie Sartre-Fauriat, on ajoutera maintenant A. Barbet, N. N. Lewis, « Où l'on verra que le tombeau de Sidon visité par Bankes n'est pas entièrement perdu », *Syria*, 81, 2004, sous presse au moment où j'écris ces lignes). Le séjour en Égypte de W. J. Bankes a été étudié par P. Usick dans un ouvrage intitulé *Adventures in Egypt and Nubia. The Travels of William John Bankes (1786-1855)*, London, 2002. Annie Sartre-Fauriat, épigraphiste et historienne,

spécialiste de la Syrie du Sud, s'est attelée à la tâche de rendre accessibles à l'ensemble du public savant les archives de Bankes concernant le Hauran, région basaltique correspondant à la partie sud de l'actuelle Syrie, entre Damas et le Golan, et à la frange nord de la Jordanie, et qui est depuis une trentaine d'années l'objet des recherches d'une très active équipe française. Le dossier rapporté par Bankes de cette région, caractérisée par un excellent état de conservation des monuments antiques, est l'un des plus riches de ceux qu'il avait constitués, le cas de l'Égypte mis à part. Il témoigne de la visite de 58 villages. Encore faut-il certainement déplorer la perte ou la destruction d'une partie de la documentation rassemblée par le voyageur. Ce dossier comporte plusieurs types de documents. Les plus nombreux (119 feuilles) sont des documents graphiques : croquis et relevés de terrain plus ou moins soignés, d'une part ; plans et élévations mis au net, parfois en couleurs, d'autre part. Un très petit nombre de notes de voyages, portées sur des feuilles volantes et des pages de carnet, sont conservées. Bankes s'intéressait presque exclusivement aux monuments antiques et, à la différence des autres voyageurs de son époque, il n'a certainement pas tenu de journal de voyage qui lui aurait permis de rédiger à son retour une description du pays et de ses habitants, ce qui explique peut-être qu'il ait renoncé à une publication. Après une introduction consacrée à une très brève présentation de la personnalité de Bankes et de ses archives, et à une reconstitution de ses deux voyages dans le Hauran (en mars-avril 1816, puis janvier-mars 1818), le corps de l'ouvrage s'organise en deux parties. Le « dossier documentaire » (p. 23-162) présente les feuilles et les pages de carnet des archives de Bankes concernant le Hauran, selon le catalogage du musée du comté du Dorset. Chaque pièce fait l'objet d'une présentation en diptyque : sur la page de gauche, une ou des photographies d'excellente qualité ; sur la page de droite, une description du document accompagnée d'une transcription des légendes de Bankes et de leur traduction en français. Dans la deuxième partie du volume, chaque site visité par Bankes fait l'objet d'une fiche comportant l'indication précise de sa situation géographique, une bibliographie, puis un commentaire dans le cadre duquel A. Sartre-Fauriat, mettant en œuvre sa connaissance du terrain et ses compétences de spécialiste de la région, et appuyant son propos sur une riche illustration graphique et photographique, étudie les documents rapportés par Bankes en les confrontant aux données disponibles dans les publications et à l'état actuel du site. Ce commentaire, tout en constituant un précieux recueil d'informations sur les sites eux-mêmes, met en évidence les qualités et l'apport propre de la documentation de Bankes, qui a relevé ou croqué nombre d'édifices ultérieurement détruits ou endommagés (p. ex., l'antique Canatha), et qui est souvent le premier ou l'un des premiers à avoir visité certaines localités (p. ex., l'antique Adraha) ou correctement identifié certains monuments (p. ex., le théâtre romain de Bostra, auquel il ne consacre pas moins de 10 feuilles). L'ouvrage est complété par diverses annexes : fac-similés de lettres de Bankes, cartes permettant de visualiser ses deux itinéraires dans le Hauran, exemple de planche à lithographier comportant des copies d'inscriptions. Le volume se clôt par une bibliographie et un ensemble d'indices, avant une série de splendides planches hors texte en couleur. Il s'agit à la fois d'un très beau livre et d'un ouvrage de référence, qui fera date.

Catherine SALIOU.

Jean-Marie Salamito, *Les virtuoses et la multitude. Aspects sociaux de la controverse entre Augustin et les pélagiens*, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Nomina », 2005, 350 p.

Sous ce beau titre aux effluves webériennes, J.-M. Salamito se propose d'étudier les aspects sociaux de la controverse ayant opposé, à partir de 412 surtout, la grande figure de l'Église africaine, Augustin d'Hippone (354-430), au moine breton Pélage. Au cœur du débat, le rôle respectif attribué à l'aide divine et aux capacités inhérentes à la nature humaine. Saint Augustin, en adressant à Dieu cette prière : « Donne ce que tu commandes et commande ce que tu veux », reconnaissait dans la grâce divine la seule possibilité offerte à l'être humain de bien agir. Pélage, pour sa part, préférerait miser sur les dispositions propres à l'homme, conçu comme libre, comme capable de discerner et d'accomplir le bien. Quand l'un s'en remettait à Dieu, l'autre comptait sur l'excellence humaine, un programme qui ne pouvait que trouver un écho favorable auprès de l'aristocratie romaine, son public de prédilection. Les thèses de Pélage furent condamnées à Carthage à l'automne 411 par une réunion d'évêques africains à laquelle celui d'Hippone ne participa pas. Il venait tout juste d'en finir avec le schisme donatiste. Ce n'est qu'à partir de 412 qu'il entra dans la controverse pélagienne, une participation à laquelle seule sa mort devait mettre un terme, le 28 août 430.

Ce n'est pas tant à la controverse elle-même, à son contenu théologique et à ses différentes phases, que J.-M. Salamito s'intéresse dans cet ouvrage qu'à ses incidences sociales, car les enjeux du débat étaient immenses et susceptibles de déterminer les comportements quotidiens : « les rôles respectifs de la grâce divine et de la liberté humaine ; la définition du péché originel et de ses conséquences ; les raisons du baptême des petits enfants ; le problème de la prédestination des saints » (p. 9), toutes ces questions avaient des effets directs sur les comportements quotidiens du peuple chrétien.

J.-M. Salamito procède en deux temps. Dans une première partie, il entend répondre à la question suivante : « Pouvons-nous dire que la conception de la vie morale du chrétien présente chez Pélage et ses partisans une tonalité aristocratique, et chez l'évêque d'Hippone une tonalité différente, éventuellement plus familière aux autres couches sociales de l'Occident romain ? » (p. 12). Christianisme d'élite des virtuoses ou christianisme moyen de la multitude, aristocratisation du christianisme ou démocratisation de la culture ? Tel est l'enjeu de la première partie.

Prenant comme point de départ le cas de la jeune aristocrate Démétriade, qui renonce à un brillant mariage pour faire le choix d'une vie ascétique, J.-M. Salamito met en lumière les différences de positions séparant Pélage d'Augustin (p. 29-47). Quand le premier met l'accent sur la continuité que garantit à la gloire familiale le choix de l'ascèse chrétienne, Augustin insiste sur le dépassement que ce dernier représente ; la virginité de Démétriade est infiniment supérieure au prestige de son rang et de sa famille. Pélage y voit la preuve de la bonté de la nature humaine et la continuité entre la gloire du passé romain et le présent de l'Empire chrétien. Augustin réfute cette capacité naturelle de l'être humain à reconnaître et à accomplir le bien par lui-même.

Plus largement, Pélage s'intéresse aux signes et aux actes visibles de l'excellence morale et religieuse chrétienne, au risque de négliger la part accordée par la morale chrétienne au secret. Sur ce point, l'aristocratie romaine, attachée aux actions d'éclat et à l'idée de gloire, pouvait être tentée de le suivre. Augustin se démarque de son rival en mettant l'accent sur les profondeurs cachées de l'être

humain, celles que Dieu vient sonder. Quand Pélagé prétend reconnaître le vrai chrétien à ses actes, Augustin prône l'intériorisation de la vie morale. Du visible, Pélagé passe au prévisible : le vrai chrétien recevra logiquement sa rétribution dans l'au-delà. Pour Augustin, priorité est donnée à la révélation inattendue, qui aura lieu dans le royaume des cieux, là où les pensées secrètes du cœur deviennent manifestes. J.-M. Salamito résume le différend entre les deux hommes par la formule antithétique suivante : perfection visible / sainteté cachée ; il y voit l'illustration du concept webérien d'« affinités électives » : affinités des idées pélagiennes avec l'*ethos* aristocratique, affinités des théories augustinienne avec la psychologie collective des couches inférieures.

Le chrétien décrit par Pélagé est porteur d'une bonne conscience que ne partage pas celui prôné par Augustin (p. 67-88). Le premier attend avec certitude sa récompense dans l'au-delà, le second juge cette assurance outrecuidante, car il a conscience de ses faiblesses et « se déplaît à lui-même ». Leur psychologie respective diffère donc fondamentalement ; au rationalisme du premier répond l'humilité du recours à la grâce du second. Quand le premier s'efforce de mettre en œuvre le principe : « Deviens ce que tu es » et se fortifie dans ses certitudes, le second réalise chaque jour davantage qu'il n'est pas (encore) parfait et en conçoit de l'inquiétude quant à sa rétribution dans l'au-delà. C'est finalement autour de l'idée de dépendance de Dieu que tourne tout le débat : sommes-nous ou non à nous-mêmes ?

Pélagé (et plus encore Julien d'Éclane) en vient à privilégier une catégorie d'hommes : celle des « gens avisés » (*prudentes*), dont il exalte les qualités : « Les grands de ce monde ont une vocation spécifique à l'excellence religieuse » (p. 94). Est ainsi défendue une conception élitiste de l'accès au bonheur éternel, ce que Max Weber appelle « l'aristocratie du salut » : à l'élite du genre humain, l'élitisme religieux, le goût de la prouesse et l'élan vers la perfection. Le reste (soit l'essentiel du peuple de Dieu, non touché par l'activisme recruteur des cercles pélagiens) se contente d'une vie médiocre. Augustin apparaît à l'opposé de ce « christianisme de classe » (p. 104), même si Pélagé et ses partisans se risquent ici ou là à quelques critiques de l'aristocratie romaine, orgueilleusement campée sur ses richesses, et s'ils cherchent par ailleurs à gagner à leur cause les plus éclairés des membres des classes moyennes et inférieures, bien souvent dans la dépendance des aristocrates acquis à leurs idées.

Dans une seconde partie, l'A. s'efforce de répondre à la question qui consiste à savoir si l'appartenance à l'Église et l'accès au salut sont l'affaire d'une élite ou de la masse. L'A. se demande d'abord, mais après d'autres, si le pélagianisme ne serait pas lié à une crise d'identité de l'Église, alors en pleine expansion ; quantité ne rimaient pas toujours avec qualité mais davantage avec diversité, Pélagé, soucieux de l'identité chrétienne, s'attachait à décrire « le chrétien parfait » et à assurer une direction spirituelle prodiguant des conseils de perfection... à quelques *happy few*. Au point que ses aspirations paraissent parfois plus décourageantes que la vision augustinienne de la condition humaine, entachée par la faute originelle. Pour les pélagiens, le chrétien se définit surtout pas son niveau de moralité ; s'ils professent « l'égalité de tous les chrétiens devant la possibilité et l'obligation de parvenir à la sainteté », ils n'en aboutissent pas moins à « une conception restrictive de l'Église » (p. 190). Et force est de constater que c'est prioritairement dans l'élite sociale que se recrute cette élite religieuse. Pour Augustin, l'Église est telle une aire à blé où se mêlent le bon grain et la paille. L'idéal de pureté ecclésiale cher aux pélagiens n'est rien refusé, il est seulement repoussé à la fin des temps. Augustin « définit l'existence du baptisé par l'indispensable minimum, non par le maximum glorieux... L'ascète breton désigne à quelques disciples la cime à

atteindre, l'évêque africain indique à la multitude les précipices à éviter » (p. 196-197). En définitive, on peut ramener à quatre le nombre des oppositions entre pélagiens et augustiniens : antithèses entre une « religiosité de virtuoses » et une « religiosité de masse », entre une définition du chrétien d'après son comportement ou d'après le sacrement reçu, entre deux conceptions du temps (exigence de pureté immédiate ou de perfection reportée à la fin des temps), entre deux visions de la communauté des croyants aboutissant d'un côté à la notion de « secte », de l'autre à celle d'Église.

J.-M. Salamito s'interroge encore sur les débats concernant le dogme et le rôle du peuple chrétien en ce domaine. On retrouve à ce propos l'opposition entre les tenants d'un élitisme intellectuel (représenté par Julien d'Éclane plus encore que par Pélage) et les défenseurs d'un « plébéisme » respectueux de la tradition. La controverse pélagienne aura amené Augustin à développer des prises de position en faveur de la démocratisation d'une culture de masse, « c'est-à-dire la reconnaissance d'un rôle dévolu aux foules dans l'élaboration des critères de vérité » (p. 242). Ce christianisme de masse, défendu par l'évêque d'Hippone, ne s'avère pas moins exigeant que les théories pélagiennes ; Augustin recherche une perfection cachée, une sainteté de masse, préférées à l'héroïsme d'une minorité socioculturelle. Pour lui, le peuple chrétien, *massa perditionis*, est une masse de virtuoses potentiels, voire de martyrs cachés. Tous doivent persévérer dans l'espérance du salut et s'adonner avec confiance à la prière ; la prédestination s'applique à tous les êtres humains, sans distinction sociale ou intellectuelle. Augustin prend donc le contre-pied d'une conception élitiste du salut.

Aux deux questions posées au début de l'ouvrage (portant d'une part sur le caractère respectivement aristocratique et plébéin des morales pélagienne et augustinienne, d'autre part sur le bien-fondé d'une opposition entre un christianisme d'élite et un christianisme de masse), J.-M. Salamito apporte des réponses globalement positives. Inscrivant son enquête dans une perspective webérienne, il confirme dans un style clair et suivant une progression méthodique les intuitions de plusieurs de ses prédécesseurs (G. de Plinval, S. Mazzarino, P. Brown, Ch. Piétri ou encore R. Markus).

Anne DAGUET-GAGEY.

Alberto Ricciardi, *L'Epistolario di Lupo di Ferrières. Intellettuali, relazioni culturali e politica nell'età di Carlo il Calvo*, Spoleto, Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 2005, 396 p.

Depuis le XIX^e siècle, Loup de Ferrières (805 - ca 862) est considéré comme l'une des figures de la Renaissance carolingienne, toujours en quête de manuscrits classiques qu'il faisait copier ou qu'il annotait lui-même. Fils d'un aristocrate bavarois et d'une mère franque, Loup entra au monastère de Ferrières à une date inconnue avant d'être envoyé à Fulda pour achever sa formation auprès du maître de York, Raban Maur. Après la mort de Louis le Pieux, Charles le Chauve le fit nommer abbé de Ferrières et lui confia de nombreuses missions diplomatiques. Loup déploya alors une intense activité politique, théologique et culturelle qui fit de lui l'un des fondateurs de l'école d'Auxerre. Alberto Ricciardi propose d'analyser la carrière et l'œuvre de Loup à travers sa correspondance. Cet ensemble de 132 lettres, qui furent réunies par les élèves de Loup (en particulier Heiric d'Auxerre), illustre les

diverses facettes de son engagement au cours du règne de Charles le Chauve. Loin de se réduire à des relations particulières, il reflète la « resystématisation du savoir » (*risistemazione del sapere*) sur laquelle se fonde la réforme culturelle promue par Charlemagne et poursuivie par ses successeurs.

L'étude d'A. R. se déploie en quatre parties complémentaires. La première (*Dalle lettere all'epistolario di Lupo di Ferrières*) reconstitue l'activité intellectuelle de Loup à partir des manuscrits dont il disposait personnellement et d'un *codex* originaire de Ferrières qui contient 127 des 132 lettres recensées (BNF, lat. 2858, IX^e s.). La conservation « miraculeuse » de ce *codex* et de la correspondance, grâce à laquelle on connaît si bien Loup, nous éclaire sur ses fonctions d'abbé, véritable *magister* de l'école de Ferrières. On y retrouve les préceptes dispensés par Loup mais aussi les caractéristiques graphiques et formelles qu'il tentait de promouvoir dans son enseignement. L'A. ajoute en appendice la liste commentée des 38 manuscrits qui contiennent des annotations autographes de Loup et qui nous éclairent sur la nature de son travail et sur le contenu de sa bibliothèque, profane et chrétienne.

La seconde partie (*Il colloquio degli assenti : forme della lettera e comunicazione*) analyse la pratique épistolaire de Loup au regard de la conception médiévale de la lettre. Fidèle aux devoirs (*officia*) du genre épistolaire, Loup de Ferrières explore l'étendue des pouvoirs de l'épître, véritable conversation des absents (*sermo absentium*), qu'il exploite dans sa double dimension d'œuvre littéraire et de moyen de communication. Cette partie constitue une utile présentation sur l'épistolographie carolingienne dont les principales caractéristiques sont abondamment étudiées : fictions de l'épître (oralité et présence), rapport auteur-destinataire, style allusif, expérimentation du vocabulaire (création d'un vocabulaire « intellectuale ») et christianisation du genre (exemple des lettres de consolation). On aurait pu insister aussi sur le rôle du porteur dans la communication du « message » que la lettre ne fait souvent qu'effleurer. La perception des « limites de l'écriture épistolaire » (p. 119-124), qui étaient compensées par les explications du porteur, aurait constitué une autre preuve de la dépendance de Loup à l'égard de la tradition épistolaire. Dans l'ensemble, la pratique épistolaire de Loup illustre moins, croyons-nous, « l'adaptation de la lettre aux nouvelles exigences communicatives et sociales du Moyen Âge » (p. 77) que sa fidélité aux règles appliquées depuis l'Antiquité tardive (notamment par Symmaque dont Loup annotait une copie de la correspondance, p. 60). Mais ces remarques n'altèrent pas la qualité de cette analyse complétée en appendice par une typologie des épîtres de Loup mentionnant le nom des destinataires, la date et l'argument de chaque lettre (p. 138-150).

Cette étude générale sur la pratique épistolaire de Loup constitue une bonne introduction à la troisième partie qui s'intéresse aux fonctions sociales des correspondances (*Discutere per lettera : storie di circoli intellettuali*). L'A. y démontre que les lettres théologiques sur la nature de l'âme et la vision de Dieu dans l'au-delà garantissent la cohésion d'un milieu intellectuel qui se définit à travers ces correspondances savantes. Investie d'une fonction culturelle et sociale, l'épître entretient cette sociabilité par-delà les divisions politiques en préservant un réseau de relations entre les *sapientes* carolingiens (Candide de Fulda, Raban Maur, Ratramne de Corbie, Godescalc d'Orbais, le pseudo-Hincmar...). Dès lors, le débat théologique et les pratiques de communications permettent de reconstituer les cercles intellectuels qui représentent un ferment de la *societas* ecclésiastique. Les épîtres érudités ne contribuent donc pas seulement à une réflexion sur les fondements de la culture chrétienne mais révèlent aussi la nature et la cohérence des échanges intellectuels à l'époque carolingienne : « Il dibattito sulla natura

dell'anima e sulla *visio beatifica* dimostri l'esistenza di reti intellettuali all'interno delle quali la comunicazione era garantita dallo scambio epistolare » (p. 223).

La dernière partie (*Il sapiente e il re: Lupo di Ferrières e Carlo il Calvo*) aborde enfin la carrière de Loup à la cour de Louis le Pieux et surtout de Charles le Chauve, jusqu'à son élection à l'abbatit de Ferrières vers 842. La biographie de l'abbé révèle que Loup bénéficiait, grâce à sa famille, d'un étroit réseau d'alliances avec les évêques et les abbés d'origines bavaroises qui contrôlaient le diocèse d'Auxerre et avec les membres puissants de l'aristocratie qui entouraient le jeune roi Charles. L'A. s'intéresse ensuite, durant l'abbatit de Loup, au conflit entre la pratique politique du *consiliarius* du roi et l'idéal intellectuel exprimé dans les *epistolae exhortatoriae* à Charles le Chauve, dont le contenu est analysé en détail. La volonté de préserver sa *fidelitas* au roi, contrairement à l'attitude de son prédécesseur Oddon de Ferrières, se traduit par un soutien indéfectible au souverain dont témoigne la participation de Loup aux assemblées et aux expéditions militaires de ce roi « *protettore della cristianità* ». Mais son attitude paradoxale finit par être interprétée par les membres de sa communauté comme un obstacle à « l'autonomie intellectuelle » et à la *sapientia* (à traduire par « sagesse » et non « science » comme le fait Levillain) qu'il considérait lui-même comme le but ultime de sa recherche culturelle et spirituelle.

Comment concilier la recherche de la *sapientia* et l'engagement politique au service du roi ? Cette interrogation, qui traverse la *Correspondance* de Loup, nous plonge au cœur de l'activité politique, sociale et spirituelle d'un abbé qui permit à l'abbaye de Ferrières de demeurer l'un des principaux centres culturels de la première moitié du IX^e siècle. À cet égard, l'auteur de cette étude passionnante montre bien que Loup est l'héritier d'une tradition de *magistri* carolingiens – inaugurée par Alcuin – qui mirent la littérature classique et la tradition chrétienne au service de la réforme culturelle et politique que l'on appelle la « Renaissance carolingienne ».

Stéphane GIOANNI.

Henk Teunis, *The Appeal to the Original Status. Social Justice in Anjou in the Eleventh Century*, Hilversum, Uitgeverij Verloren, 2006, 156 p.

Le sous-titre de l'ouvrage d'Henk Teunis indique que l'A. prend le parti d'étudier la justice en Anjou au XI^e siècle en suivant le canevas de l'anthropologie juridique ; sa réflexion s'inscrit dans la lignée de devanciers tels que, entre autres, Patrick Geary, Stephen White, Barbara Rosenwein et Dominique Barthélemy dont les approches respectives lui procurent l'inspiration initiale, à laquelle il apporte sa touche originale et dont il se démarque parfois explicitement. Certains chapitres du livre sont en partie repris de textes déjà publiés, mais l'A. les a substantiellement remaniés ; aussi présente-t-il au lecteur un ensemble d'une parfaite cohérence thématique écrit dans un style clair et agréable.

Après avoir procédé à un aperçu problématisé de l'histoire de la justice depuis le XIX^e siècle, puis des comtes d'Anjou, l'A. évoque les origines de l'important lignage aristocratique de Blaison, dont les conflits entre l'un de ses membres et plusieurs établissements religieux lui servent de fil conducteur ; d'autres études de cas, effectuées selon la démarche favorite des études anthropologiques, permettent de les mettre en perspective.

Au cœur du livre sont les accords, dont l'étude depuis Halphen avait été un peu négligée dans les régions de la Loire. Ils ont longtemps été considérés (depuis Ganshof) comme le pendant négatif de la prétendue anarchie féodale : l'absence d'autorité puissante aurait contraint les acteurs à passer des accords privés, faute de mieux. En réalité, selon H. Teunis, ils ne doivent pas être lus dans un contexte de désordre, même rampant. Ce n'est pas davantage une question d'alliances, de rapport de forces ou d'équilibre politique. H. Teunis met également fermement en question la coupure qu'Olivier Guillot, dans sa thèse sur le comte d'Anjou et son entourage (1972), avait située en 1060, à la mort du comte Geoffroy Martel. Auparavant, le comte pouvait exercer son autorité judiciaire sur les seigneurs de châteaux ; après, l'autonomie acquise par ces derniers l'en aurait rendu incapable. H. Teunis estime que les caractéristiques des règlements des conflits, tant par la qualité des parties que par les pratiques de la négociation et de la médiation de l'autorité épiscopale, rendent peu pertinente cette inflexion chronologique.

La thèse développée par l'A. est que les accords ont une force qui n'est pas simplement conjoncturelle ; ils commandent le respect. On peut parler, à leur égard, de travail social des formes remémorées de la reconnaissance mutuelle, l'objectif étant de faire la paix et de sauver la face. Les sources décrivent l'appel à un *statu quo ante* (c'est-à-dire antérieur à la « mauvaise action » d'un seigneur vis-à-vis d'une église) ; cet accord antérieur, invoqué, sert de cadre pour en établir un nouveau. La référence à l'ancien statut fonctionne dès lors comme filet de sûreté lorsque des actes de non-droit sont perpétrés par des nobles, l'appel à l'engagement antérieur fournissant un modèle qui s'avère décisif à la fois dans le jugement au plaid et pour créer de nouvelles relations. L'A. montre que les accords ont de multiples fonctions, comme celle de contribuer à reconnaître la dignité et la position de chacun ; c'est particulièrement le cas lorsque le seigneur considéré est un nouveau chevalier fraîchement adoubé. H. Teunis considère que ces accords forment une base juridique qui unit les parties, prenant à son compte la notion de pré-droit telle que Louis Gernet l'avait formulée ; aussi, quand les juges évaluent une situation présente, ils le font à la lumière des accords passés et en combinaison avec les normes acceptées mais non exprimées.

L'A. passe en revue les différents moyens de règlement, notamment ceux par lesquels une partie (généralement ecclésiastique) amène l'autre à conclure un accord destiné à résoudre le conflit. Parmi ces moyens figurent aussi bien les médiateurs tels que le comte et surtout l'évêque d'Angers, l'achat pécuniaire des accords, les épreuves ordaliques, ou le rituel de la clameur monastique. Il termine son ouvrage avec quelques pages suggestives dans lesquelles il montre que le modèle de relations tel qu'il est décrit au XI^e siècle ne se poursuit pas au XII^e. Jusque-là, le comte et l'évêque garantissaient les positions de toutes les parties, alors que désormais ils semblent s'entendre à négocier par-dessus la tête des barons. Il est évident que par ces quelques pages H. Teunis n'entend pas étudier la transformation du modèle qu'il avait principalement pour but d'enrichir en prenant en considération une dimension encore sous-estimée.

En même temps, il est dommage qu'il arrête son étude au second tiers du XII^e siècle, car cela correspond à un moment où les accords entre les établissements religieux et les seigneurs laïques ne diminuent aucunement. La montée en puissance du pouvoir princier et de la justice ecclésiastique ne met donc pas en cause des accords que les vues traditionnelles associent à la décomposition ou à l'affaiblissement d'une autorité forte. Plus généralement, l'étude de la résolution

des conflits en justice doit prendre en considération l'ensemble des procédures et mesurer les transformations progressives, lentes mais certaines, qui se produisent dans la justice à partir du XII^e siècle ; en observant précisément comment travaillent dans les cours le droit romain et le droit canonique, on pourra mesurer mieux comment travail social, loi et autorité s'articulent.

C'est évidemment trop peu en dire, mais ce n'est pas le but d'un compte rendu que d'aller plus loin. Par contre, on doit engager à penser beaucoup plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici la mutation du XII^e siècle, et là je me joins totalement aux vœux formulés par Henk Teunis.

Bruno LEMESLE.

Jean-François Nieuw, *Un pouvoir comtal entre Flandre et France. Saint-Pol, 1000-1300*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Bibliothèque du Moyen Âge », 2005, 512 p.

Le comté de Saint-Pol est un petit comté, un « comté frontière » coïncé entre Flandre, Picardie, Boulonnais et Artois. L'extension géographique de cette entité n'ayant jamais fait l'objet d'une enquête poussée pour la période considérée, les représentations cartographiques des historiens ont logiquement conduit à la sous-estimer. Ses comtes sont donc des comtes de second rang dont l'A. étudie le pouvoir sous tous ses aspects d'une façon très classique, trop certainement, mais de manière systématique et méthodique.

Cette seigneurie de frontière se situe dans la « zone externe » du comté de Flandre : Dhondt et Ganshof lui avaient reconnu une certaine émancipation mais la terminologie qu'ils lui appliquaient (comté vassal ou autonome) reflète leur hésitation. Le sujet étant mal documenté jusqu'au milieu du XII^e siècle, les développements les plus fournis de l'A. sont réservés à la seconde moitié de sa période. Il étudie chronologiquement les étapes de la formation du comté dont le cadre spatial est fixé au milieu du XII^e siècle, au terme des conquêtes territoriales du comte Hugues III Candavène. Les moyens par lesquels les comtes fondent leur puissance sont passés en revue ; si tous les moyens sont utilisés, on a affaire en définitive à l'œuvre d'une lignée d'aristocrates ambitieux ayant su, dans la première période qui s'étend jusque vers 1145, tirer profit d'alliances avec le camp anglo-normand contre le camp flamand (y compris en soumettant le monastère de Blangy, restauré par les soins du comte Roger, à l'autorité de l'abbaye de Fécamp). La politique des alliances matrimoniales a certes joué un rôle mais assez secondaire somme toute, si on la compare à celle des comtes de Boulogne, beaucoup plus brillante ; le succès tient surtout à la capacité des comtes de marier leurs filles avec les puissants châtelains qui bordaient leurs frontières. Aussi le moyen principal de la domination repose-t-il, sans surprise, sur la constitution d'un solide réseau castoral ; l'œuvre, au terme de deux siècles d'une politique suivie faite d'annexions, de constructions et reconstructions, aboutit à une répartition harmonieuse des forteresses localisées à intervalles réguliers, même si toutes n'ont pas une fonction militaire évidente.

L'avènement de Philippe Auguste provoque des bouleversements ; ils coïncident avec l'effacement de la dynastie Candavène au profit des Châtillon qui gouvernent le comté de loin, à partir de leur base champenoise, mais avec efficacité. Durant toute la période, la fertilité des campagnes procure les richesses nécessaires

aux comtes alors que par ailleurs la région apparaît isolée par rapport aux grands courants de circulation ; l'essor urbain est modeste lui aussi.

Le comte gouverne une aristocratie dont l'A. décrit la stratification ; si ses contours demeurent mal définis, deux petits groupes émergent nettement au début du XIII^e siècle, celui des chevaliers « bannerets » (astreints à l'ost royal, ils mobilisent une trentaine de combattants à cheval sous leur bannière) et celui des groupes de pairs ; ces derniers ont des fonctions militaires (ils sont gardiens de château, et d'abord du château comtal de Saint-Pol) et des fonctions d'ordre juridictionnel (ils apparaissent comme des spécialistes du droit féodal). À cette élite nobiliaire s'ajoutent des dizaines de petits sires (au total, environ 300 personnes) dont le comte a su s'assurer la fidélité ; c'est aussi une des clés de leur réussite que d'être parvenus à s'appuyer sur un ensemble de seigneuries formant, selon l'auteur, une pyramide féodale (au moins au XIII^e siècle). Avec l'Église, les pouvoirs sont plus distants mais cela s'explique par l'écartèlement du comté entre trois diocèses ; ainsi les comtes n'ont-ils jamais eu barre sur des évêques liés aux grands pouvoirs extérieurs (comte de Flandre et roi capétien). Leur générosité semble mesurée à l'égard des établissements religieux, mais cela est compensé par les prodigalités de la noblesse que les comtes n'entravent pas (comme en témoigne leur ratification aux dons consentis).

On regrettera que J.-F. Nieuwse fasse une étude par rubriques cloisonnées (d'où des redites ; par exemple, la pairie est étudiée à deux endroits différents) et qu'il ne cherche pas à utiliser les travaux anthropologiques dont les problématiques lui sont peu familières. Cela aurait pu au moins lui permettre d'établir des liens entre les thèmes et de mieux mettre en valeur les relations entre les phénomènes religieux, politiques et économiques, par exemple ; sans doute les lacunes documentaires y sont-elles pour quelque chose mais la démarche générale est tout de même en cause ; cela donne en outre une certaine sécheresse au propos, alors que l'étude aurait certainement pu offrir des perspectives plus amples et plus alléchantes. L'A. ne se dispense d'exposer aucune des problématiques anciennes, alors que le passage de la thèse au livre aurait pu être l'occasion d'élaguer un peu de ce côté.

Mais la rigueur du travail rend l'ouvrage parfaitement solide et on y lit de belles pages, celles en particulier où l'A. établit les rapports entre l'évolution de la conception du pouvoir comtal au XIII^e siècle et la haute justice. On y voit ainsi l'enjeu qu'elle constitue dans la revendication d'une souveraineté comtale. Alors que dans la première moitié du siècle trois barons au moins et des sires de moindre rang connaissaient des affaires relevant de la haute justice, les comtes (de Saint-Pol et d'Artois), mettant à profit les résultats d'une enquête en 1270, confisquent cette justice et entreprennent une politique de centralisation, foulant aux pieds les coutumes locales. Si les comtes de Saint-Pol ont délégué leurs pouvoirs judiciaires aux communes et à certains échevinages ruraux, ils imposent néanmoins leur haute justice et contribuent à élaborer un droit féodal unifié, dotant le comté d'une charpente juridique et institutionnelle. La confiscation de la justice criminelle par le comte s'ajoute à d'autres prérogatives (la frappe de la monnaie, la mobilisation pour la défense du comté) mais elle permet d'aboutir à ce que le comte, à l'instar du souverain capétien dont il s'inspire, agisse « coume sires souverains ».

Bruno LEMESLE.

Valérie Serdon, *Armes du diable. Arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, PUR, coll. « Archéologie et culture », 2005, 335 p., illustrations (préface de Philippe Contamine).

L'auteur de ce gros ouvrage assez luxueux commence par un exposé de l'état de la question et du champ de son enquête. Elle présente donc l'évolution des collections d'armes depuis l'époque médiévale avant de présenter la « diversité de l'archerie médiévale » et la « géographie historique des armes de trait », ce qui est censé lui permettre d'étudier « des zones d'ascendance culturelle ». Elle peut ainsi considérer que l'Occident latin fut un « creuset d'innovation et un terrain de prédilection ». Elle étudie ensuite les diverses sources d'informations qui lui ont permis de mener à bien son étude, c'est-à-dire l'archéologie, l'iconographie et les textes. Après quoi, elle peut présenter plusieurs typologies : celle qu'elle tire du mobilier archéologique disponible, celle que lui offrent les œuvres figuratives et celle, enfin, qui confronte les textes aux *realia*.

Le chapitre consacré aux fers de traits est très précis et débouche sur une typologie des pointes de flèches et des carreaux d'arbalète rassemblée dans deux tableaux relativement clairs. Cette étude permet de mettre en évidence l'existence de types locaux dominants. L'A. constate aussi que certaines des formes des pointes de flèches n'ont pas évolué au cours du Moyen Âge, alors que les modèles des carreaux d'arbalète se sont sans cesse renouvelés par leur taille mais pas par leur morphologie. Elle mène ensuite une enquête sur le processus sidérurgique qui est à l'origine de ces objets et elle rappelle que, pour des motifs « déontologiques », elle n'en a pas « sacrifié » suffisamment pour que cela pose un « problème éthique majeur » ! Elle reconnaît par ailleurs que les résultats auxquels elle aboutit doivent être « pondérés », car « les familles morphologiques et structurales définies ne correspondent pas à celles mises en évidence par les données stratigraphiques », ce qui, on en conviendra, est plutôt ennuyeux... Quoi qu'il en soit, l'analyse paléométallurgique aboutit à montrer qu'il n'y a pas eu d'amélioration technique entre le XIII^e et le XIV^e siècle, les artisans privilégiant la quantité à la qualité, même si certains carreaux d'arbalète témoignent parfois d'une étonnante maîtrise technique.

L'A. s'intéresse ensuite « aux matières premières et aux mises en œuvre spécifiques », c'est-à-dire aux pointes en fer, aux fûts et empennes, aux noix et aux crochets d'arbalète et aux différentes pièces d'arcs et d'arbalètes. Elle en fait des descriptions minutieuses, souvent à partir d'ouvrages déjà parus, ce qui aboutit à une compilation sans doute utile, qui se termine malheureusement sans conclusion.

Valérie Serdon présente ensuite une typologie des armes par l'analyse des œuvres figuratives. Pour cet ensemble d'images, assez peu original, elle se contente le plus souvent de reprendre des illustrations déjà parues dans d'autres ouvrages et les présente dans un étrange désordre chronologique, aussi bien dans le corps de l'ouvrage que dans le *corpus* plus spécifiquement iconographique. Méthode d'autant plus regrettable que l'A. a annoncé dans l'introduction son intention de reprendre ce qu'on savait jusqu'à présent de l'évolution chronologique des types d'armes. Là encore, elle fait preuve d'un certain manque de rigueur. La partie consacrée aux arcs est composée de paragraphes qui séparent les périodes historiques, mais l'A. n'hésite pas à placer le Psautier de Stuttgart dans « la période romane ». Les retours en arrière, les voyages en Amérique du Sud (!) rendent la réflexion très confuse, et la conclusion se limite à constater que les arcs droits prédominent et que leur longueur augmente. Il est vrai qu'une image avait permis à Valérie Serdon de trouver un arc qui « préfigure l'ancêtre du *longbow* ». La partie

suiuante consacrée aux arbalètes ne sépare plus les périodes et, après avoir pourtant annoncé que les types d'arbalètes sont moins nombreux que les types d'arcs, l'A. se lance dans une longue description des diverses arbalètes qu'elle a pu repérer seulement depuis le XI^e siècle – bien qu'elle ait affirmé un peu plus haut qu'à son avis il y avait toujours eu ce type d'armes depuis le Bas-Empire – et cela jusqu'au XVII^e siècle... On citera, à cet égard, une étonnante démonstration : « Les chercheurs avaient daté cette résurgence (des arbalètes) autour de l'an Mil environ. Cependant les données archéologiques (...) permettent d'avancer cette date supposée. Les premiers vestiges d'arbalètes, identifiés sans la moindre équivoque, arc et arbrier, sont mis au jour sur le site de Charavines (Isère), datés... du premier tiers du XI^e siècle » ! Et, après avoir évoqué la loi des Burgondes et les *Annales de Saint-Bertin*, l'Espagne et différents *limes*, elle termine par cette question à laquelle elle ne répond pas : « Dans quelle mesure l'arbalète médiévale constitue-t-elle un héritage antique ? »

Elle énumère ensuite le costume, l'équipement et les espaces de tir, et, une fois de plus, le chapitre se termine sans conclusion. On regrettera aussi un certain nombre d'erreurs ou d'approximations dans la présentation des images. Ainsi, la figure 1 du *corpus* iconographique qui présente le *Psautier de Stuttgart* porte en légende « Chasse au cerf » alors qu'il s'agit visiblement d'une scène de combat montrant la supériorité d'un archer à cheval sur un autre archer apparemment à pied. De même, continuer à présenter la broderie de Bayeux comme « attribuée à la reine Mathilde » est assez maladroit après les travaux nombreux qui ont été réalisés sur ce superbe document (voir, par exemple, *La Tapisserie de Bayeux. L'art de broder l'histoire*, publié par F. Neveux et P. Bouet, ou encore le livre de M. Parisse, *La Tapisserie de Bayeux. Un documentaire du XI^e siècle*, toujours remarquable et, hélas, non réédité, certes cité en note mais malheureusement au même niveau que le très médiocre livre de S. Bertrand, *La Tapisserie de Bayeux et la manière de vivre au XI^e siècle*). Notons au passage qu'il n'est pas absolument établi qu'Harold est bien mort d'une flèche dans le visage comme l'affirme Valérie Serdon à la suite d'une lecture approximative du *Roman de Rou*.

Après avoir tenté une « archéologie du geste », elle passe à l'évolution technique en comparant les *realia* et les textes. Il s'agit d'étudier assez brièvement l'attitude des penseurs face aux armes de trait. Après quoi, la description des blessures et des soins est assez saisissante, mais on passe de Guibert de Nogent à la bataille d'Hastings avant de revenir à Grégoire de Tours, et la mort de Richard Cœur de Lion n'est pas mentionnée. Après quoi, l'A. décrit l'armement défensif, ce qui l'éloigne des armes de trait pour l'amener à décrire diverses professions travaillant à la fabrication des armures.

Les apports de ce livre, dispersés au fil de l'ouvrage, sont résumés dans la préface par Philippe Contamine : la technologie des armes de trait était assez indifférenciée à travers l'Occident, ce qui signifie que les échanges et les emprunts étaient incessants entre les différentes régions ; la distinction entre fers de flèche et fers de carreaux est assez nette et « maintenant mieux établie » ; les armes de trait, surtout les arcs, devaient être adaptées à leurs utilisateurs (notamment à la longueur de leur bras...) ; l'inconvénient principal de l'arbalète était « sa faible cadence de tir due à la lenteur de son maniement ». Dans sa conclusion, Valérie Serdon explique, en outre, qu'elle a pu mettre en évidence les phases du tir à l'arc : la mise de la corde, l'accrochage, l'armement, la visée et le décochement ! On le voit, il s'agit là de vérités assez banales, connues de longue date, qui ne nécessitaient sans doute pas une aussi vaste étude. On regrettera aussi qu'un ouvrage intitulé *Armes du diable* s'intéresse aussi longuement à la chasse ou au tir à

l'arc comme loisir. En définitive, Valérie Serdon, qui intervient souvent dans son texte pour se citer et rappeler ce qu'elle a démontré (*ma* typologie, les données que *j'ai* mises en évidence, etc.), présente un ensemble de données qui seront incontestablement utiles aux spécialistes de l'armement, surtout à ceux qui s'occupent d'archéologie, mais son ouvrage, très analytique, manque de synthèses mieux mises en valeur et on a un peu l'impression de lire des chapitres indépendants même si la conclusion tente de rassembler tout cela dans un croisement des données qui reprend ce qui a déjà été présenté ailleurs. L'intérêt principal de son étude étant, selon Valérie Serdon, l'utilisation de matières premières différentes (pour la fabrication de ces armes) faisant intervenir divers corps de métier spécialisés, il semble qu'on se soit un peu éloigné des armes de trait, mais l'A. ne s'en étonne pas, car, comme elle l'écrit modestement dans sa conclusion, elle a, « d'ores et déjà, lancé des pistes nouvelles »...

Philippe LARDIN.

Nathalie Nicolas, *La guerre et les fortifications en Haut-Dauphiné. Étude archéologique des travaux des châteaux et des villes à la fin du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 377 p.

Le but de l'auteur de cet ouvrage est d'étudier le « fait de guerre » dans le Haut-Dauphiné et ses éventuelles conséquences sur la construction militaire. En fait, la guerre dans cette région se réduit à un conflit local – la guerre menée par Galéas de Saluce dans la châtellenie de Château-Dauphin en novembre 1362 et l'incursion de routiers entre 1360 et 1400 : d'abord des routiers provençaux puis des bandes armées qui traversent la région de manière récurrente. Il s'agit donc de deux formes de guerre, l'une déclarée et l'autre plus larvée, qui se déroulent dans une région aux marges d'un Dauphiné devenu simple province du royaume de France en 1349 mais qui reste essentielle pour le passage entre Provence et Piémont. Le Dauphin doit donc défendre sa frontière avec la Provence et assoier son autorité au cœur de cette région, principalement entre les villes de Gap et Embrun.

Pour ce faire, les réponses apportées par les autorités delphinales, par l'évêque de Gap, l'archevêque d'Embrun et, plus généralement, par tous les habitants touchés par la guerre sont de trois ordres :

1 / La levée de chevauchées delphinales dans les régions attaquées ou menacées. Dans ce cas, les sources montrent qu'il s'agit avant tout de l'appel à des écuyers et des clients, c'est-à-dire des hommes d'armes recrutés localement, ce qui évite le recrutement de mercenaires étrangers.

2 / Le renforcement des garnisons dans les châteaux, les villes, les passages clés de manière à les rendre permanentes, même quand les effectifs étaient restreints, les gardes et les guetteurs étant surtout de jeunes hommes du village, travaillant parfois aussi comme artisans dans les châteaux qu'ils défendent.

3 / La mise en défense des châteaux par divers travaux. Ceux-ci restent toutefois assez limités et leur coût ne dépasse jamais celui des dépenses de guerre (paiement des soldats, mission d'espionnage et frais de messagerie). Toutefois, les sources restent lacunaires et l'on ne sait pas grand-chose des travaux dans les châteaux qui n'appartenaient pas au Dauphin. Dans ces forteresses, il faut tout de même

noter que les travaux défensifs sont plus importants que les travaux de confort. L'A. constate enfin que la guerre n'entraîne pas de modification profonde du réseau fortifié et que les créations *ex nihilo* sont peu nombreuses. De même, la guerre n'apporte pas non plus de changements significatifs dans la structure de l'habitat. En fin de compte, c'est la défense des hommes par les hommes qui prime en Dauphiné.

Pour arriver à ces conclusions intéressantes, N. Nicolas présente ses recherches selon deux axes finalement assez indépendants. D'abord, elle décrit le « fait de guerre », c'est-à-dire les modalités du recrutement et les finances de guerre, et elle insiste sur l'aspect dérisoire des moyens mis en œuvre notamment dans l'équipement des soldats. L'étude des travaux dans les châteaux et les villes présente les commanditaires, puis les matériaux et les artisans du bâtiment qui interviennent. Elle passe ensuite à une description des constructions et des réparations défensives et termine par les rénovations limitées apportées aux châteaux. Utilisant habilement les sources écrites et les fouilles archéologiques, elle retrouve là certains aspects déjà mis en lumière par Philippe Bernardi pour Aix-en-Provence comme l'utilisation du plâtre comme enduit mais aussi comme liant. Dans l'ensemble, donc, cette étude de la construction, agrémentée de nombreux schémas et de tableaux très clairs ainsi que de photos parlantes, est agréable à lire, d'autant plus qu'un glossaire très précis permet de saisir le sens des mots locaux peu courants. Bien sûr, il y a peu de choses neuves, car on a affaire à des structures qui existent partout ailleurs, éventuellement sous des noms différents. Ainsi, les échiffes correspondent aux guérites qui se multiplient dans les régions du Nord, et particulièrement en Normandie. Par contre, l'appel à des maçons étrangers, notamment lombards ou milanais, est plus original mais n'est pas absent des régions plus septentrionales. On retrouve aussi le rôle des maîtres d'œuvre (des œuvres ?), notamment de ceux du Dauphin qui apparaissent ici aussi comme des hommes de terrain plus que comme des architectes, puisqu'ils sont avant tout chargés de rédiger des prix-faits ensuite mis aux enchères.

On peut donc considérer que ce livre s'inscrit dans la longue liste des travaux consacrés au bâtiments qui ont vu le jour depuis plusieurs décennies mais qu'il apporte une touche originale du fait de la relative excentricité de la région considérée.

Philippe LARDIN.

L'évêché de Maguelone au Moyen Âge. Actes de la Journée d'études du 13 décembre 2001, réunis par Daniel Le Blévec et Thomas Granier, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier 3 - Paul-Valéry (*Monspeliensa Medievalia*, 2), 2005, 138 p.

Ce recueil d'articles, fruit d'une journée d'études, éclaire l'histoire du diocèse de Maguelone, de ses origines jusqu'au XIV^e siècle. Martine Ambert évoque tout d'abord le site de Maguelone, île protégée par un cordon littoral sans doute bien plus au large au XI^e siècle qu'actuellement. L'enquête archéologique évoquée par Guy Barruol et Alexandrine Garnotel atteste une occupation importante dès le IV^e siècle. Une église funéraire et une nécropole, utilisées du VI^e au VIII^e siècle, témoignent de l'importance de la cité érigée en évêché à la fin du VI^e siècle. L'épiscopat de Jean I^{er} de Montlaur (1160-1190), étudié à partir des bulles pontificales par Henri

Vidal, semble significatif de la centralisation romaine, qui a cherché notamment à réduire les pouvoirs épiscopaux, en même temps que des tensions nées de la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire. Comme beaucoup de ses contemporains, Jean de Montlaur est en conflit avec son chapitre, sur des problèmes matériels et juridictionnels. Les décisions d'Alexandre III, hostile à un prélat teinté de gibelinisme, consacrent l'autonomie du chapitre et poussent l'évêque à prendre ses distances, en résidant désormais à Montpellier et non près de sa cathédrale insulaire. La correspondance de la chancellerie pontificale avignonnaise mise en lumière par Anne-Marie Hayez révèle quelques éléments de fonctionnement tant pour le chapitre – dont les relations avec l'évêque restent tendues – que pour les établissements monastiques : promotion aux principaux offices, discipline interne... Bénéfices séculiers comme réguliers sont concernés par les attentes ; les cardinaux sont très présents dans le diocèse, où ils obtiennent des bénéfices pour leurs protégés. C'est tout un pan de l'Église avignonnaise qui est ici éclairé. C'est dans ce contexte que Jean de Vissec publie des statuts pour le chapitre, que Jean-Loup Lemaitre présente ici en invitant à l'exploitation, menée par l'A. en d'autres articles, de ce véritable coutumier capitulaire. Enfin, Jacques Verger évoque l'intérêt des évêques pour les écoles de Montpellier : contrairement à ce qui est couramment mis en place dans d'autres universités, c'est à l'évêque que le pape confère la fonction de chancelier des universités de Montpellier, tant de médecine que de droit, ce qui n'alla pas sans provoquer des conflits aussi bien avec le roi d'Aragon qu'avec les maîtres de l'Université. Cette autorité épiscopale est cependant mise à mal au XIV^e siècle. Ces six communications éclairent différents pans de la vie d'un diocèse médiéval, donnant autant d'exemples de problèmes historiographiques importants (formation des diocèses, relations papauté-épiscopat-royauté, institutions ecclésiastiques et autorité épiscopale). On ne peut qu'encourager la publication de ce type de journées d'études, qui sont autant de pistes de recherches.

Véronique BEAULANDE.

Valérie Bessey, *Les commanderies de l'Hôpital en Picardie au temps des chevaliers de Rhodes, 1309-1522*, Millau, Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier, 2005 (*Milites Christi*, 3), 439 p., ill.

Le propos est de cerner l'adaptation des commanderies de l'Hôpital face aux crises dans une région particulièrement affectée par la guerre de Cent Ans. L'étude du réseau hospitalier en Picardie – 26 commanderies et 79 dépendances – est fondée sur une riche documentation, puisque, aux chartes de transactions des XII^e-XIII^e siècles, succèdent les actes de gestion, les décisions capitulaires et surtout les enquêtes et visites prieurales qui, malgré leurs limites, ouvrent désormais au champ économique des données chiffrées. L'ouvrage est scindé en deux : les trois premières parties (p. 5-99) adoptent une démarche synthétique, tandis que la dernière (p. 111-313) présente les monographies des 26 commanderies classées par diocèse.

La première partie, en s'attachant à la constitution des maisons et de leurs temporels, remonte aux origines templières. Implanté dans la région dès les années 1130, le Temple a connu un développement plus important que l'Hôpital auquel il légua 18 commanderies à partir de 1312. Le modèle d'implantation, similaire à celui de la Normandie, est classique : les axes de communication dic-

tent la distribution de maisons majoritairement rurales, même si les commanderies ont souvent installé une dépendance en ville – cinq évêchés sur six sont ainsi marqués par la présence des frères guerriers.

Les conséquences du conflit franco-anglais qui s'ouvre dès 1339 et se prolonge jusqu'aux années 1480 font l'objet de la deuxième partie. Les incendies, pillages et occupations n'incitent pas les hospitaliers à fortifier leurs commanderies mais plutôt à se réfugier dans les maisons urbaines. Les troubles durables provoquent une désorganisation des réserves, la progression des friches, l'effondrement des revenus seigneuriaux dont une partie finit par être affermée. Même le développement des baux de courte durée – dès 1373, 62 % des réserves sont affermées – est entravé par la difficulté à trouver des preneurs et à encaisser les loyers. La baisse générale des revenus, les frais d'entretien des bâtiments et le paiement des responsions qui absorbent à eux seuls près des trois quarts des revenus expliquent la grave crise financière de la fin du XV^e siècle.

Dès la fin des guerres de Bourgogne (1482) s'amorce toutefois un mouvement de reconstruction : c'est la troisième partie. Les hospitaliers attirent fermiers et tenanciers par des baux avantageux, les bâtiments sont restaurés à peu de frais, tandis que certaines commanderies sont regroupées afin de constituer des baillies plus fortes. En 1522, au moment où l'Hôpital perd Rhodes, la gestion des maisons picardes est redevenue saine.

La quatrième partie livre 26 dossiers monographiques où sont présentés la localisation et l'origine de chaque commanderie, les effets des crises, les modalités de la reconstruction, le personnel et, enfin, l'état de la documentation. Soutenu par une iconographie abondante (plans anciens, photographies, cartes), ce catalogue donne notamment une idée de la conservation du patrimoine bâti. Des annexes offrent enfin 19 pièces justificatives et un répertoire prosopographique des commandeurs et gouverneurs rassemblant 246 entrées.

Maîtrisant des archives variées et sensible également à l'approche de terrain, V. B. renoue avec la tradition de l'histoire socio-économique. Le récit, alerte, s'appuie sur de longues citations de sources qui donnent vie aux malheurs affrontés par les hospitaliers. Sans doute la documentation aurait-elle davantage permis de considérer ces derniers pour ce qu'ils auraient encore dû être : des religieux. Quelle fut la conséquence des crises sur la vie régulière ? On devine que, dès le milieu du XIV^e siècle, les maisons sont déjà dépeuplées, ce qui explique, au-delà du contexte économique, le caractère inéluctable de l'affermage, d'abord au profit des frères eux-mêmes, puis de preneurs laïcs. L'Hôpital avait constitué et hérité du Temple un « patrimoine d'Église » – paroisse et *spiritualia* – qui aurait peut-être mérité d'être plus clairement évalué. Comment les frères furent-ils perçus des fidèles à partir du moment où ils se déchargèrent sur les fermiers du patronage des cures ? L'enquête pontificale de 1373 puis les visites prieurales de plus en plus régulières s'inscrivent dans des préoccupations réformatrices qui sont dans l'air du temps : la *reformatio in capite et in membris* n'est pas seulement matérielle, elle est aussi morale. Ce contexte aurait mérité d'être considéré. Enfin, l'A. aurait pu exploiter la mine d'informations rassemblées pour ses notices prosopographiques et en dégager des observations synthétiques sur les vocations – comment et pourquoi devient-on hospitalier à la fin du Moyen Âge ? –, les profils de carrières, les formations universitaires, les lignages liés à l'ordre.

Ce beau travail éclaire cette autre époque de mutation à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes, mais l'intérêt des données accumulées aurait autorisé quelques approfondissements.

Damien CARRAZ.

Markus Schlicht, *Un chantier majeur de la fin du Moyen Âge. La cathédrale de Rouen vers 1300. Portail des Libraires, portail de la Calende, chapelle de la Vierge*, Caen, Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XLI, 2005, 425 p.

Sous ce titre paraît la thèse de doctorat soutenue par Markus Schlicht à l'Université de Paris X - Nanterre en 1999. L'ouvrage constitue un apport de premier plan à l'histoire de l'architecture et de la sculpture à l'époque gothique, passée la période des grandes cathédrales du XIII^e siècle. Historiens et historiens de l'art ont, en effet, longtemps partagé l'idée selon laquelle la création gothique se serait affaiblie ou épuisée après le règne de Louis IX, en parallèle à une détérioration de la conjoncture économique, annonciatrice des crises du XIV^e siècle. Cette idée se trouve aujourd'hui mise en débat. Grâce à la thèse de Markus Schlicht, le cas désormais bien argumenté de la cathédrale de Rouen prend valeur d'exemple.

Dans son état actuel, la cathédrale de Rouen résulte d'une reconstruction amorcée à la fin du XII^e siècle. Interrompus par un incendie en 1200, repris ensuite selon une chronologie dont le détail a fait l'objet d'un examen récent de la part de Dorothee Heinzelmann (2003), les travaux furent activement poussés jusque dans les années 1230. À cette date, on aurait pu croire l'édifice achevé. Il n'en fut rien. La construction d'un cloître et d'une salle capitulaire fut ébauchée, des chapelles latérales furent ajoutées aux bas-côtés de la nef. Surtout, à partir des années 1280, l'archevêque Guillaume de Flavacourt (1278-1306) et le chapitre de Rouen s'attachèrent à moderniser en profondeur la cathédrale, par la reconstruction de la chapelle axiale du chevet et des pignons du transept, en trois chantiers de style gothique rayonnant qui forment l'objet de la présente étude.

Il aurait été simple de diviser l'analyse en trois parties, consacrées chacune à l'un de ces chantiers. Markus Schlicht a fait un autre choix : il a voué une première partie à l'architecture, où se trouve précisée la datation du portail des Libraires (1281 - av. 1300) puis de la chapelle de la Vierge (v. 1302-1310) et du portail de la Calende (v. 1310 - av. 1340), une deuxième à l'étude du décor sculpté, une dernière aux commanditaires et aux enjeux des travaux qui furent alors entrepris. Cette approche raisonnée permet à Markus Schlicht de mettre en valeur, davantage que n'avaient réussi à le faire ses prédécesseurs (Louise Lefrançois-Pillion, 1907 ; Hartmut Krohm, 1971), la cohérence du dessein d'ensemble mais aussi les inflexions de la commande et les évolutions du projet.

Sur le long demi-siècle que durèrent les travaux, Markus Schlicht distingue en effet deux périodes principales. La première fut dominée par la personnalité de l'archevêque Guillaume de Flavacourt, initiateur et actif promoteur du chantier. Ce fut lui qui octroya au chapitre les terrains nécessaires pour bâtir le portail des Libraires, lui qui lança la reconstruction du palais des archevêques, lui encore qui décida de reconstruire sur un plan plus vaste la chapelle d'axe de la cathédrale, destinée à devenir la nécropole des archevêques de Rouen et donc à magnifier le pouvoir archiépiscopal. L'autre période s'ouvrit à la mort de Guillaume de Flavacourt. Le projet monumental connut alors une évolution notable, qui conduisit à la mise en chantier du portail de la Calende, qui n'était peut-être pas prévu en 1281, et par contre-coup à une redéfinition du programme décoratif du revers du portail des Libraires. Les évolutions stylistiques notées par l'A. entre la face extérieure et le revers du portail des Libraires corroborent également l'idée d'une reprise de la statuaire : Markus Schlicht détermine ainsi une nouvelle ligne de par-

tage entre les deux chantiers, qui ne correspond pas à une division simple nord/sud et qui justifie *a posteriori* le plan de l'ouvrage. Dans une étape ultime, le chapitre fit intégrer, dans le gâble de la rose du portail de la Calende, un relief du Couronnement de la Vierge sans rapport direct avec l'iconographie des parties basses, centrée, elle, sur les cycles de la Passion et de la Résurrection.

Aux yeux de Markus Schlicht, ces évolutions sont liées à des circonstances pour certaines purement locales. Si le chapitre avait pleinement collaboré aux entreprises de Guillaume de Flavacourt, la mort de l'archevêque lui permit de retrouver un rôle de premier plan dans la conduite des travaux. Profitant du généreux héritage d'un bourgeois de Harfleur, Jean Gorren, le chapitre aurait décidé de prolonger l'œuvre du bras nord par la mise en chantier d'un nouveau portail au bras sud, destiné à manifester la puissance et la richesse du chapitre. Il fallut alors concevoir un nouveau programme décoratif, qui devait englober le portail sud mais aussi, pour des raisons d'homogénéisation de l'espace intérieur, le revers du portail nord. Pour leur part, les remaniements apportés vers 1330-1335 aux parties supérieures de la Calende, avec l'intégration d'un Couronnement de la Vierge, s'expliqueraient par le contexte politique du début du XIV^e siècle. Markus Schlicht rappelle ici la commande, par le chapitre et peut-être à la même époque, de gisants rétrospectifs des ducs-rois de Normandie, commande qui semble traduire une surprenante nostalgie pour la période antérieure à 1204. Que le groupe rouennais du Couronnement de la Vierge soit calqué sur celui de la façade occidentale de Reims, la cathédrale des sacres, suggère également la prétention de Rouen à redevenir l'église du couronnement des ducs. Ces éléments, qui vont tous deux dans le sens d'une exaltation des anciens seigneurs de la province et des prérogatives politiques du chapitre, sont mis en rapport avec le rétablissement, fin 1332, du titre ducal aboli par la conquête de 1204, et avec le fait que le chapitre avait depuis 1315 la garde de la Charte aux Normands, par conséquent qu'il était le garant des franchises et privilèges de la province. Ainsi Markus Schlicht en arrive-t-il à une nouvelle interprétation des travaux entrepris à la fin du XIII^e siècle : en dotant l'édifice d'une nouvelle façade, avec un décor architectural et sculpté d'une exceptionnelle richesse, le chapitre cathédral ambitionnait de mettre en scène sa puissance, son prestige, ses prérogatives spirituelles et juridico-politiques, dans le prolongement de l'action initiée par Guillaume de Flavacourt, auteur d'une véritable théâtralisation du pouvoir des archevêques de Rouen.

Pour chacun de ces trois chantiers, il s'agissait d'égaliser, voire d'éclipser les principales réalisations du gothique rayonnant à Paris (la Sainte-Chapelle et les chapelles rayonnantes ajoutées au chevet de Notre-Dame), en Île-de-France (Saint-Denis, Poissy), en Beauvaisis (Saint-Germer-de-Fly) et jusqu'en Normandie (Écouis, Saint-Ouen de Rouen). Ce fut un succès manifeste, puisque l'influence du chantier de la cathédrale rouennaise se ressent sur les monuments proches, mais aussi bien au-delà de la Normandie : Markus Schlicht l'a repérée au portail du bras nord du transept de la cathédrale de Bordeaux (v. 1310-1320), à la façade occidentale de la cathédrale de Lyon (v. 1308-1332), et jusqu'à la chapelle de Clément VI au Palais des papes, à Avignon (1346-1352). Au terme de la démonstration, ce que les historiens de la cathédrale de Rouen considéraient naguère comme de simples « remaniements » apportés après coup à la cathédrale du premier tiers du XIII^e siècle s'avère constituer l'une des plus importantes entreprises de l'art monumental des alentours de 1300. Notons en passant que c'est bien un véritable phénomène d'émulation artistique qui se trouve analysé ici. Le *morbus aedificandi* si caractéristique de la première moitié du siècle n'avait donc pas disparu. À elle seule – mais on pourrait la compléter par bien des exemples –, cette conclusion est

lourde de conséquences pour le prétendu affaiblissement de la création artistique vers la fin du XIII^e siècle.

Dans cette belle publication, seuls quelques points mériteraient d'être clarifiés ou davantage étayés. Il en est ainsi de l'analyse des gisants « rétrospectifs » des ducs-rois, redatés rapidement et sans la précision chronologique suffisante pour en faire un argument décisif (p. 347-352). Il en va de même pour les rapports supposés avec le contexte politique du premier tiers du XIV^e siècle, car les dates des événements invoqués comme déterminants ne correspondent que de manière approximative à celles proposées par Markus Schlicht pour l'exécution du portail de la Calende. L'ouverture du chantier, vers 1310, précède l'octroi de la Charte aux Normands (1315) ; on ne voit d'ailleurs pas très bien si un lien, direct ou non, doit être établi entre le fait que les chanoines aient eu la garde de ce document célèbre et le programme iconographique du nouveau portail. Et le rétablissement du titre ducal en 1333 n'est-il pas bien tardif pour avoir eu une incidence sur le décor sculpté des parties hautes et donc sur la conception du gâble de la rose, certainement fixée dans ses grandes lignes dès le début du projet ? Cet événement n'intervint-il pas non plus trop tard dans l'exécution d'un portail que nous savons terminé quelques années avant 1340 ? Quant à l'interprétation du Couronnement de la Vierge, n'aurait-il pas fallu davantage tenir compte du réexamen proposé par Peter Kurmann pour le cas de Reims (1996, étude citée par Markus Schlicht p. 358), qui minimise l'idée trop simpliste d'une évocation directe, par cette iconographie, de la cérémonie du sacre qui se déroulait à l'intérieur de la cathédrale ?

La prudence s'impose aussi au sujet de l'identification du donateur présumé du portail de la Calende, le bourgeois de Harfleur Jean Gorren (p. 110-111), identification déjà admise par les prédécesseurs de Markus Schlicht (Charles de Beaurepaire, 1903-1905 ; Hartmut Krohm, 1971). S'il figure – sans autre précision – dans le nécrologe du chapitre rédigé en 1329, le nom de ce personnage n'apparaît qu'en 1426-1427 dans les comptes du chapitre, et il n'est mentionné comme ayant fait construire le portail qu'à partir de 1435. À cette date, le mécénat privé s'était suffisamment développé pour que l'idée d'un bourgeois commanditaire d'un portail de transept dans une cathédrale archiépiscopale ne choque pas les esprits, mais peut-on en dire autant du début du XIV^e siècle ? Ce point aurait dû être discuté, car, s'il est avéré, il constitue un cas pour ainsi dire unique : en règle générale, le mécénat privé, laïque, bourgeois de surcroît, ne concerne à cette époque que des espaces secondaires (fondation de chapelles), la commande de vitraux ou de mobilier liturgique et funéraire. L'idée qu'un mécène privé, extérieur au clergé de la cathédrale et même à la ville, ait pu financer dans une très large mesure le chantier de la Calende ne s'accorde guère non plus avec les intentions politiques que Markus Schlicht prête au chapitre. L'identification de l'une des statues au revers du portail comme étant celle de Jean Gorren en donateur (Markus Schlicht, p. 191 et non 199 comme indiqué p. 416, propose de restituer un personnage qui présente dans ses mains une maquette de la construction) appelait également une justification plus poussée. Elle ne peut en effet s'appuyer que sur l'exemple d'Enguerran de Marigny à Écouis : mais cet exemple, quoique contemporain, est assez différent, d'abord en raison du statut du personnage et de son envergure politique, ensuite parce que Enguerran de Marigny est aussi le créateur du chapitre d'Écouis. Jean Gorren, bourgeois de Harfleur, occupe dans la société et dans l'histoire du chapitre de Rouen une place beaucoup plus insignifiante : aurait-elle justifié une statue en pied, dans la posture du donateur, au revers du portail des Libraires ? Le débat, qui intéresse tous ceux qui travaillent sur la structure de la commande et la sociologie de la création artistique, méritait au moins d'être ouvert.

Ce sont là des pistes pour de futures recherches davantage que de véritables critiques, car le travail accompli, qui a exigé une spécialisation en architecture mais aussi en sculpture, est déjà remarquable. Au-delà de ces considérations générales, l'étude de Markus Schlicht présente encore l'intérêt d'entrer de manière incisive dans le détail de ce long chantier. La connaissance des commanditaires que sont les chanoines et les archevêques a certes été facilitée par les enquêtes de Vincent Tabbagh sur le clergé rouennais dans le cadre des *Fasti ecclesiae gallicanae*, mais les parcours individuels de tel ou tel membre influent du chapitre sont présentés avec une grande précision, ce qui contribue à faire sentir la réalité vivante, humaine, du chantier. On notera aussi le brillant réexamen des sources mentionnant le nom du maître d'œuvre Jean Davy (p. 314-316), dont Markus Schlicht montre qu'il n'a guère pu être l'auteur du portail des Libraires, contrairement à ce qui était affirmé jusqu'à présent. Les textes permettant d'affermir la chronologie des travaux sont discutés avec rigueur, même s'il est parfois permis de privilégier une interprétation différente (p. 109, au sujet de la Vieille Tour, dont il n'est pas évident qu'il s'agisse du château royal). Les questions de topographie urbaine ne sont pas oubliées, ce qui se traduit par des pages intéressantes et bien illustrées (fig. 3 et 279) sur les fonctions des nouvelles façades, leur rôle dans l'établissement des circulations à l'intérieur et autour de la cathédrale. On retiendra également la belle analyse sur le « portail systématisé » et sur le principe de « cohérence verticale » (p. 47-50) mis en œuvre au portail des Libraires, qui prélude à l'organisation des formes dans l'architecture flamboyante. À de nombreuses reprises, d'ailleurs, des schémas explicatifs issus de la modélisation numérique viennent éclairer le discours et appuyer l'argumentation ; cette volonté de pédagogie se retrouve dans les pages consacrées à la sculpture, où Markus Schlicht a utilisé les ressources de la retouche d'image par ordinateur, de manière à signaler visuellement au lecteur les interventions postérieures au XIV^e siècle.

Au total, Markus Schlicht signe ici un très beau volume qui vient enrichir l'historiographie scientifique de la cathédrale de Rouen et qui, au-delà, représente une contribution majeure à l'étude de l'art gothique rayonnant en France autour de 1300.

Yves GALLET.

Sophie Cassagnes-Brouquet, *L'art en famille. Les milieux artistiques à Londres à la fin du Moyen Âge (1350-1530)*, Turnhout, Brepols (Histoires de famille. La parenté au Moyen Âge, 4), 2005, 312 p.

L'ouvrage de Sophie Cassagnes-Brouquet, *L'art en famille*, constitue une belle étude systématique d'un groupe professionnel, celui des artistes londoniens de la fin du Moyen Âge ou plutôt, comme le précise l'A., celui des artisans d'art ; le terme d'« artiste » est en effet à utiliser avec précaution dans la mesure où les conceptions médiévales de l'art sont très différentes de nos conceptions modernes et que le risque d'anachronisme est grand. L'A. part du constat suivant : Londres n'est généralement pas considérée comme un centre artistique majeur de cette période, n'ayant pas le rayonnement international de villes comme Paris ou Florence, par exemple. C'est pourtant un centre important, où existe une demande régulière de la part des élites – cour, *gentry*, élites ecclésiastiques et urbaines. Elles sont à l'origine d'une production locale importante, même si les commandes à des

artistes étrangers sont soutenues, notamment au XV^e siècle. Cette production locale reste cependant très difficile à évaluer, car la plupart des œuvres réalisées à cette époque ont aujourd'hui disparu.

Dans ce contexte, ce n'est pas une histoire de l'art londonien que l'A. se propose d'entreprendre, mais bien une histoire sociale, une « sociologie historique » du milieu artistique londonien, regroupant des métiers bien spécifiques : orfèvres, peintres, enlumineurs, verriers, sculpteurs, tapissiers et brodeurs. Il faut souligner que ce milieu n'est pas forcément homogène : il existe une importante hiérarchisation, à la fois entre les métiers et au sein même de chacun des métiers. Quoi qu'il en soit, l'A. construit cette histoire grâce au dépouillement de nombreuses sources très variées. On peut citer, entre autres, les testaments, les reconnaissances de dettes, les archives des métiers (notamment celle des orfèvres), celles de la cour de justice des échevins, les comptes de la Garde-Robe du roi... Ce dépouillement a conduit à la constitution d'une base de données de grande ampleur, comprenant 1 032 individus sur la période 1350-1530 (au milieu du XV^e siècle, le nombre d'artisans d'art actifs était environ de 150 personnes). L'analyse de cette base, couplée à la lecture minutieuse des sources (les exemples présentés sont d'une grande richesse), a permis à l'A. d'analyser les différentes facettes de la vie des artisans d'art londoniens.

Ainsi une première partie s'attache-t-elle à la démographie de ces métiers d'art et à leur implantation dans l'espace urbain, en prenant en compte la part des artistes locaux et celle, relativement importante (10 à 20 %), des artistes étrangers, le plus souvent originaires des Pays-Bas. L'A. s'interroge également, dans cette partie, sur le degré d'intégration de ces derniers.

La seconde partie porte sur l'activité professionnelle proprement dite des artisans d'art. Elle comprend une analyse de leur carrière – apprentissage, maîtrise, degrés intermédiaires (valets), place des femmes – et des cadres de production (l'atelier) puis une étude de leurs relations avec leurs clients, centrées avant tout, comme pour pratiquement toute la production médiévale, sur la commande. Les différents types de commanditaires – noblesse, élites ecclésiastiques et urbaines – sont étudiés successivement, ainsi que les différents types d'œuvres commandées. Insistance est faite sur les tombes et objets précieux (bijoux, vaisselles...), qui constituent les pans les plus importants de la production. Un chapitre entier est consacré à la question cruciale de la place de la cour dans la production locale, sachant que l'existence même d'une cour royale anglaise est, à certaines périodes, problématique. Les orfèvres, qui sont également les monnayeurs du roi, occupent une place spécifique au sein de ces différentes relations.

Dans une troisième partie, l'A. s'intéresse à la place des artistes au sein de la société urbaine londonienne. Elle revient sur l'importance de la structure des métiers, qu'elle détaille, aussi bien sur le plan économique et social que sur le plan politique. Elle note ici une opposition majeure entre les orfèvres, qui constituent un des treize métiers majeurs de Londres – une compagnie à livrée –, et les autres métiers artistiques, qui font tous partie des métiers mineurs. Seuls les premiers sont susceptibles de participer au gouvernement de la ville. Sophie Cassagnes-Brouquet s'attache ensuite à décrire la position individuelle des artistes dans la ville, que ce soit au niveau des fonctions urbaines et professionnelles ou sur le plan de leur condition économique et sociale. Elle souligne les grandes disparités qui existent au sein de chaque métier et entre chaque métier – les orfèvres étant au plus haut – et émet l'hypothèse intéressante d'une hiérarchie fondée sur la matière travaillée par l'artiste plutôt que sur son habileté. Enfin, elle s'interroge sur les rapports quotidiens entre individus au sein des métiers et avec les autres groupes sociaux. Dans

ce domaine, elle indique qu'une des spécificités des artistes par rapport aux autres artisans est peut-être leur plus grande proximité avec les élites nobles et cléricales.

La dernière partie, enfin, constitue une étude de la dévotion des artisans d'art, réalisée essentiellement grâce aux 288 testaments subsistants. Du fait de la nature de ces sources, cette dévotion se manifeste avant tout dans les préparatifs qui entourent la mort, une mort d'abord sociale et accompagnée. Dans ce cadre, les artisans d'art semblent manifester une dévotion traditionnelle, relevant en grande partie de l'« économie du salut » alors dominante (importance des messes, du culte de la Vierge et des saints, des images...). Seuls les testaments des artisans étrangers laissent apparaître des signes relevant d'une dévotion plus individuelle, influencée par la *devotio moderna*. Enfin, l'analyse des dons et des legs permet de dégager l'attachement de ces hommes à leur paroisse et aux confréries auxquelles beaucoup adhèrent, mais aussi à d'autres institutions religieuses comme celles des chartreux ou des ordres mendiants ; elle suggère aussi la présence de véritables préoccupations charitables, tournées notamment vers les pauvres et les prisonniers. Tout cela dessine une dévotion fortement ancrée dans la société urbaine, en particulier dans le cadre du quartier et de la paroisse.

À la lecture de cet ouvrage, deux regrets doivent être mentionnés : d'une part, certaines hypothèses très intéressantes – comme la question de la hiérarchisation des métiers artistiques – auraient mérité un développement plus ample ; d'autre part, sur le plan strictement méthodologique, il manque une explication sur la constitution de la base de données, qui forme pourtant le socle de ce travail ambitieux.

Mais l'apport de cette étude minutieuse du milieu artistique londonien de la fin du Moyen Âge est important. Cette analyse d'un groupe précis, dont l'A. reconnaît elle-même que ses spécificités sont finalement assez peu nombreuses, permet en effet d'appréhender plus généralement la vie des artisans et des marchands de la ville de Londres dans toutes ses dimensions. Notre connaissance de la société urbaine de la fin du Moyen Âge en est ainsi grandement enrichie.

Aude MAIREY.

Andreas Tacke (dir.), *Kontinuität und Zäsur. Ernst von Wettin und Albrecht von Brandenburg*, Göttingen, Wallstein Verlag (Schriftenreihe der Stiftung Moritzburg, vol. 1), 2005, 415 p.

Il y a un peu plus de cinq cents ans, en 1503, Albrecht de Brandebourg, archevêque de Magdebourg (1490-1545), achevait la construction de sa résidence de Moritzbourg, dans la ville de Halle, entamée par son prédécesseur, Ernst de Wettin (1479-1490). Les actes du colloque organisé à cette occasion sont publiés dans le premier volume des *Cahiers de la fondation de Moritzburg*. L'ouvrage s'intéresse à l'étude d'une résidence princière à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance.

Les différentes contributions s'organisent autour d'un questionnement central et de deux thèmes principaux. Dans l'Empire plus qu'ailleurs, la fin du xv^e et le début du xvi^e siècle sont marqués du sceau de la rupture. La Réforme remet en cause le pouvoir des archevêques, à une époque où l'évolution des mentalités politiques et artistiques conduit ceux-ci à d'importantes innovations architecturales.

Toutefois, l'ampleur de ces changements ne doit pas masquer les continuités qui se font jour, d'une époque à l'autre.

La communication de Werner Freitag montre ainsi que la Réforme s'installe très progressivement dans la ville de Halle. Elle n'est pas imposée d'en haut, par la conversion du prince au protestantisme. Elle n'est pas davantage l'expression d'une mutation sociale ou d'une révolte politique. Elle résulte au contraire de la lente maturation des idées nouvelles au sein du conseil, ce qui n'empêche pas les élites municipales de s'efforcer de maintenir la paix au sein de la communauté urbaine et de s'accommoder sans trop de difficultés de la résidence d'un archevêque catholique, tant la ville profite de la présence de ce dernier. Ce n'est qu'au terme du processus de Réforme, en 1540, qu'Albrecht devra quitter Moritzbourg pour toujours.

Le projet architectural qui donna naissance au château de Moritzbourg connut lui aussi une profonde évolution. Entamé en 1479 sous l'épiscopat d'Ernst de Wettin, il était alors conçu comme un centre traditionnel de pouvoir au Moyen Âge, abritant derrière des murs épais la cour et l'administration du prince ecclésiastique. Onze ans plus tard, Albrecht de Brandebourg s'efforce d'en faire un palais citadin, selon une conception plus proche de l'esprit de la Renaissance (H.-J. Krause). Devenu archevêque de Mayence, ce prince fit aussi édifier la fontaine du marché de la ville, monument qui témoigne de la même volonté de mettre en œuvre une véritable politique d'urbanisme (S. Heinz). Le passage du Moyen Âge à la Renaissance se traduit aussi dans les monuments funéraires des deux archevêques (S. Hauschke, K. Merkel), ainsi que dans les œuvres picturales (M. Wimers) et les médailles (H. Maué) commandées par Albrecht à des artistes prestigieux, notamment Dürer.

Le changement d'époque est également étudié sous l'angle politique et administratif dans les communications de B. Streich, M. Scholz et W.-E. Winterhager. La succession d'Albrecht de Brandebourg à Ernst de Wettin traduit la modification des rapports de force dans le nord-est de l'Empire à la fin du xv^e siècle, les Hohenzollern prenant alors définitivement l'ascendant sur la dynastie saxonne. Le poids du contexte s'avère enfin déterminant du point de vue de l'échec final d'Albrecht, qui ne peut se maintenir à Halle et dont les moyens financiers sont loin d'être à la hauteur de ses goûts et de ses ambitions artistiques (M. Brecht). Pourtant, H. Lange montre que c'est une politique identique qui a permis, à longue échéance, la stabilisation de la suprématie cléricale à Wurzburg et à Salzbourg. Preuve que la problématique envisagée, l'une des plus intéressantes et des plus complexes de cette période, ne pourra, comme beaucoup d'autres, se résoudre que par la comparaison.

Christophe RIVIÈRE.

Viviane von Kaenel, *Histoire patrimoniale et mémoire familiale. L'inventaire des archives de la famille Bouvier (1445)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2003, 174 p. (*Cahiers lausannois d'histoire médiévale*, 31).

Les travaux sur les inventaires d'archives de la période médiévale sont suffisamment rares pour être soulignés. Ils méritent de l'être encore davantage lorsqu'ils portent sur des inventaires d'archives ayant appartenu non à des institutions, mais à des seigneurs laïcs ou à des particuliers. C'est le cas de l'ouvrage de Viviane

von Kaenel qui se propose d'analyser l'inventaire des archives de la famille Bouvier, une famille d'officiers de Savoie dont la réussite est due à l'un de ses membres, François Bouvier, qui termina sa carrière comme bailli de Chablais en 1443. À sa mort, qui survient en 1445, son fils aîné, Louis, entreprend de classer les archives familiales et d'en dresser un inventaire. Cet inventaire est aujourd'hui conservé aux Archives cantonales de Vaud, sous la cote Af 6 avec la dénomination inexacte de « Cartulaire Bouvier de Villeneuve ». Fort de 86 folios papier, format A4, son intérêt tient tout à la fois à son organisation et aux pratiques archivistiques qu'il met en œuvre.

Rédigé en latin, le registre est organisé en cinq parties. Son originalité réside dans le fait que la deuxième et la troisième partie – la première est le prologue dans lequel François expose les raisons qui l'ont conduit à rédiger cet inventaire – constituent un véritable récit historique centré d'une part sur la personne de François Bouvier, d'autre part sur celle de Jeannette Cordier, femme de François – et donc mère du rédacteur –, et sur sa dot qui est longuement décrite. Plus précisément, le passage consacré à François Bouvier s'articule autour de deux temps de sa vie : en premier lieu, le départ de son Bugey natal pour Villeneuve où il s'installe et où la famille s'enracine ensuite, ce qui donne lieu à un récit singulier où le fils obéissant demande à son père en larmes son émancipation ; le reste du récit est consacré à un résumé de sa carrière au sein de l'administration territoriale savoyarde, montrant à quel point le prestige attaché au service princier est grand aux yeux des hommes du temps. Si Louis insiste sur cet aspect de la vie de son père, c'est parce que l'office lui a permis d'accéder à la noblesse. De même, si Louis met en exergue la figure de sa mère, c'est parce que, issue d'un lignage noble et fortuné, elle apporta avec elle lors de son mariage une dot substantielle à l'origine de la fortune du couple. Mais la possession d'un certain nombre de biens venus de la dot ou acquis par la suite dans le Chablais fut contestée du vivant de François et de Jeannette. Dès lors, la rédaction de l'inventaire répond à un impératif, celui pour le fils de défendre le patrimoine familial, manifestation éclatante de la réussite sociale du père et, à travers lui, de la lignée. Comme l'écrit V. von Kaenel : « Plus qu'un simple répertoire d'archives, l'inventaire est un précieux instrument juridique dont le rôle est de participer à l'enregistrement et à la conservation des lettres de possession » (p. 36). Cela explique la structuration des quatrième et cinquième parties de l'inventaire : la quatrième recense les acquisitions et les achats effectués par François de son vivant, laquelle est accompagnée, comme d'ailleurs la troisième partie, d'une argumentation juridique confortant ces acquisitions ; la cinquième a trait à l'exploitation économique du patrimoine des Bouvier : se trouvent ici rassemblées les analyses des actes d'accensements, d'abergements, de prélèvements de redevances, etc. Au total, l'inventaire répertorie 297 actes originaux, parmi lesquels se trouvent six livres de comptes ; ils sont datés de 1293 à 1456.

L'examen de l'inventaire et la consultation des quelque vingt et un originaux encore conservés aujourd'hui permettent de cerner assez précisément la façon dont Louis Bouvier a procédé pour mener à bien sa mission. D'abord, Louis a trié par matière les actes qu'il a réunis en 34 liasses. Trente d'entre elles ont été cotées. Le contenu moyen des liasses se situe entre 7 et 8 actes qui sont classés selon un ordre chronologique. Les actes ont aussi été cotés – la cote se trouve au dos du document original –, et les cotes qui leur ont été attribuées sont situées au bas de chaque analyse dans l'inventaire, en marge droite des folios. Pour ce faire, Louis Bouvier a eu recours à trois principaux systèmes de cotation : d'abord le système alphabétique avec choix d'une lettre initiale qui est une consonne (à l'exception

du C, écarté en raison de sa double signification puisqu'il veut dire 100 en chiffre romain), suivie d'une deuxième lettre qui est une voyelle. Pour étendre les possibilités de cotation, les consonnes ont été doublées (BB, DD, etc.) ; le deuxième système, qui concerne une dizaine d'actes, est une variation à partir d'un nom propre, celui d'une famille de Noville, la famille Blanc avec laquelle les Bouvier étaient en litige, latinisé en *Albi*, et qui varie à chaque nouvelle cote (*Albi*, *Albe*, *Alba*, *Albo*, etc.), puis à partir de la première lettre de l'alphabet grec, *Alpha* ; enfin, le troisième système est une cotation numérique, en chiffre romain, qui va de 1 à 256. Si Louis a fait preuve d'originalité dans le choix des systèmes de cotation des actes, il a été plus créatif encore pour la cotation des liasses : lettres majuscules, idéogrammes (trèfles, dessins géométriques, main pointant un index, liasse tenue par une ficelle), noms de vertus pour 10 liasses (ainsi, la liasse *justicia* précède la liasse *virtus*, qui précède à son tour la liasse *prudencia*, etc.), noms d'individus qui sont les noms de familles de tenanciers liés aux Bouvier (liasses *Boumerii*, *Myaz*, etc.), servent à identifier les 30 liasses cotées. Quant à leur conservation, les rares indications qui filtrent de l'inventaire laissent penser que, sans surprise, les liasses étaient entreposées dans des caisses et des sacs, ou alors sur des rayonnages, dans une *camera* de la maison de Villeneuve.

Concernant les analyses, force est de reconnaître leur grande qualité. Louis s'est astreint chaque fois à en donner les éléments fondamentaux, sans suivre pour autant de manière linéaire l'ordonnement diplomatique de l'acte original : nature du document, personnes concernées par l'accord ou contenu de l'acte, mention, description (vigne, terre, champ) et localisation des biens, prix de l'achat en cas de transaction ou montant de la redevance attachée aux parcelles citées, datation, nom du notaire devant qui l'acte a été passé.

Au total, le travail de Louis Bouvier frappe par son caractère avancé pour un inventaire de particulier du XV^e siècle, spécialement en matière de cotation. Là est son grand intérêt. Si la formation notariale de Louis n'est pas étrangère à la grande technicité dont il a su faire preuve dans son travail, il est vraisemblable – c'est la thèse défendue par V. von Kaenel – que les pratiques de classement et d'inventariage des archives expérimentées au même moment dans l'administration savoyarde ont eu une influence sur le travail du fils du bailli de Chablais. Peut-être est-ce d'ailleurs ce dernier qui, confronté au cours de sa carrière à la question de l'organisation et de la conservation des actes administratifs, a sensibilisé son fils à cette question ? Si tel est le cas, il y aurait là un bel exemple d'acculturation administrative. Mais l'intérêt de l'inventaire tient aussi au fait qu'il n'est pas qu'un inventaire. Par la place qu'il fait à la personne de François Bouvier et à celle de son épouse, le registre se veut aussi livre de mémoire : il met en exergue les figures des quasi-fondateurs de la lignée, ceux dont il faut garder souvenir. Histoire et mémoire se mêlent étroitement et l'inventaire se mue alors en livre de raison. En cela, il participe à « l'invention du passé familial » des Bouvier.

Comme le veut la collection des *Cahiers lausannois*, la deuxième partie du volume est composée non de l'édition en entier, mais de transcriptions, sous forme d'extraits, de l'inventaire, accompagnées, pour certaines d'entre elles, d'une traduction en français. Le lecteur pourra y découvrir le prologue, le récit historique consacré à François Bouvier et une sélection de registres. Un utile tableau résumant le contenu de l'inventaire clôt le livre.

Olivier MATTEONI.

Gilles Lecuppre, *L'imposture politique au Moyen Âge. La seconde vie des rois*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2005, 405 p., 30 €.

L'ouvrage constitue la version condensée d'une thèse soutenue devant l'Université de Poitiers en 2002. Le sujet, assez peu étudié jusque-là, avait surtout tenu l'attention des « amateurs d'anecdotes piquantes et de belles fables morales » qui en ont fait leurs délices depuis le XVI^e siècle, ou celle des historiens qui, à partir du XIX^e siècle, se sont essentiellement livrés à des études au cas par cas. L'ambition de Gilles Lecuppre est autre : dépasser l'anecdote et le fait individuel pour tenter une synthèse sur un phénomène dont l'intérêt peut, au premier abord, paraître mineur, mais qui le conduit à une réflexion neuve sur le pouvoir et la genèse de l'État moderne. Cette démarche synthétique, séduisante pour le lecteur qui se laisse porter par la démonstration, présente malgré tout l'inconvénient d'occulter les aventures individuelles, dont les détails, supposés connus, ne sont distillés qu'au compte-gouttes, au fil des pages, en fonction des exigences du raisonnement. Une annexe « événementiel », récapitulant les cas étudiés, les situant dans leur contexte chronologique et géographique, et rappelant les tenants et aboutissants de chaque tentative d'imposture, aurait été la bienvenue et aurait facilité l'intelligence du livre.

Cet appendice aurait pu accompagner la présentation des sources – elles-mêmes habilement regroupées par cas en fin d'ouvrage – et n'aurait guère alourdi l'ouvrage, car les faits d'imposture sur lesquels se fonde le travail sont, quoi qu'en dise l'A., relativement peu nombreux, une trentaine au total. Il faut dire que Gilles Lecuppre a choisi, pour la version imprimée de son travail, de limiter triplement son champ d'analyse : géographiquement, il s'est cantonné à l'espace occidental (Scandinavie exclue) ; chronologiquement, il s'est penché sur la période où l'imposture connaît, semble-t-il, son apogée, la phase terminale du Moyen Âge, entre le XII^e et le XV^e siècle ; enfin, thématiquement, il a préféré s'en tenir à la seule imposture « politique », celle qui vise les rois et les princes territoriaux, à l'exclusion de toute autre forme de tentative d'usurpation d'identité.

Ces limites assurent à l'ouvrage une grande unité de ton en concentrant la réflexion sur les liens qu'entretiennent dans le monde occidental l'imposture politique et la croissance de l'État centralisateur, puisque la première nous apprend beaucoup sur la seconde et autorise une autre forme d'approche du pouvoir médiéval. Le propos s'articule en quatre parties, d'importance inégale. Après un court prologue, nécessaire à la réfutation d'un éventuel modèle musulman, l'A. se penche sur la civilisation qui a vu fleurir l'imposture et nous l'a rapportée, civilisation du « faux » ou de l'« à-peu-près » (p. 23-114). Vient ensuite l'étude du déroulement du complot, point fort de la démonstration (p. 115-252), qui permet de camper le profil de l'imposteur – son émergence, ses motivations et ses aptitudes naturelles ou acquises. L'analyse de l'affaire montre que l'imposture prend généralement la forme d'une « résurrection » du prince disparu ; que la mort ou la disparition de ce dernier soit avérée ou non ne change pas forcément les choses. L'usurpateur n'est jamais un homme seul mais il est porté en avant, voire manipulé par des individus, des groupes, des coteries intéressés à sa réussite, parmi lesquels l'aristocratie déçue par le pouvoir ou rebelle à son évolution joue un rôle éminent. Les soutiens peuvent aussi venir des villes ou même de l'étranger quand un prince se sert de l'imposteur pour miner l'autorité d'un État ennemi. Le « revenant » s'empare des symboles du pouvoir, agit comme le ferait un roi légitime, tente d'exploiter son charisme pour étendre le cercle de ses partisans. L'aventure

échoue toujours – il n'y a pas d'imposture réussie dans la période étudiée – faute d'audience suffisante sans doute, car les masses s'y intéressent peu, mais aussi par suite de la mobilisation des autorités en place. Le pouvoir mis au défi – c'est le troisième volet de l'étude et son second aspect fondamental (p. 253-317) – prend en effet très vite la mesure du potentiel subversif de l'imposture qui exploite ses faiblesses, qu'elles soient liées à l'impopularité du prince régnant ou à ses erreurs politiques (conflit avec les élites, oppression fiscale, « l'imposeur appelle l'imposteur »). Les malheurs du temps ont aussi leur importance, ce qui explique que les tentatives se multiplient à partir du *xiv^e* siècle, mais la géographie de l'imposture montre que sont prioritairement touchés les États faibles (Empire germanique) ou marqués par l'instabilité politique (Italie du *xiii^e* siècle, Angleterre). À l'inverse, les monarchies moins contestées, celles où les règles de succession sont mieux établies, celles où la sacralité du roi est mieux affirmée (France), prêtent moins facilement le flanc à ce type d'entreprise. De ce point de vue, le lecteur peut s'étonner de la discrétion de l'imposture dans la péninsule Ibérique, pourtant fortement perturbée en ce temps par les problèmes de succession et la contestation aristocratique. Quoi qu'il en soit, et qu'il s'agisse d'une principauté ou d'un royaume, l'imposture suscite la réaction rapide des autorités légitimes, qui, conscientes du sérieux de la menace, mettent en œuvre toutes les mesures nécessaires à sa résorption, si bien que la monarchie se trouve en définitive comme « refondue dans l'épreuve ». Dans la quatrième partie du livre (p. 319-372), Gilles Lecuppre s'interroge enfin sur les liens entre l'imposture et le messianisme, passage incontournable sans doute, mais quelque peu décevant pour le sujet. Il s'avère en effet que l'imposteur exploite rarement les légendes du retour des rois disparus (Arthur, Charlemagne, les empereurs Frédéric), pas plus qu'il n'apparaît comme un roi de l'Apocalypse, annonciateur d'un monde de paix et de prospérité.

Sur un sujet somme toute marginal, et en dépit d'une matière relativement peu abondante qui le conduit parfois à glisser dans un discours général en marge de son propos, notamment dans la dernière partie, et le contraint à d'inévitables redondances, dont témoignent les multiples renvois d'un chapitre à l'autre, Gilles Lecuppre a donc bâti un essai stimulant qui met au service de l'histoire les acquis de l'anthropologie sociale, de la médecine et de la psychanalyse pour tenter de percer les ressorts de l'imposture. Il montre en définitive que le phénomène n'a rien d'anecdotique et ne doit pas être tenu pour une manifestation de crédulité particulière à une époque révolue. Bien au contraire, l'imposture peut être interprétée comme un nouveau révélateur de la genèse de l'État moderne, en ce sens qu'elle sert de truchement à la contestation que la dérive absolutiste du pouvoir suscite au sein des élites. Le livre témoigne de la vaste culture historique de son auteur ; il maîtrise une bibliographie multilingue, indispensable à la compréhension des exemples d'usurpation d'identité anglais et allemands, qui y occupent une place essentielle. Impressionnant par la profondeur de sa réflexion, la prudence et l'intelligence de ses analyses, l'ouvrage vaut aussi par ses qualités d'écriture. L'A., qui a bien retenu les leçons de ses maîtres, multiplie, parfois à l'excès, les introductions – et même sous-introductions partielles –, pratique avec bonheur l'art des titres et des sous-titres qui parfois se répondent ou se suivent d'un paragraphe à l'autre, constituant un véritable discours parallèle précieux pour l'intelligence du propos. Le style est remarquable, la langue châtiée et le vocabulaire d'une grande richesse, avec parfois une certaine tendance à la préciosité. Gilles Lecuppre a le sens de la formule et sait à merveille conter l'histoire ; il file la métaphore ou encore pratique l'humour, voire l'autodérision, quand le propos l'exige. Au total, un essai brillant, pétillant d'intelligence et de finesse. Il en fallait

une bonne dose pour tenter de mettre en évidence les ressorts profonds d'un phénomène que les sources, favorables au pouvoir en place ou contrôlées par lui, donc majoritairement hostiles aux imposteurs, se sont le plus souvent attachées à dissimuler, à minimiser, à déformer, voire à diaboliser.

Jean KERHERVÉ.

Anthony Pinto, Laurent Fonquernie, Edwige Praca, Jean Tosti, Nathalie Cabanas, Françoise et Henri Quinta, Luc Vitou, *La fibre catalane. Industrie et textile en Roussillon au fil du temps*, Perpignan, Trabucaire, coll. « Història », 2005, 152 p. (Actes du Colloque organisé le 15 novembre 2005 par l'APHPO en partenariat avec le CRHiSM).

La fibre catalane, c'est l'attachement au pays ; c'est aussi la tentative, ici, de retrouver la mémoire textile d'une région, qui connut son heure de gloire aux XIV^e et XV^e siècles, avec la draperie perpignanaise, pour s'enfoncer ensuite dans le déclin, jusqu'à l'essor de l'activité sandalière, les espadrilles, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Anthony Pinto fait le point sur l'âge d'or médiéval, et Nathalie Cabanas montre comment l'espadrille, dans les hautes vallées comme à l'autre bout de la chaîne, autour de Mauléon, et dans des formes d'industrialisation archaïques, va permettre la survie des communautés traditionnelles. Entre l'âge d'or médiéval et l'espadrille, on ne savait pas grand-chose, jusqu'ici, d'une province restée somme toute à l'écart de la révolution industrielle. Et ce petit livre apporte un éclairage neuf sur la manière dont s'est ou ne s'est pas effectué le passage à des formes modernes de production. La grande affaire a peut-être été la soie, l'élevage du ver à soie dès le XVIII^e siècle, la manufacture de Jean Maris et les filatures de soie sur le modèle du Languedoc voisin. À la fin du XVIII^e siècle, les hautes vallées fabriquent des bas de laine filés à l'aiguille ; et sous la monarchie de Juillet l'entreprise Vimort-Maux exporte les fameuses « ouates » de coton perpignanaises, dont le modèle est lyonnais. Mais ces diverses tentatives ne déboucheront pas sur le développement de la grande industrie. Les études rassemblées ici réinsèrent les activités textiles dans leur environnement social et replacent le Roussillon dans le grand arc industriel qui va de Lyon à Barcelone. Elles sont aussi l'occasion d'étudier en détail quelques entreprises et quelques types d'entrepreneurs. Elles laissent seulement dans l'ombre ce qui s'est passé entre le Moyen Âge et le XVIII^e siècle.

Jean-Louis ROCH.

Madeleine Ferrières, *Le Bien des pauvres. La consommation populaire en Avignon (1600-1800)*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époques », 2004, 275 p.

Le livre de Madeleine Ferrières prouve l'existence d'un génie des lieux. Il porte sur le mont-de-piété d'Avignon, sur ceux qui, pendant les deux derniers siècles de l'Ancien Régime, sont venus y déposer une partie de leurs biens, et sur les

objets déposés. Or les archives de la ville sont logées dans les anciens bâtiments du mont-de-piété : les objets ont aujourd'hui disparu mais la trace écrite de leur existence et de leur dépôt est toujours au même endroit.

Alors que la source traditionnellement privilégiée pour l'étude de la culture matérielle est l'inventaire après décès, l'enquête menée dans les dépôts du mont-de-piété d'Avignon se révèle autrement plus rentable. Les registres d'engagement, dans une série continue de 1610 à 1795 (reprise en 1800, elle se prolonge jusqu'à nos jours), conservent les noms et la description des objets laissés en gage. Le corpus est massif : entre 1610 et l'an III, on garde la trace de 939 467 engagements, correspondant à plusieurs millions d'objets (il y a plusieurs objets par « gage ») dont on peut faire l'étude sur la longue durée afin de saisir des évolutions.

Il y a certes des points noirs dans cette source : sa massivité, son laconisme (« la curiosité du chercheur bute contre le laconisme du scribe »), le fait que les objets mentionnés soient extraits de leur environnement. Pour exploiter ce matériau surabondant, le choix a été fait de prélever chaque année un échantillon (grossièrement proportionnel au stock de l'année), au total 16 479 engagements (autant d'individus qui représentent moins de 2 % des emprunteurs d'Ancien Régime) représentant 58 365 objets...

Une première partie (« Les dépossédés ») étudie les clients du mont-de-piété, les déposants ; les deux suivantes analysent les objets déposés : ceux qui contribuent à l'équipement domestique (vaisselle et linge essentiellement) puis les vêtements. Le premier chapitre de l'ouvrage est symboliquement consacré à la première déposante, Jeanne Carême, dont l'engagement au mont, le 6 mai 1610, est donné en annexe. Son mari, un artisan qualifié, a connu des difficultés et est en prison pour dettes ; les quelques objets qu'elle présente aux confrères qui inaugurent leurs fonctions caritatives vont lui permettre d'obtenir de quoi rembourser les créanciers.

Entre 1610 et 1626 (après 1626, les formules d'engagement se réduisent), les métiers de 250 emprunteurs à gages sont connus. Si l'on observe le monde des métiers qui fréquente le mont par rapport à celui des artisans de la ville, trois catégories paraissent surreprésentées : le textile, les agriculteurs, les métiers du transport, alors que l'habillement, le commerce, l'alimentation sont sous-représentés. D'une manière générale, le public du mont est constitué de ce que les Avignonnais appellent « les gens de la quatrième main » (les trois mains représentées au conseil de ville sont la noblesse, les bourgeois et l'élite des marchands et artisans). Ce paragraphe est pour l'A. l'occasion d'analyser les métiers avignonnais, en particulier ceux de la soie. Les tisserands apportent au mont des matières premières ou des coupons ; ils se procurent ainsi de l'argent liquide avant que le fabricant ne paie la façon de leur pièce. C'est en fait une autre façon de vivre à crédit que de faire appel aux avances des fabricants (lesquels sont dans la Congrégation du mont). M. Ferrières montre que l'évolution de l'établissement se fait en deux sens ; d'une part, il s'éloigne de sa vocation caritative primitive pour devenir un établissement de crédit populaire, ce qui explique la montée de sa fréquentation. D'autre part, les usages faits du mont changent. On échange à la fois le billet et les gages qui le cautionnent. Le fonctionnement financier se caractérise par deux traits : le faible montant des prêts et la fréquence des remboursements. En 1630, le prêt moyen est de 8 livres 16 sous, sommes faibles, ne permettant de nourrir une famille que quelques jours. Par ailleurs, la proportion des objets non retirés est très faible (4 à 12 % au XVII^e siècle, 5 à 11 % au XVIII^e siècle), ce qui laisse penser que les emprunteurs ont pu revendre leurs billets ; ceux-ci circulent comme une véritable monnaie. Les gages circulent aussi, sur le marché de l'occasion, d'une part

parce que les gages abandonnés sont vendus au bout de trois ans, d'autre part parce que les billets du mont-de-piété sont achetés par des fripiers qui s'approvisionnent ainsi. Des courtières jouent alors le rôle d'intermédiaire ; celles-ci sont aussi les prête-nom professionnels des emprunteurs d'un milieu social un peu relevé et qui ne souhaitent pas venir personnellement au mont. Ce sont en général des femmes, puisque le mont est un fief féminin (sur un siècle et demi, il n'y a jamais moins de 80 % de femmes parmi les clients).

Avant que soient évoqués les objets eux mêmes, le lecteur est invité à une étonnante visite des magasins du mont. Le développement spectaculaire des locaux est tout d'abord évoqué : les administrateurs aménagent dès 1640 la maison dans laquelle ils s'étaient installés en 1610 en construisant une grande salle rectangulaire. Puis le bâtiment s'agrandit : on en double la hauteur en 1670, on achète deux puis quatre maisons contiguës ; après l'alignement de la façade en 1745, l'édifice est achevé. Mais le plus remarquable est l'analyse de l'évolution de la façon dont les administrateurs rangent les objets qui leur sont confiés. D'abord on pose les lots sur le sol ; ce n'est qu'en 1664 que l'on utilise les étagères ; à partir de 1694, on sépare les objets en « gros gages » : les « bijoux, bagues, diamants », les « linges et nippes » ; en 1750, on spécialise les étagères (en bas, les objets en cuivre, en fer ou en laiton ; au-dessus, les objets d'étain ; plus haut, le linge et les étoffes de soie ; plus haut encore, les vêtements). Un mobilier spécialisé apparaît ; rayonnage, casier ; dans les grands magasins, coffre et armoire à tiroirs dans le petit. La façon dont les clients apportent leurs gages est aussi étudiée : le pliage (c'est-à-dire l'emballage), la manière de coudre les bijoux sur un linge qui fait enveloppe, d'attacher les objets les uns aux autres, puis l'usage majoritaire, à la fin de l'Ancien Régime, de la pate (grand torchon qui sert d'enveloppe).

L'étude des objets déposés est ensuite faite avec le souci de rechercher, à travers les dépôts du mont-de-piété, l'environnement matériel des catégories populaires, ce pour quoi l'A. montre qu'il faut éviter les interprétations simplistes. Par exemple, pour les objets en métal, la décision est prise en 1759 de ne plus accepter les ustensiles en fer, peu coûteux, lourds et encombrants. Leur absence n'est donc pas le reflet de la réalité quotidienne, au contraire. Un petit nombre d'objets sont en argent (un tiers des objets isolés mais 5 à 6 % du total des objets) ; 308 pour le XVII^e siècle, dont 203 cuillères et 65 fourchettes de 16 types différents ; 494 pour le siècle suivant qui connaît un embryon de diversification avec des couteaux à manches d'argent, des cuillères à café ou à ragoût, de 22 sortes. Trois indices permettent de penser que ces pièces proviennent d'un patrimoine populaire : tout d'abord, la fréquence des cuillers et des fourchettes, engagées à l'unité ou par deux ou trois ; ensuite, l'absence de plus grosses pièces comme les soupieres, les plats et même les assiettes ; enfin, la rareté des objets liés aux boissons nouvelles : théière, cafetière, chocolatière. D'autres pièces de vaisselle sont en étain, ce sont 473 éléments sur deux siècles, d'abord cuillers et fourchettes, puis écuelles et assiettes, mais pas de gobelets, peu de récipients collectifs (mais ils sont sans doute présents dans des lots d'objets). L'étude des objets de cuisine, des deux ustensiles primordiaux que sont l'oule (marmite en fer ou en fonte) et le peyrol (chaudron en cuivre), et des bassines permet une analyse de l'alimentation (les bassines en nombre plus important pour laver les légumes de plus en plus présents), des modes de cuisson (bouillir, frire, griller, rôtir) et de leur évolution.

Au chapitre du linge de maison, les Avignonnais engagent des garnitures de lit qui se composent de plusieurs pièces, dont des cousinières de toile (moustiquaires) et des linceuls (draps) de toile de chanvre gris ; ils engagent aussi au XVIII^e siècle des couvertes ou courtépointes qui apparaissent comme une nouveauté. À côté de

ce linge de lit, et de plus en plus importants, des dépôts de linge de table (nappe et surtout serviettes). Si l'on se fie aux chiffres des engagements, on dira que le peuple d'Avignon a acquis dès 1700 un comportement moderne à table ; il aime manger sur une nappe blanche, il veille à ce qu'elle reste propre, il s'essuie avec sa serviette individuelle, il utilise la fourchette (mais pas encore le gobelet). En revanche, le geste de se moucher dans un mouchoir lui reste inconnu.

Une troisième partie est consacrée au vêtement. La chemise semble *a priori* le seul attribut qui reste quand on a tout perdu et cependant de nombreuses chemises (8 779) sont engagées. Elles représentent 63 % des apports vestimentaires au XVII^e siècle, 49 % au XVIII^e. La chemise du XVII^e est longue (elle mesure 1,5 m de long et tombe aux chevilles), lourde (en lin ou en chanvre, elle pèse à peu près 900 g) et très étroite. C'est une production doublement domestique, tant pour le tissage de la toile que pour la confection (ce qui explique le dépôt de « chemises non faites »). Elle évolue vers une forme plus ample, moins près du corps, la chemise féminine en particulier se raffine, on constate un recul des tissus grossiers au profit du lin et de la percale (le prix de la chemise augmente). Significatif de la périodicité des lessives, on accepte au mont des chemises sales, parfois « fort sales », car l'engagement apparaît comme une solution d'attente ; on dépose les chemises au lieu de les entasser chez soi entre deux lessives. Le dépôt de linge et de vêtement pose évidemment la question, à laquelle les administrateurs ne font jamais directement allusion : celle des épidémies. Et, pourtant, le mont a fermé plusieurs fois ses portes « pour cause de contagion », en 1629-1630 et en 1721-1722. Précisément, on constate le dépôt d'un nombre important de chemises après la réouverture, en 1722 mais aussi en 1725, 1726. M. Ferrières considère que la peste (6 000 morts) aura permis une prise de conscience : l'augmentation du nombre de chemises traduirait le changement plus fréquent de linge de corps ; le lien serait donc établi, par les élites populaires qui fréquentent le mont, entre linge de corps et contagion. À côté de la chemise, d'autres pièces d'habillement sont déposées : des bas qui ne sont pas en laine, mais en filotelle, voire en soie ; les Provençaux sont souvent décrits par les voyageurs comme « le peuple en bas de soie ».

Pour le vêtement féminin, alors que les dessous se résument à la chemise, les dessus sont divers ; il y a au début du XVII^e siècle une douzaine de mots pour les désigner et de nouvelles pièces apparaissent, ainsi que des types des tissus, des couleurs ; la présence de dentelles ou de galons ajoute à la variété. Il est difficile de s'imaginer le vêtement à travers la diversité des désignations (corset, camisoles, chemiselles, cotillons, robes, mais aussi garnachons, gounelles, palandrone...). La comparaison de la liste des éléments de costume présents au mont avec celle des vêtements portés par les entrants à l'Hôpital est précieuse. La différence apparaît entre l'« ancien style vestimentaire » (la vêtue de l'Avignonnaise au début du XVII^e siècle est constituée par la superposition de deux robes, la gonelle, courte, que l'on porte sur la chemise, et le garnachon que l'on enfle par-dessus ; les tissus sont en laine à 70 % ; les couleurs sont sombres dans leur majorité) et le « nouveau style » qui a subi deux mutations essentielles : dans les années 1630-1640, les robes disparaissent, remplacées par les deux pièces, cotillon et camisole, modifiant la silhouette féminine ; dans les années 1760-1770, la façon populaire de se vêtir s'infléchit dans un sens qui annonce le costume régional. Le cotillon tient une place importante ; ce sont les façons qui témoignent de la régionalisation du vêtement (jupon piqué et jupon provençal sont devenus synonymes) ; M. Ferrières en analyse les techniques de fabrication (broderie, piquage, boutissage). Le lourd cotillon piqué (doublé, matelassé) est un élément clé de la silhouette de l'Avignonnaise ; il prend appui sur les hanches mais aussi sur les épaules en s'accrochant au buste

par une série de lacets. Il marque la taille, souligne et exagère les hanches, et dégage le pied. Ce qui suppose des bas, généralisés à partir de 1680, et des souliers, plats, en étoffe, généralisés à partir de 1740.

Les autres vêtements féminins rencontrés au mont sont les tabliers (de travail, en coton bleu, mais aussi les beaux tabliers en étoffes plus légères et plus colorées, de coton imprimé), les corsages (où l'on voit que la femme du peuple se démarque de la bourgeoisie par son dédain du corset), les fichus, les manteaux ou mantelets. Face à cette variété des vêtements féminins, les engagements de vêtements masculins sont faibles, comme si le superflu vestimentaire (ce que l'on peut engager) se trouvait beaucoup plus chez les femmes que chez les hommes.

Le XIX^e siècle a popularisé l'image du mont plein d'argenterie et de bijoux. Or, à Avignon sous l'Ancien Régime, il y a peu de bijoux (en nombre, 9 % des dépôts à la veille de la Révolution). Ce sont quelques objets précieux mais surtout d'humbles bijoux (près de 5 000 pièces pour le XVII^e, 4 500 pour le XVIII^e) très variés (34 pièces différentes), classés suivant le point d'appui : le cou, la taille, le poignet. Dans les années 1610, ceintures (chaîne en argent tenue à la taille) et anneaux, attribués de la femme mariée, représentent 92 % des bijoux ; les symboles religieux constituent un troisième ensemble : des chapelets, des scapulaires, de petites boîtes renfermant des reliques ou des images pieuses ou des médailles, des enseignes à l'effigie d'un saint. La croix se développe au début du XVIII^e siècle, elle est souvent citée comme emblème régional. M. Ferrières analyse les différentes sortes de croix (la maltaise, la jeannette, la maintenance, la capucine, la papillon), devenues signe extérieur de richesse.

Concluant sur les objets qu'elle a rencontrés dans les magasins du mont, M. Ferrières remarque une évolution d'une telle ampleur que l'on peut bien la qualifier de « révolution des objets ». Le processus de modernisation emprunte en effet deux voies ; d'une part, la multiplication de ce qui existe déjà (c'est le cas du lit) ; d'autre part, l'introduction de nouveaux objets (les mots servant à désigner des éléments de la batterie de cuisine passent de 29 à 38 pièces du début de la période à la fin, soit un enrichissement de 31 %, alors qu'il est de 110 % pour la vaisselle de table, 31 % pour le linge de maison, 94 % pour le vêtement, 21 % pour les bijoux).

La consommation populaire augmente au début du XVIII^e siècle ; dans ces années là, on observe une montée du travail féminin et le désir des femmes d'accéder au marché (c'est, selon M. Ferrières, l'attrait des biens de consommation qui pousse les femmes au travail). L'engagement au mont ne serait donc pas vraiment un signe de pauvreté, mais au contraire d'une augmentation du niveau de vie des plus humbles... Le mont aurait bien fonctionné comme le crédit du pauvre.

Frédérique PITOU.

Joseph Bergin, *Crown, Church and Episcopate under Louis XIV*, New Haven - Londres, Yale University Press, 2004, 526 p.

Le nouvel ouvrage de Joseph Bergin, consacré aux évêques d'Ancien Régime, s'inscrit dans la continuité de son précédent livre, *The Making of the French Episcopate, 1589-1661* (Yale University Press, 1996). Il s'agit cette fois, avec la même méthode prosopographique, d'examiner ceux qui furent nommés à un siège épiscopal

entre 1661 et 1715. Cette étude prend place dans le cadre des recherches sur la construction de l'État et sur l'exercice du patronage royal. L'épiscopat louis-quatorzien n'est pas inconnu des historiens. Si les archives de la feuille des bénéfices ont disparu, en revanche les témoignages des mémorialistes abondent, mais les jugements portés sur le corps dans son ensemble sont souvent déterminés par ce que l'on sait des évêques de Louis XV et Louis XVI, jusqu'ici beaucoup mieux connus que leurs prédécesseurs, notamment grâce aux recherches de Michel Péronnet (*Les évêques de l'ancienne France*, Lille, 1978). Mobiliser les sources romaines et croiser celles-ci avec les données du cabinet des titres ainsi que les mémoires et journaux a permis à J. Bergin de dresser le portrait collectif des quelque 250 individus qui composèrent l'épiscopat français à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle et de répondre à une question centrale : Louis XIV est-il parvenu à s'affranchir des pressions exercées sur les choix royaux pour faire de ses évêques, selon ses propres mots, une « milice sacrée » ?

Un premier chapitre campe la configuration des diocèses à nomination royale au cours du règne : 113 dans les années 1660, ils sont 124 en 1715. Cette géographie fluctue surtout aux frontières au gré de la politique belliqueuse du souverain. Ainsi, au traité de Nimègue de 1679, Louis XIV obtient, grâce à un indult papal, la nomination à quatre nouveaux diocèses : Saint-Omer, Ypres, Cambrai et Besançon. Ces acquis ne sont pas toujours définitifs les indults précisant que les droits du roi ne s'exercent que tant que celui-ci demeure maître du territoire. Le souverain cherche toutefois à assurer les intérêts français en nommant à ces diocèses des hommes de confiance qui ont déjà l'expérience des zones frontalières et qui connaissent les traditions espagnoles. Sur le plan ecclésiastique, comme sur le plan militaire, la politique louis-quatorzienne pratique l'infiltration, qui n'est pas sans rappeler la tactique des réunions. Ainsi, à Strasbourg, la monarchie s'accorde parfaitement des traditions électives en se contentant de faire élire des candidats favorables à la France : avant même l'annexion, le siège de Strasbourg est détenu par le très pro-français cardinal de Fürstenberg auquel succédera le non moins francophile Armand-Gaston de Rohan Soubise.

À l'intérieur du royaume, modifier la géographie ecclésiastique et donc bouleverser les habitudes est une décision à laquelle régnent la monarchie et qui ne peut être motivée que par des raisons supérieures – en l'occurrence, la lutte contre le protestantisme. Cette dernière motive les deux changements les plus importants : la création du diocèse d'Alès au cœur des Cévennes et de celui de Blois par division de l'énorme diocèse de Chartres, décision qui semble devoir beaucoup à la ténacité des dévots de l'entourage de Madame de Maintenon.

Une fois évoquée la géographie des diocèses, J. Bergin envisage la question des origines des évêques, qu'elles soient géographiques ou sociales : les historiens ont longtemps suivi sans discussion les jugements portés par Saint-Simon : pour ce dernier, un certain nombre d'évêques, surtout ceux nommés dans les dernières années du règne, ne sont pas d'assez haute naissance et sont emblématiques du règne de la « vile bourgeoisie ». Or son jugement est parfois déterminé par la province d'origine (il est en particulier très hostile à ceux qui sont originaires de Normandie ou du Maine). L'étude systématique des origines des prélats révèle qu'un tiers d'entre eux sont des Parisiens, c'est l'accentuation d'une tendance déjà relevée pour la période précédente mais assez surprenante, car il était jusque-là admis que le nombre des provinciaux dans l'épiscopat augmentait après 1661. Cette importance des Parisiens se double d'un poids des « nordistes » : rares sont les évêques provenant des régions situées au sud d'une ligne Nantes/Bâle, hormis la Provence. Or cette présence provençale dans l'épiscopat français est liée à la

vitalité de familles telles que les Vintimille, les Forbin, les Simiane, ce qui amène à s'interroger sur les liens entre vocation religieuse et militaire dans ces familles. L'étude des origines géographiques révèle la constitution d'un véritable clergé « national » : hors Paris, il n'y a pas de région dominante.

Quelle est la part des prélats d'origine noble ? Si René Taveneaux a écrit que le règne de Louis XIV était peut-être celui au cours duquel la naissance comptait le moins pour accéder à l'épiscopat, des études plus récentes, notamment celles de M. Péronnet, ont insisté sur la montée de la noblesse provinciale à partir des années 1680. J. Bergin a repris la question en étant particulièrement attentif à la position occupée par la famille du futur évêque au moment de sa naissance : il résulte de son enquête que la noblesse se taille la part du lion (78,4 % des évêques nommés), mais c'est relativement moins qu'au XVIII^e siècle ou avant les guerres de Religion : un cinquième de l'épiscopat a des origines roturières. En outre, tout en prenant les précautions méthodologiques indispensables quant aux « généalogies incroyables » de la noblesse française, il apparaît que ces évêques sont essentiellement tirés de la vieille noblesse de race. Le poids des groupes familiaux est également très fort : sur les 250 évêques nommés par Louis XIV, 120 ont entre eux des liens du sang. L'un des exemples les plus parlants est celui du clan Colbert (p. 73) : il comporte 6 évêques en tout et même plus si on inclut les familles Desmarests, Le Camus, Sève et Beauvillier. L'intensité de ces liens intergénérationnels met en lumière le mécanisme selon lequel l'épiscopat va devenir, au cours des décennies suivantes, une véritable chasse gardée.

Cet accaparement des sièges épiscopaux s'accompagne néanmoins d'une amélioration notable de la formation préalable ; depuis le milieu du XVII^e, une solide éducation est indispensable pour devenir évêque. À partir de Louis XIV, les candidats à l'épiscopat ne peuvent plus se dispenser de grade universitaire en invoquant leur naissance. Si la fréquentation du collège est assez exceptionnelle au cours de la période précédente, en revanche, c'est un fait tellement général par la suite que l'accent est plutôt mis sur le collège fréquenté : les anciens élèves des Jésuites sont particulièrement nombreux. Les études universitaires se sont, elles aussi, généralisées. Le fait le plus marquant est le triomphe des théologiens : plus important en France qu'en Espagne, reflet de la demande accrue au sein du clergé français pour les grades en théologie. L'importance de l'Université tient aussi au fait que s'y forment des amitiés et des réseaux qui peuvent être sollicités par la suite. Quant aux séminaires, si aucun n'a été intentionnellement fondé pour être consacré uniquement à la formation des futurs évêques ou même du seul haut clergé, on observe tout de même l'émergence d'un petit groupe de séminaires d'élite basés à Paris : Saint-Magloire, Saint-Lazare, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Sulpice, Missions étrangères, mais sans aucune exclusivité : l'influence de Saint-Sulpice, exagérée pour la période suivante, a souvent été indûment projetée sur le règne de Louis XIV.

La « normalisation » de l'épiscopat, déjà repérée pour la période immédiatement précédente, se poursuit sous le Roi-Soleil : contrairement à Henri IV, Louis XIV n'a jamais nommé un laïc évêque. En outre, pas plus de 13 des 250 évêques de Louis XIV, soit environ 5 % ont eu une carrière laïque significative, et seulement 7 ont été des officiers militaires. La place des réguliers (10 en tout) est elle aussi négligeable. L'étude des fonctions préalables exercées par les évêques révèle que 90 évêques, soit un tiers du total, ont été vicaires généraux, et leur nombre s'accroît surtout à partir des années 1690. Une fois dressé ce portrait collectif, J. Bergin s'efforce de préciser les conditions d'exercice du patronage épiscopal. Si, en réduisant les droits de la papauté, le Concordat de Bologne a jeté les

bases d'une superstructure ecclésiastique étroitement liée à la monarchie, il n'a pas été immédiatement suivi de changements majeurs : la nomination des évêques est longtemps restée tributaire des intérêts des factions et des familles. Le fait que Richelieu et Mazarin soient cardinaux leur a permis d'agir de l'intérieur de l'Église : ils sont parfaitement placés pour augmenter et promouvoir directement leurs clientèles ecclésiastiques. Aussi la décision de 1661 de se passer de principal ministre implique-t-elle des changements majeurs avec, notamment, la résurrection du conseil de conscience, moins d'une semaine après la mort de Mazarin. Son rôle semble toutefois réduit, contrairement au confesseur du roi qui a pu influencer directement les décisions royales, grâce notamment à la collecte d'informations relatives aux candidats potentiels par le biais des placets que lui adressent les évêques en place : la nomination, à des postes enviés, de clercs jusque-là pratiquement inconnus de la cour ne peut s'expliquer que par ce réseau parallèle de patronage. Il s'accommode d'autres formes de pression parmi lesquelles figure l'influence des différents clans ministériels : les familles Colbert, Le Pelletier, Phélypeaux ont pu ainsi placer de trois à cinq membres de leur parentèle. L'étape indispensable demeure tout au long du règne l'inscription sur la feuille des bénéfices, sorte de liste d'aptitude tenue par le confesseur ; elle comporte environ 200 noms, dont certains inscrits à la demande expresse du souverain. Le plus grand secret entoure sa constitution, ce qui contraste fortement avec la publicité qui accompagne l'annonce des nominations.

L'étude de ces dernières permet-elle de discerner une nouvelle distribution, un changement profond de l'épiscopat sous le règne de Louis XIV ? Si, au cours des semaines qui ont précédé sa mort, Mazarin s'est efforcé de pourvoir tous les sièges épiscopaux vacants, verrouillant la situation, le roi parvient néanmoins à nommer quelque 105 nouveaux évêques entre 1661 et 1682, renouvelant ainsi en partie (tous les sièges ne sont pas concernés) l'épiscopat. Ce dernier n'est cependant pas profondément transformé au cours de ces deux décennies, il garde globalement les mêmes caractéristiques que sous Richelieu et Mazarin. On ne peut pas discerner en particulier la constitution, souvent supposée, d'un groupe d'évêques jansénistes, effet d'une sorte d'influence occulte de Port-Royal. En fait, les évêques les plus favorables aux opinions jansénistes sont déjà en place au début du règne ; quant à ceux qui refusent une telle promotion, il n'est pas possible de savoir si leurs prises de position en matière doctrinale ont pu motiver leur attitude. La crise de la Régale s'ouvre avec la suspension de l'envoi des provisions romaines aux évêques nouvellement nommés en septembre 1682 ; dix ans plus tard, 35 diocèses sont sans titulaires, les nominations ne reprenant normalement qu'à la fin de 1693. Cette décennie de crise apparaît capitale, notamment à travers la généralisation du procédé de la nomination par le roi d'un vicaire général, choisi généralement parmi les membres du chapitre cathédral, pour gouverner le diocèse en l'absence de son titulaire légitime. Outre le renforcement du contrôle royal, cela permet la mise en place d'une étape qui va par la suite s'avérer un passage obligé pour les futurs évêques, cette fonction leur permettant de se familiariser avec l'administration d'un diocèse. C'est là un changement majeur qui préfigure ce que seront au XVIII^e siècle les carrières épiscopales. Les années suivantes sont marquées par la rivalité constante entre le confesseur du roi, La Chaise, l'archevêque de Paris, Harlay, ou encore Madame de Maintenon, sans que l'un ou l'autre parvienne à monopoliser la faveur du roi. Tout au plus peut-on déceler, au cours des deux dernières décennies du règne, l'influence croissante des milieux dévots liés à Madame de Maintenon, Godet des Marais, Bossuet et Noailles, ou encore Fénelon avant sa disgrâce. Mais le roi garde toujours le dernier mot.

Cet ouvrage apporte des conclusions sûres, étayées par une étude quantitative rigoureuse. Les cartes et tableaux qui l'illustrent et surtout le dictionnaire prosopographique qui l'accompagne en font un instrument de travail précieux pour qui s'intéresse aux clientèles, aux carrières ecclésiastiques et à la politique religieuse sous le règne de Louis XIV.

Katia BÉGUIN et Isabelle BRIAN.

Bernard Joassart (éd.), *Érudition hagiographique au XVIII^e siècle. Jean Lebeuf et les Bollandistes*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 2003, 212 p.

Érudition éthérée à l'utilité toute relative, échanges complexes entre ecclésiastiques étroitement spécialisés : tels sont, parmi d'autres, les clichés accompagnant l'évocation de l'hagiologie critique post-tridentine. Aujourd'hui comme autrefois, l'intérêt de l'étude biographique de sainte Félicule et autres « saints de France » – selon la classification de l'éminent Claude Chastelain – ne s'impose pas de soi. Or, parmi les meilleurs moyens de détruire définitivement ces préjugés, figure certainement la lecture de ce nouveau volume du *Tabularium hagiographicum*. En choisissant de présenter des lettres et documents de travail constitutifs de la correspondance entre les Jésuites anversois continuateurs de Bollandus et l'abbé Jean Lebeuf (1687-1760), c'est bien à la rencontre de la fascinante aventure intellectuelle des sciences ecclésiastiques du XVIII^e siècle que nous convie le P. Bernard Joassart, concepteur de cet ouvrage dont l'intérêt s'impose dès l'énoncé de son projet. L'implantation canoniale de Lebeuf à Auxerre, véritable « terre de prédilection pour les travaux hagiographiques » (p. 10), sa formation au contact des milieux de l'érudition ecclésiastique parisienne peu après 1700, mais également sa collaboration aux projets les plus marquants de l'épiscopat agité de Charles de Caylus contribuent à distinguer ce brillant chanoine au sein du réseau de collaborateurs alimentant les publications bollandiennes. Mais l'actuelle disponibilité de la correspondance de cet abbé justifie également la présente publication : si les volumes de *Lettres* de Lebeuf édités avec probité au XIX^e siècle sont bien connus, les archives des pères bollandistes renfermaient jusqu'alors des inédits. En les réunissant aux pièces déjà publiées mais difficilement accessibles et pas toujours suffisamment commentées, Bernard Joassart propose ainsi l'ensemble de la correspondance conservée entre cet homme et la compagnie anversoise – représentée principalement ici au travers de la figure du P. Jean-Baptiste Du Sollier (1669-1740) –, correspondance couvrant la période 1718-1739 en dehors de quelques documents postérieurs.

Classées chronologiquement hormis trois dossiers de pièces relatives à la discussion des saints auxerrois Pélerin, Germain et Optat, les lettres sont marquées par une érudition virtuose qui multiplie les sujets abordés. Mais, derrière ce morcellement parfois déroutant, la charpente de l'échange est bien présente, témoignant de projets menés sur plusieurs années (la réforme du bréviaire auxerrois finalement promulgué en 1726 après une décennie de travaux) mais plus encore d'une haute ambition à laquelle les Bollandistes et Lebeuf contribuaient à des degrés divers. En effet, ces correspondants étaient avant tout réunis autour d'une cause commune, celle des progrès du filtrage critique du sanctoral catholique.

Dotés de méthodes de prospection historiographique et archéologiques affûtées (les notes de Lebeuf sur saint Optat l'attestent brillamment), l'hagiologie était le terrain de concrétisation idéal de leurs aspirations scientifiques appliquées à l'enseignement de l'Église véhiculé par le culte des saints : face aux enfants parlant dans le ventre de leurs mères, aux pluies de roses (on lira la discussion du cas de sainte Hélène d'Athira dans la lettre de Lebeuf à Du Sollier du 2 mars 1723) ou toute autre persistance fabuleuse dans les légendes hagiographiques, ces érudits s'inscrivent dans la dynamique tridentine conduisant à la correction progressive – sinon l'éradication – de l'héritage dévotionnel médiéval. Dans cette optique, leur échange épistolaire charrie les sources les plus diverses (manuscrits, inscriptions, reliques) collectées selon les pratiques courantes de l'érudition ecclésiastique : en dépit d'un ralentissement de l'invention et de la publication de nouvelles sources – peut-être pourrait-on d'ailleurs relativiser l'application à Lebeuf de cette observation de Bernard Joassart –, l'enquête sur le terrain demeure au cœur de leur démarche. Le voyage littéraire vire ainsi bien souvent à l'expédition hagiologique dont le pittoresque apparaît plaisamment au détour de certaines lettres, comme pour cette missive de Lebeuf rédigée depuis le ponton d'une embarcation progressant sur la Saône (lettre de Lebeuf à Du Sollier du 6 octobre 1729). Mais, si cette procédure constitue un élément de continuité par rapport à la génération de Mabillon, le traitement des sources fait appel à des procédés fortement innovants, comme ce prototype de médecine légale avant la lettre, appliqué aux ossements de saints à l'identité douteuse. Développée par des esprits universels, l'hagiologie contribuait également au développement de sciences alors en devenir et rarement reconnues comme telles : la topographie historique ou l'étude des traditions populaires apparaissent bien souvent comme les prolongements naturels de leurs investigations ecclésiastiques.

Ce contexte était néanmoins plus incertain qu'il n'y paraît : contemporains de la querelle de la Diplomatie et conscients du gouffre que l'érudition pouvait creuser, Lebeuf et les Bollandistes savaient jusqu'où ne pas se hasarder. La sinuosité de leur démarche émerge clairement de ces lettres et plus encore de la *Pièce informée* de Lebeuf qui, malgré son titre, constitue l'un des points forts du corpus. Dans cette profession de foi, le chanoine s'y déclare ainsi en quête des preuves de « l'existence de tels ou tels personnages et [de] leur culte en qualité de saints » : l'enquête historique conduit ainsi à l'évacuation prudente de la sainteté même et de ses critères de détermination miraculeux. De plus, et en dépit d'une urbanité jamais prise en défaut, cet échange épistolaire témoigne des failles existant entre le chanoine appelant et les pères jésuites. À l'ecclésiologie romaine et universelle des Bollandistes (lettre de Du Sollier à Lebeuf du 2 novembre 1727) répond la revendication gallicane et diocésaine de Lebeuf. Formation, statut clérical, positionnement de chacun après la promulgation d'*Unigenitus* : autant d'antagonismes qui ne pouvaient que conduire à l'engagement total de Lebeuf dans l'entreprise de réforme néogallicane des liturgies diocésaines, alors que Du Sollier lui manifestait son opposition aux « bévues dans toutes ces réformes des bréviaires que nous n'approuverons jamais », et finalement à « une pareille liberté » des évêques au regard du magistère romain. La communauté de pensée et d'action laisse alors place à une diversité de finalité : « gloire de la France » et « saints que la Divine providence avoit suscité[s] en différens pays », pour l'un ; légitimation par la critique et adaptabilité « à toutes les Églises du monde catholique » du bréviaire romain, pour l'autre. Le potentiel historiographique de l'hagiologie pratiquée par ces érudits apparaît alors clairement : loin d'une accumulation stérile d'informations aussi pointilleuses que vaines, une telle correspondance est à la fois reflet et protagoniste

des tensions violentes de l'histoire ecclésiastique du XVIII^e siècle et, conséquemment, source potentielle pour des travaux à venir.

Néanmoins, si ces documents contribuent à mettre au jour des lignes de fractures, ils permettent également de contenir nos tendances à polariser à outrance l'analyse des milieux de l'érudition ecclésiastique. La prudence avec laquelle Bernard Joassart évoque le rôle de l'engagement de Lebeuf – qui ne fut pas néanmoins ce janséniste invariant décrit en introduction – et de son évêque dans le relâchement progressif des relations qu'ils entretenaient avec les Bollandistes est, à cet égard, exemplaire. Que penser en effet de ce militant appelant qui, non content de multiplier les protestations de dévouement vis-à-vis de pères jésuites, cherche à rencontrer lors d'un passage à Lyon le redoutable P. Colonia, auteur de la non moins redoutable *Bibliothèque janséniste* ? De telles anecdotes, mais aussi certains désaccords de fond (notamment celui opposant durant près de quatre décennies les Auxerrois aux Bollandistes à propos de l'authenticité des reliques de saint Germain) suscitent ainsi de nombreuses interrogations. Complexe en surface, le commerce épistolaire de l'hagiologie l'est également par les rapports humains qu'il met en jeu, rapports nourris tant par les convictions des correspondants que par leurs stratégies de carrière, leur appartenance clientéliste ou encore l'alternance entre phases d'apaisement et de tension du débat sur le jansénisme.

Face à ce corpus, le risque aurait consisté à laisser le lecteur seul face au maelström de saints, de manuscrits, de références bibliographiques et de lieux animant ces lettres, mais également à ignorer les enjeux ecclésiastiques dont la présence affleure entre les lignes. Or Bernard Joassart évite parfaitement ces écueils grâce à une substantielle introduction résumant la carrière de Lebeuf et s'interrogeant sur les éventuelles ambiguïtés de ses rapports à des correspondants jésuites, et ce en dépit de la bibliographie vieillissante concernant le chanoine auxerrois. Quant à l'apparat critique dense, il permet de reconstituer la matérialité de cette correspondance : l'étourdissement ressenti à la lecture de certaines lettres est heureusement compensé par la possibilité de suivre mentalement l'infatigable voyageur que fut Lebeuf dans le moindre lieu visité, de situer les sources qu'il évoque ou les ouvrages auxquels il renvoie, mais encore de saisir en quelques mots le profil hagiologique des saints à propos desquels il disserte. Ce soin d'accompagner l'examen de ces pièces achève de placer cette publication à la suite des travaux incontournables consacrés à la sociabilité de la République des Lettres (notamment ceux de Hans Bots et Françoise Waquet (éd.), *Commercium litterarium. La communication dans la République des Lettres, 1600-1750*, Amsterdam-Maarssen, APA-Holland University Press, 1994), dans le prolongement de récentes réflexions sur le statut historiographique des reliques (ainsi Philippe George, « Les reliques des saints : un nouvel objet historique », *Les reliques. Objets, cultes, symboles*, Turnhout, Brepols Publishers, 1999, p. 229-237), mais plus encore au point de départ d'un chantier en cours d'ouverture, celui de la lecture historique des productions de ces « antiques ecclésiastiques » (Lebeuf), hommes de réflexion et d'action contribuant avec méthode et enthousiasme au progressif établissement d'une dialectique de la Tradition et de l'histoire au sein même de l'Église.

Xavier BISSARO.

Arcisse de Caumont (1801-1873), érudit normand et fondateur de l'archéologie française, Actes du Colloque international de Caen du 14 au 16 juin 2001, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004, 514 p.

Fondateur de l'archéologie française, et plus particulièrement de l'archéologie médiévale, créateur de multiples sociétés savantes, grande figure de l'érudition provinciale au XIX^e siècle, Arcisse de Caumont méritait un colloque, qui s'attache à montrer son importance dans l'histoire culturelle de la France à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Sa figure offre en effet de multiples facettes qui sont autant d'ouvertures sur l'histoire du XIX^e siècle français. La première dimension du personnage est une dimension culturelle. Arcisse de Caumont est un savant et un érudit dont le parcours s'inscrit dans une histoire intellectuelle du XIX^e siècle. Passionné par les sciences naturelles et la géologie, admirateur de Linné, il en utilise les méthodes pour fonder une discipline nouvelle, que les Anglais ont toutefois découverte avant lui, l'archéologie médiévale. Le travail de recensement et de classement auquel il se livre grâce aux sociétés savantes qu'il a fondées prend place dans le mouvement de découverte et de conservation du patrimoine que la Révolution a enclenché et qui s'épanouit sous la monarchie de Juillet. Il débouche sur une véritable théorie de l'art qui sera dominante en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle et influencera l'archéologie allemande. Grâce à Caumont, la Normandie devient l'exemple même de la province gothique, une école où viennent s'instruire les écrivains et les savants, mais aussi les peintres, anglais et français, qui viennent y puiser leur inspiration. Ces visites installent la Normandie, avec ses monuments, dans le paysage pictural anglais et français, dans la peinture, mais aussi dans la gravure et la lithographie, qui connaissent un essor sans précédent dans la première moitié du XIX^e siècle. En outre, Arcisse de Caumont apparaît comme un vulgarisateur de talent, soucieux de diffuser en direction du plus grand nombre le fruit de ses recherches. La deuxième dimension est une dimension sociale. Les travaux d'Arcisse de Caumont s'inscrivent dans une histoire de la sociabilité savante, étudiée pour la France entière par Jean-Pierre Chaline. Cette sociabilité, particulièrement développée en Normandie, constitue une dimension essentielle d'une histoire des classes dirigeantes provinciales, de leur gouvernement comme de leur idiosyncrasie. L'étude des sociétés fondées par Caumont permet en particulier de mesurer l'audience de tels groupements à travers les congrès périodiques, très populaires, qu'ils organisent. L'Association normande, fondée par Caumont en 1832, offre un exemple particulièrement significatif de ces sociétés dans le mélange des genres qu'elle réalise entre des préoccupations économiques, en particulier l'agronomie, bien utile pour les propriétaires, et des préoccupations d'ordre intellectuel. Parmi ces dernières, la volonté de mettre sur pied une statistique de la Normandie qui s'inscrit dans une autre dimension du personnage : la dimension provinciale. La mise en valeur du patrimoine de la province, l'étude de ses composants naturels, la fondation de nombreuses sociétés s'inscrivent dans une revendication, celle d'une autonomie provinciale, pourtant officiellement supprimée par la Révolution. Le terme anachronique de « décentralisation » peut ici s'appliquer. Une décentralisation intellectuelle d'abord, où Caumont est précédé par la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, fondée en 1818, et qui constitue la première société en France à se consacrer à l'étude des antiquités régionales. Caumont revendique pour les érudits provinciaux un rôle de premier plan dans la conservation des monuments et se heurte à Mérimée et dans une moindre mesure

à Guizot. Il s'inscrit dans une époque, la première moitié du XIX^e siècle, où les jeux sont loin d'être faits en matière d'organisation administrative. Nul doute que Caumont, en exprimant l'idée qu'il faut reconstituer de grandes régions que les notables conduiront sur la voie du progrès, traduit des convictions ultracistes, mais la décentralisation est une idée qui, après la chute du Second Empire, traverse une partie de l'univers politique, des légitimistes aux libéraux et à certains socialistes. L'Institut des provinces, chargé en 1839 de fédérer les érudits appartenant à toutes les régions de France, meurt cependant peu après son fondateur, en 1880, dans l'indifférence générale. À cette date, l'érudition locale a été dépossédée par le pouvoir central de ses pouvoirs d'expertise en matière patrimoniale, avec la création du corps des architectes des monuments historiques, comme en matière de science historique, avec l'établissement de l'école méthodique. Caumont aura ainsi incarné à lui seul la richesse et les contradictions d'une vie intellectuelle provinciale foisonnante au XIX^e siècle.

François GUILLET.

Sylvain Rappaport, *La chaîne des forçats (1792-1836)*, Paris, Aubier, 2006, 346 p.

Le convoi des condamnés de Bicêtre vers les bagnes de Bretagne et du Midi, de la Révolution à sa suppression : en choisissant un tel sujet, Sylvain Rappaport aurait pu produire une simple histoire des représentations à partir des discours et des images ; il fait bien plus et propose non seulement une approche originale d'un objet historique laissé pour compte, mais aussi une contribution à une histoire de la monstration en plein développement. En découvrant, car Rappaport pointe notre ignorance, le théâtre de la chaîne, on ne peut que l'arrimer en amont aux discours d'échafaud et en aval à la grande exhibition fin-de-siècle dont Barnum sera l'un des avatars et que Jean-Jacques Courtine a mis en lumière. Car ce que peint Rappaport à travers la chaîne, c'est le regard des Français du premier XIX^e siècle, avec ses peurs et ses étonnements, ses émotions et ses aveuglements. C'est en cela qu'il faut entendre l'histoire de la monstration, celle de la relation de sujets stigmatisés à un public, la manière dont elle est organisée, mise en scène, la réception qu'elle reçoit et les effets qu'elle produit. En la matière, la chaîne est un bel objet, car, de la cérémonie du ferrement auquel est convié un public choisi à l'arrivée aux bagnes de Brest et de Toulon, pendant la vingtaine de jours que dure la marche, il n'est pas un instant où les condamnés ne sont soumis au regard ; même la nuit, indique l'historien, certains soudoient les gardiens pour voir les « monstres ». Ces derniers ne sont pas passifs et, dans de nombreuses situations, ils défient la foule. Bien que faisant l'objet de moins de discours, cette résistance des bagnards est décrite en détail par Rappaport et l'on apprend ainsi comment les bagnards reprennent possession du théâtre ambulant qu'ils composent : ils usent du rire et de chansons, ils s'en prennent aussi aux uniformes qu'on leur a imposé, donnant parfois à la chaîne l'apparence d'un carnaval.

On regrettera peut-être que Rappaport n'ait pas davantage contextualisé cette monstration ; car, dans cette société des lendemains de la Révolution (et de la Terreur), non seulement les images d'exhibition habitent les imaginaires, mais il est de nombreux rituels non judiciaires qui s'organisent autour du défilé, en particulier des armées des soldats de l'Empire. Il aurait pu être intéressant dans cette perspec-

tive, en conclusion peut-être (le livre s'achève très brutalement), de voir en parallèle les cérémonies non de dégradation mais d'élévation.

Précise, presque clinique, l'écriture de l'historien ne cède jamais au lyrisme et demeure tendue vers son unique visée : donner à voir son objet dans la multiplicité du kaléidoscope de ses contemporains sans en gommer les contradictions et les apories. Autrement dit, Rappaport use de l'écriture comme d'un scalpel pour mettre au jour le grand récit de la chaîne des forçats à partir de l'ensemble des traces qu'elle a laissés, prenant au sérieux chacun de ses acteurs et de ses témoins, sans jamais hiérarchiser leurs discours.

Cette enquête, qui ne dévie jamais vers l'anecdote – pourtant ni les occasions ni les personnages ne manqueraient pour cela –, révèle d'abord les discours qui contribuent à maintenir après 1789 le procédé alors même qu'il est l'un des symboles de l'Ancien Régime, ceux qui pendant les trente-cinq années de son existence en firent la critique, et enfin les arguments de ceux qui regretteront la chaîne après l'adoption de la voiture cellulaire. Car, de même que la prison, la chaîne, à peine réactivée, est vivement critiquée : elle apparaît pour beaucoup comme contraire à l'esprit révolutionnaire (et aux droits des citoyens), et l'on se met à recueillir le témoignage de ses usagers (dirait-on aujourd'hui). Elle est réformée en 1820. Mais, comme l'explique Rappaport, il apparaît que, confiée, sous l'œil d'un commissaire et d'un médecin, à des entrepreneurs, ceux-ci cherchent à en faire des profits financiers, en allongeant sa durée et en accroissant la souffrances des bagnards.

Car l'A. donne à lire le fonctionnement matériel d'une véritable petite hétérotopie, aurait dit Foucault – on suit, grâce aux journaux de chaînes (instaurés pour éviter les dérives), le quotidien de ces proscrits. Surtout, à travers ces pages, c'est un récit de terribles souffrances que nous donne à lire Rappaport. En montrant la chaîne dans le dispositif de miroir qui la fait fonctionner, ce sont des milliers d'hommes meurtris au nom de la Justice auquel l'historien rend hommage en écrivant l'histoire. La chaîne n'est pas cet ensemble de maillons de fer mais les corps éprouvés par la foule sur les routes de France.

Philippe ARTIÈRES.

Xavier Boniface (dir.), *Du sentiment de l'honneur à la Légion d'honneur*, Actes du Colloque de Boulogne-sur-Mer des 17 et 18 mai 2004, *La Phalère. Revue européenne d'histoire des ordres et décorations*, n° 5, 2004, 345 p.

Lorsque, en 1945-1946, Lucien Febvre consacre son cours au Collège de France à l'honneur – dont les notes ont été publiées en 1996 sous le titre *Honneur et patrie* –, le fondateur des *Annales* rendait hommage à un sentiment que la difficile période que la France venait de traverser avait placé au plus haut dans la conscience des combattants et dans la conduite de l'action publique. On chercherait en vain aujourd'hui dans les discours publics comme dans la parole des individus la marque de ce sentiment qui a longtemps revêtu, jusqu'à une période récente, une importance capitale. Dès 1949, dans un article des *Annales*, Léon Halkin plaidait pour une histoire de l'honneur qui, il est vrai, concernait surtout dans son esprit la société d'Ancien Régime. Le Colloque de Boulogne vient opportunément se pencher de nouveau sur cette notion, en la mettant en rapport avec l'institution de la

Légion d'honneur. L'Antiquité est abordée à travers la communication de Jean-Baptiste Bonnard sur la guerre et l'honneur en Grèce ancienne, et d'autres disciplines que la discipline historique sont représentées grâce aux communications d'Alain Payeur sur les *Champs d'honneur* de Jean Rouaud et de Christian Mesnil sur les catégories de l'honneur dans la communication contemporaine. La plupart des interventions se penchent cependant sur une période qui s'étend des Lumières à la Seconde Guerre mondiale en France et sont donc le fait d'historiens. Elles permettent de mettre en lumière la force et la prégnance de ce sentiment dans la société du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle, et d'en suivre les cheminement. De cette passionnante étude, plusieurs traits majeurs se dégagent. L'ensemble des communications met en valeur l'importance de l'institution de la Légion d'honneur, qui a été précédée, dans l'ordre chronologique, par la société des Cincinnati, créée aux États-Unis en 1783 afin de maintenir des liens entre les combattants pour l'Indépendance, et qui inclut dans ses rangs de nombreux officiers et marins français. La Légion d'honneur est créée officiellement le 29 floréal an X (19 mai 1802), mais ne sera incarnée par un insigne que quatre ans plus tard, après de nombreuses controverses, le 22 messidor an XII (11 juillet 1804). Maintenu par les Bourbons, elle survivra à tous les changements de régime au cours des XIX^e et XX^e siècles. Le secret de cette longévité réside sans doute, comme le souligne Natalie Petiteau, dans la synthèse que l'institution réalise entre les valeurs de l'Ancien Régime, de la Révolution et de l'Empire. Le système des honneurs, auquel participe la Légion d'honneur, est d'ailleurs étendu aux artistes, aux hommes de lettres ou de sciences, pour lesquels est rétabli en 1816 l'ordre de Saint-Michel, fondé par Louis XI. L'armée en est cependant le principal bénéficiaire, essentiellement dans la personne de ses officiers supérieurs. Mais cette synthèse n'est pas sans ambiguïté, car elle renvoie à deux systèmes de valeurs antagonistes. Ceux-ci sont illustrés par les débats qui entourent, sous le Consulat, la création d'un insigne qui n'était pas prévu à l'origine et qui est accusé de permettre la recréation d'une noblesse, mais aussi par l'« affaire des fiches » de 1904-1905, ce système de délation organisé par le ministère de la Guerre visant à connaître les convictions politiques et religieuses des officiers supérieurs avec le concours du Grand Orient de France et d'officiers dont certains sont titulaires de la décoration. À la conception aristocratique et militaire de l'honneur des uns, qui considèrent que les délateurs ont trahi leurs engagements à l'égard de leurs pairs, s'oppose la conception civique de l'honneur des autres, qui mettent en avant la fidélité au régime républicain. Ainsi est mise en lumière, à travers ces débats, la capacité de la Légion d'honneur à incarner l'appartenance à une élite sociale et politique qui n'est certes pas uniforme, mais dont l'un des signes de reconnaissance est la soumission à une exigence éthique particulièrement sévère. Comme le montrent les procédures engagées contre Eiffel en 1895 et Zola en 1898, visant à suspendre leurs décorations, et dont seul le deuxième sera la victime, la Légion d'honneur constitue un enjeu social où l'honneur est mobilisé dans sa triple dimension d'estime de soi, d'éthique de conduite et d'évaluation de l'honorabilité. Particulièrement prégnant dans la caste militaire, qui est l'objet, au long du XIX^e siècle, d'un débat qui porte à la fois sur son utilité et sur sa capacité à concilier la liberté du citoyen et cette éthique à laquelle l'officier doit se soumettre entièrement, l'honneur n'en est cependant pas l'apanage : il traverse les strates sociales et constitue sans aucun doute un des fondements du régime républicain qui se met en place après la chute du Second Empire. Røederer en était convaincu : en consacrant l'égalité des droits et en substituant à l'hérédité des privilèges le mérite, le régime républicain a aiguisé et élargi l'ambition pour les éclats de la grandeur.

Ce colloque illustre tout l'intérêt que peuvent trouver les historiens à se pencher sur cette notion cruciale, qualifiée par Vigny de « poésie du devoir », pour comprendre l'histoire de la France contemporaine.

François GUILLET.

Natalia Aleksium *et al.*, *Histoire de l'Europe du Centre-Est*, Paris, PUF, coll. « Nouvelle Clio », 2004, cxvi-996 p.

Après l'avènement du rideau de fer, l'Europe centrale et orientale est restée longtemps un parent pauvre de l'historiographie francophone, malgré un effort de rattrapage perceptible dans les années 1990. Ce livre est donc l'ouvrage de référence qui manquait jusque-là. Les synthèses consacrées à cet espace avaient un degré de généralité que les synthèses nationales ne compensaient pas nécessairement dès que l'on s'éloignait de la période de spécialité de l'A. Surtout, les auteurs d'histoire de la République tchèque ou de la Slovaquie sont vite placés devant la quadrature du cercle : comment traiter convenablement les problèmes antérieurs au XIX^e siècle à partir d'un cadre national ? Le problème se posait d'autant plus que l'historiographie de la région reste bien souvent tributaire de problématiques nationalistes. La volonté de briser ce cadre traditionnel n'est pas le moindre mérite de cet ouvrage.

La liste des collaborateurs ne laisse pas transparaître tout ce que ce livre doit à l'Institut d'histoire de l'Europe du Centre-Est de l'Université catholique de Lublin. Depuis plus de dix ans, celui-ci multiplie les initiatives pour dépasser les clivages historiographiques nationaux. Il a (co)organisé plusieurs colloques qui ont fait date, consacrés aux minorités nationales (1993 et 1996) ou à l'historiographie allemande des territoires perdus en 1945 (Kłoczowski Jerzy, Matwiejczyk Witold, Mühe Eduard *et al.*, *Doświadczenia przeszłości. Niemcy w Europie Środkowo-Wschodniej w historiografii po 1945~roku / Erfahrungen einer Vergangenheit. Deutsche im Ostmitteleuropa in der historiographie nach 1945*, Lublin-Marburg, IESW Verlag - Herder Instytut, 2000, 250 p.). Ses membres se sont aussi engagés dans les commissions mixtes d'étude des manuels, d'autant plus cruciale que le passé commun est souvent fort douloureux (100 000 Polonais et 30 000 Ukrainiens sont morts suite à l'« épuration ethnique » menée par l'UPA ukrainienne et aux représailles polonaises en 1944). Jerzy Kłoczowski a été la cheville ouvrière de ce vaste engagement civique et scientifique, et il a dirigé une première synthèse de cette histoire régionale, en polonais (2000). Ses contacts éditoriaux et scientifiques, en France et ailleurs, ne sont sûrement pas pour rien dans la publication de ce livre.

Ce « Nouvelle Clio » se réfère donc à un concept encore peu implanté dans l'historiographie française. On parle certes d'« Europe centrale et orientale », mais l'expression ne s'est pas suffisamment imposée pour être reprise dans le titre ; on lui a préféré une traduction littérale du polonais. Le concept est utilisé depuis l'entre-deux-guerres par des historiens de ces régions qui l'ont exporté aux États-Unis ; il se démarque de celui de *Mittleuropa*, trop marqué par les ambitions géopolitiques allemandes, comme de celui d'Europe de l'Est né de la guerre froide. Deux grands éléments fondent son identité : le catholicisme et la géopolitique, puisque ce territoire correspond à celui de la « République des deux nations » polono-lithuanienne, des royaumes de Bohême et de Hongrie. L'Ukraine et la Biélorussie (pourquoi dit-on « Biélorussiens » et pas « Biélorusses » ?) actuelles, liées

au christianisme oriental (orthodoxie et uniatisme), y figurent ainsi au titre de l'annexion des *Rus* par la Pologne et la Lituanie au XIV^e siècle. De ce fait, il s'agit d'un espace à géométrie variable, dont la cohérence pourrait être mise en doute : pour que le concept ait du sens, il faut prouver que la Pologne-Lituanie, la Bohême et la Hongrie ont été un peu plus que des voisins. Les A. arrivent à nous convaincre de la pertinence de cette hypothèse, en montrant combien ces pays ont été confrontés à des problèmes similaires, même si les réponses apportées par les acteurs ont pu diverger. Le recours à ce concept, s'il n'explique évidemment pas tout, permet de mieux éclairer ce vaste territoire qui englobe 10 pays actuels (Lettonie, Lituanie, Biélorussie, Pologne, Ukraine, République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Croatie) ainsi que la Transylvanie.

La bibliographie scientifique axée sur les publications en anglais, français et allemand met d'emblée en évidence le retard de l'historiographie française : aucune bibliographie générale n'avait été publiée en français depuis 1970... et les deux références d'après guerre ont été éditées à Varsovie et Budapest ! Le retard accumulé vis-à-vis des historiographies allemandes et anglo-saxonnes ne fait aucun doute. On regrettera d'autant plus certains oublis : la synthèse d'Olivier Chaline sur la Contre-Réforme (*La reconquête catholique de l'Europe centrale, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Cerf, 1998) méritait d'être citée, tant elle remet en cause certains stéréotypes hérités des historiographies nationales, que l'on retrouve d'ailleurs parfois en toile de fond de certains articles. On peut cependant espérer que ce retard français sera partiellement comblé dans les années qui viennent : l'Europe centrale et orientale suscite un intérêt grandissant dont témoigne le nombre de thèses qui lui sont actuellement consacrées ou la tenue d'un colloque animé par N. Bauquet à l'ENS Ulm en 2004.

La seconde partie est d'une importance capitale. Il est rare qu'un « Nouvelle Clio » vienne à ce point combler un vide historiographique. Celui-ci était particulièrement flagrant pour la Pologne médiévale : le lecteur francophone n'avait jusque-là en main que de courts chapitres rédigés par Norman Davies, contemporainiste, ou par Daniel Beauvois. Il était donc très difficile d'avoir un aperçu valable sur la période troublée précédant le règne de Ladislas Petite-Coudée. L'article de Henryk Samsonowicz vient parfaitement combler ce manque, puisqu'il arrive à ne pas noyer le lecteur dans les méandres des luttes dynastiques en insistant sur les déterminations sociales des luttes de pouvoir. On reste cependant sceptique devant la précision décimale des statistiques invoquées : une plus grande prudence aurait été de mise. L'autre intérêt de ces chapitres de synthèse réside dans l'accent mis sur les tendances affectant toute la région, ce que l'historiographie traditionnelle nationale avait tendance à occulter. De ce point de vue, la fin de l'Autriche-Hongrie semble traitée un peu trop rapidement (les facteurs de cohésion présents en 1914 sont à peine mentionnés). Enfin, le mythe d'une bataille de la Montagne Blanche (1620) aux conséquences catastrophiques pour la nation tchèque reste trop présent. Mais le défi du comparatisme a, lui, été relevé avec succès. Les choix chronologiques sont très intéressants : en ne retenant pas les césures traditionnelles, les A. se libèrent du découpage universitaire. Cela permet de mettre en évidence les continuités, trop souvent masquées par les traditions nationales, qui opposaient exagérément des périodes nettement séparées par des dates-butoirs, en fonction de leur apport supposé pour la cause nationale.

La troisième partie, comme de coutume dans la collection, donne une excellente base de départ aux chercheurs. Elle permet de s'initier à des problèmes souvent sensibles. La lecture de l'article de Daniel Beauvois sur les controverses historiographiques au sujet de la Ruthénie-Ukraine mériterait même de devenir un classique. En effet, la thèse des origines kieviennes de la Russie, avancée par

Catherine II pour justifier les partages de 1772, continue de faire florès en France. Daniel Beauvois montre pourtant que les incohérences de cette hypothèse ont été mises en évidence depuis plus de soixante-dix ans. Plus loin, il décrit les nostalgies de l'historiographie polonaise pour le traité mort-né de Hadiacz... que l'on retrouve un peu plus loin dans un chapitre de Jerzy Kłoczowski. Ce résidu de lecture nationale chez celui qui a tant fait pour dépasser ces problématiques nous permet de mesurer encore mieux l'ampleur et la réussite de l'effort fournis pour les dépasser.

Damien THIRIET.

Paul Addison, Harriet Jones (eds), *A Companion to Contemporary Britain (1939-2000)*, Londres, Blackwell Publishing, 2005, 583 p.

La collection « Blackwell companions to British history » comporte déjà plusieurs volumes consacrés à l'Angleterre romaine, au Moyen Âge tardif, aux périodes Tudor et Stuart, aux XVIII^e et XIX^e siècles et au premier XX^e. Le principe de cette série est de donner aux lecteurs, en un seul volume, toutes les perspectives les plus récentes de l'écriture de l'histoire sur une période donnée en faisant appel aux meilleures spécialistes, anglais et étrangers plus particulièrement anglophones.

Le dernier *companion* – une expression qui, en français, se trouve quelque part aux confins de la notion de manuel et d'état d'une question, voire de guide ou de tout cela en même temps – se fixe pour objectif de présenter les thèmes clés et les grands débats de l'histoire de la Grande-Bretagne au XX^e siècle, de la déclaration de guerre en 1939 jusqu'à la fin du siècle. Les trente *essays* – un type d'article documenté et critique faisant largement le point sur un débat, inauguré dans les périodiques britanniques dès le XVIII^e siècle – réunis par Paul Addison, directeur du Centre pour l'étude de la Seconde Guerre mondiale de l'Université d'Édimbourg, et Harriet Jones, chercheur à l'Institut de recherche historique de l'Université de Londres, couvrent toute l'histoire de la Grande-Bretagne du dernier demi-siècle. Dans leur introduction, les deux *editors* rappellent que la notion d'« histoire du temps présent » est tout à fait nouvelle en Angleterre et que, si elle est tout à fait admise dans les études supérieures, elle est loin d'être enseignée dans les écoles. Par ailleurs, bien des travaux sur cette période n'émanent pas d'historiens. La réflexion sur les années récentes a, le plus souvent, été initiée par des journalistes, des hommes politiques, mais aussi des économistes qui ont émis des hypothèses, fait des constats, prononcé des jugements, sur l'évolution du pays et ses grandes orientations. On leur doit : « le déclin relatif de la Grande-Bretagne », « le consensus post-guerre », « le thatchérisme », « les opportunités ratées par la Grande-Bretagne dans la construction européenne », « le déclin de l'État-providence », « la société sans classes »... L'un des buts de ce livre collectif est de tester la validité de certaines de ces affirmations, le plus souvent largement médiatisées et donc reprises dans l'opinion publique.

Organisé en grandes rubriques qui, bien que non matérialisées, sont suffisamment claires, l'ouvrage aborde successivement les questions relatives à l'évolution de la société britannique – 7 articles –, le déclin économique de la nation – 5 articles –, les institutions et la vie politique – 3 –, le mouvement social – 3 également. Viennent ensuite 3 contributions sur la désintégration du vaste espace constitué par l'Angleterre et son rôle dans le monde. L'ensemble se termine sur trois *essays*

portant sur les relations particulières des États-Unis et de la Grande-Bretagne, la question de l'intégration européenne et la politique de défense britannique. Ouvert par deux chapitres consacrés à une réflexion sur l'impact de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre froide, le livre montre que les conséquences de la première ont été moins catastrophiques que ce qui avait été évalué au départ et que, d'une certaine manière, la seconde a été un stimulateur du changement. La mesure des modifications constitue l'un des grands apports de ce travail à plusieurs voix, car tous les contributeurs attestent les transformations intervenues, pendant ces cinq ou six décennies, dans la société britannique, les années 1960, 1970 et 1980 étant plus particulièrement importantes dans ce domaine.

La société britannique s'est avérée éminemment adaptable au contexte nouveau né après guerre, tant sur le plan social que politique, voire, dans une mesure moindre, économique ; différentes communications présentées ici en témoignent. Dans « Class », Arthur Marwick montre que la notion même de classes sociales est, en 2000, un ordre des choses qui ne semble plus convenir à la société britannique – comme aux autres sociétés développées, d'ailleurs, dans lesquelles les frontières entre les groupes sociaux sont de plus en plus ambiguës. Ce tableau de la société britannique contemporaine est complété par une plongée dans la difficile question « de l'immigration et du racisme », traitée dans une large perspective historique par Wendy Webster qui montre qu'entre 1939 et 2000 les politiques et les mentalités britanniques ont évolué de conserve avec les transformations du Commonwealth. Trois autres *essays* sont particulièrement significatifs pour qui veut comprendre la société britannique du XXI^e siècle. « Youth culture » (culture jeune), de Bill Osgerby, met l'accent sur les années 1990, celles de « Cool Britannia », au cours desquelles les jeunes – et les moins jeunes, quadras inclus – continuent à être un marché de consommateurs à exploiter, avec des produits de plus en plus diversifiés et labélisés « British ». Avec « Sexuality » de Lesley A. Hall et « Gender : Change and continuity » de Dolly Smith Wilson, d'autres grandes révolutions sociales sont analysées. Révolution sexuelle ? Oui, sans doute. Mais, comme le montre l'auteur du chapitre sur ce thème, les restes de traditions provenant de diverses origines compliquent très sérieusement une situation qui évoluait vers un libéralisme quasiment sans limites. Ce *trend* caractérisé par les changements et la continuité se retrouve dans les résultats des travaux de Dolly Smith Wilson qui met en évidence la nouvelle place occupée par les femmes en Grande-Bretagne, plus particulièrement dans le monde du travail. Le panorama, ainsi dressé, des évolutions de la société britannique est très complet.

Le déclin économique de la Grande-Bretagne est également étudié sous différents aspects : transformations, géographie, niveau de vie et consommation, État-providence, pauvreté et inégalités sociales, éducation et santé. Le chapitre XV, de Janet Fink, est particulièrement éclairant tant il revient à la fois sur l'histoire et l'historiographie du *welfare* anglais, tout en suggérant de nombreuses pistes de recherche nouvelles, notamment sur la façon dont les Anglais ont vécu l'État-providence et ce qu'il représente pour eux. Les autres thématiques – institutions et vie politique, mouvement social et désagrégation de l'« Empire » – sont traitées plus rapidement. Les questions fondamentales n'en demeurent pas moins posées. Faut-il envisager de « réécrire » une constitution coutumière ? Le bipartisme est-il à reconsidérer ? Quant aux réflexions de Robert Taylor, historien du *trade unionism*, « La montée et la désintégration des classes ouvrières », elles se terminent sur une note pessimiste : tant que les derniers fragments de la classe ouvrière britannique ne seront pas intégrés dans l'économie de marché et donc dans la société, celle-ci demeurera profondément instable.

En refermant ce *companion*, le lecteur aura l'impression de s'être beaucoup plus familiarisé avec les aspects sociaux qu'économique et politique. Ce sentiment traduit, sans aucun doute, la réalité des évolutions qu'a connue la Grande-Bretagne depuis la fin des années 1930. Le système politique n'a pas considérablement changé, même si d'aucuns s'interrogent à son sujet. Quant au déclin, la thèse n'est plus discutée. C'est dans le domaine social que les grandes transformations, révolutions, sont intervenues. Un jeune Anglais, ayant quitté son pays dans les années 1930 sans jamais y revenir, ne retrouverait aucun de ses repères d'antan, pas plus en ville qu'à la campagne. Les stratifications sociales, si marquées à l'époque de son départ, comme les barrières linguistiques introduites par la prononciation, ont perdu de leur réalité, même si des traces de leur existence subsistent encore aujourd'hui.

Diana COOPER-RICHET.

Philip Short, *Mao Tsé-Toung*, traduit de l'anglais par Colette Lahary-Gautié, Paris, Fayard, 2005, 692 p.

La biographie de l'ancien correspondant de la BBC à Pékin de 1970 à 1980, Philip Short : *Mao : A Life* (London, Hodder & Stoughton, 1999), récemment traduite aux Éditions Fayard, est, de l'avis des spécialistes de l'histoire chinoise, la meilleure écrite à ce jour sur celui qui conduisit le Parti communiste chinois au pouvoir en 1949. Ce travail considérable s'appuie sur une excellente connaissance de la Chine (les descriptions des lieux – paysages et habitats – sont remarquables), des entretiens avec nombre de personnes qui ont approché Mao, la lecture, enfin, de sources inédites ou peu connues et d'une masse impressionnante d'ouvrages dont les références s'égrènent au fil de 90 pages de notes.

Cette biographie n'est certes pas « définitive ». On n'y trouve ainsi presque rien sur l'histoire du système concentrationnaire, le *Laogai*, et la comparaison esquissée, en conclusion, entre le Grand Timonier, Hitler et Staline est superficielle – le Comité central du PCC jugea en 1981, après des mois de débats, que Mao, malgré de « grossières erreurs », avait à son actif un bilan positif dans la proportion de 7 contre 3 : la même proportion que celle calculée par Mao pour qualifier le bilan de Staline en 1953. Mais Ph. Short excelle à insérer l'histoire de Mao dans celle, plus large, du PCC (il en fut l'un des 53 fondateurs à Shanghai en 1921) et dans celle, immense, de la Chine tout entière. Les communistes chinois ne furent-ils pas, au bout du compte, la fraction la plus habile et la plus acharnée du vaste mouvement nationaliste qui souleva peu à peu la Chine, depuis sa semi-colonisation (pour employer le vocabulaire du Komintern) à la suite des trois guerres de l'Opium (1839-1860), jusqu'à sa prétention aujourd'hui clairement affichée de (re)devenir la première puissance mondiale ? En même temps, et c'est la difficulté essentielle du genre biographique, l'A. parvient à faire sentir au lecteur la complexité de l'individu Mao. Toute sa vie, il écrivit des poèmes mais il s'adressait à ses camarades dans un langage volontiers grossier, voire obscène dans les dernières années ; il conserva jusqu'au bout son accent du Hunan et des réflexes de fils de paysan (enrichi), mais, à partir de 1949, il vécut comme un empereur dans la Cité interdite, ne se déplaçant que dans un train spécial, entouré d'un cérémonial l'isolant complètement de la société ; le premier au sein du PCC, il fut capable de comprendre, dès le milieu des

années 1920, les aspirations des masses paysannes mais il n'hésita jamais à les sacrifier à ce qu'il estimait être les intérêts de la révolution, quitte à les plonger dans la famine.

Une biographie de Mao indispensable, donc, que l'éditeur aurait pu accompagner de davantage de cartes (les quatre cartes – médiocres – n'aident pas à bien situer tous les événements dans un pays vaste comme l'Europe de l'Atlantique à l'Oural) ainsi que d'un cahier de photos et de reproductions d'affiches, supports décisifs du culte rendu à celui qui n'hésitait pas à se comparer à l'empereur Qin Shihuang, unificateur de la Chine en 221 avant notre ère.

Gilles RICHARD.

Don Yoder, *The Pennsylvania German Broadside*, Philadelphie, Pennsylvania State University Press, 2005, 366 p.

À partir de 1680, Philadelphie est un centre majeur de l'édition américaine avec les Quakers, les Presbytériens, l'École américaine du Dimanche, la J. B. Lippincott Compagny (la plus ancienne maison d'édition actuelle), les sociétés historiques américaines catholiques, juives... Très vite, les protestants d'Église ont des presses, à Philadelphie ou dans d'autres villes comme Harrisburg ou Reading. L'État de Pennsylvanie voit arriver nombre d'immigrés essentiellement protestants, allemands ou suisses, voire alsaciens, qui emmènent et maintiennent une culture germanique aux États-Unis, vivante jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. C'est là que se trouve le plus important corpus des États-Unis dans le domaine des feuilles volantes, des manuscrits, des impressions, dès la fin du XVII^e mais surtout à partir du XVIII^e siècle. En Pennsylvanie, donc, mais aussi vers le Midwest, le Sud (l'Ontario)... Une tradition de collectionneurs existe, par exemple le fermier Abraham Harley Cassel (1820-1908), avec 50 000 manuscrits ou ouvrages, base du travail fondateur de Seidensticker en 1893, *The First Century of German Printing in America*. À côté, une tradition de sociétés historiques, par exemple le New Pennsylvania German Society en 1891, de recherches universitaires à l'Université d'État de Pennsylvanie, au Collège mennonite de l'Est à Harrisonburg. Tout cela permet une accumulation de documents, de travaux, de synthèses partielles. Don Yoder en fait une large synthèse, un guide, avec son ouvrage sur les feuilles volantes germaniques en Pennsylvanie.

Des chercheurs européens, surtout allemands, ont contribué à la connaissance des chants, des vœux, des images politiques et militaires, des affiches médicales, des factures, des annonces, des ex-libris. Avec les « bénédictions » et les « lettres du Ciel », on se trouve en présence de traditions de longue durée ; ainsi près de cinq siècles pour les *Himmelsbriefe* ou ces *Kugel/Wund-segen* portées durant la guerre civile américaine. Avec un souci de documentation liée à une exceptionnelle illustration commentée, Don Yoder aborde tout ce qui est du format de la feuille volante, avec quelques sacrifices à la mode des *éphémères* mais sans que ce domaine soit trop fouillé. Il donne une définition des *éphémères* : « minor transient documents of everyday life » (documents mineurs passagers de la vie quotidienne) et se dit persuadé que Maurice Richards (*The Encyclopedia of Ephemera. A Guide to the Fragmentary Documents of Everyday Life for the Collector, Curator and Historian*, The British Library, 2001) avait bien réalisé que plusieurs catégories n'étaient ni mineures ni passagères. Arrêtons-nous sur la partie consacrée aux âges de la vie.

Les luthériens – à mon avis, nettement moins les calvinistes – ont la coutume d’offrir, dans l’espace de langue allemande, un vœu au filleul lors de son baptême (*Studies on Voltaire*, 2, 2000). Si, en Pennsylvanie, le don d’argent ou d’or s’efface, si la réalisation par le ministère des cultes ou l’instituteur de la paroisse s’affirme, on a là un marché lié au colportage et donc des presses locales au départ, écartées vers 1860 par les presses urbaines, mais avec en arrière-plan des importations, comme cette pièce de Reutlingen (p. 230). De 1780 à 1900, sur un temps plus réduit qu’en Europe, des scènes de baptême, des dessins de fleurs, d’oiseaux, des couleurs accompagnent un texte. Le plus répandu : *Ich bin getauft, ich steh im Bunde...* (Je suis baptisé, j’entre dans l’Alliance...), provient d’un ouvrage d’un pasteur luthérien piétiste de Francfort, Johan Friedrich Starck (1680-1756), *Täglicher Handbuch in guten und bösen Tagen*, édité en 1727, et qui paraît comme hymne en anglais en 1850. L’influence anglaise est perceptible avec les Dix Commandements pour une baptisée morave (p. 235). Pour les *Kirchenleute* (réformés et calvinistes), les chants et souvenirs de confirmation sont importants et prennent plutôt la forme de certificats que de versets, encore que le souci de chaque confirmand puisse être présent (p. 251). Après la guerre civile, naissent des certificats de membre de l’Église (p. 253). Au XIX^e siècle, pour l’ensemble des protestants (*Kirchenleute* comme Quakers ou Amish), les certificats de mariage sont nettement plus présents qu’en Europe (p. 200). Les élégies et testaments spirituels, proches des *Leichenreden*, ouvrent un domaine moins parcouru, avec des pistes de recherche quant aux *Lebenslaufen* (histoires de vie) des moraviens non éditées. À partir de modèles européens, de Deckherr de Montbéliard ou de Wentzel de Wissembourg, quelques images populaires sont éditées par Gustav S. Peters d’Harrisbourg : *les deux chemins, le jugement injuste, les âges de l’homme...*

Don Yoder s’interroge *in fine* sur les changements qui ont amené la disparition ou des transformations de cette culture. Certes la question de la langue est essentielle et en 1948 l’office, luthérien ou réformé, se fait en anglais : une page est tournée. Mais, en même temps, l’A. est amené à poser des éléments de renaissance culturelle et linguistique, comme ces « pic nic » en dialecte, autre forme de sociabilité que le *Stamtisch*. Il insiste sur la création d’une culture américaine hybride combinant des éléments de l’Allemagne continentale et de la Suisse, c’est-à-dire de la deuxième vague d’immigration en importance, des éléments de l’Angleterre (première vague d’importance) et de la culture générale américaine, cela pouvant bouger avec la croissance de l’immigration de langue espagnole. Il fait une place à la recherche, en Pennsylvanie comme en Europe, rendant à Christa Pieske ou Klaus Stopp une place méritée, et met en avant l’enjeu touristique, avec ces 5 millions de visiteurs par an en Pennsylvanie pour les Amish.

Nous ne sommes pas loin d’avoir là un travail définitif sur cet apport culturel exceptionnel, tant l’A. maîtrise et expose avec clarté toutes les pistes parcourues. Trois vœux peuvent être exprimés. Le premier concerne le concept d’éphémère, pour lequel un débat scientifique semble nécessaire, entre imagerie, travaux de ville, vie quotidienne : où sont les éléments qui constituent ces éphémères dans les collections ou les analyses touchant la Pennsylvanie ? Un second vœu touche les domaines en voie d’exploration, comme l’imagerie scolaire, l’imagerie civique, domaines où les recherches allemande, française et italienne ont progressé avec un bilan paru dans *La Licorne* (63, 2003,) ou, mieux, Umberto Eco, *La mystérieuse flamme de la reine Ionna* (Paris, Grasset, 2005). Enfin, une comparaison entre l’Europe et la Pennsylvanie est nécessaire : pour ne prendre qu’un seul exemple, le

verset qu'offre le pasteur au confirmand, qui peut servir de socle au discours funéraire, disparaît en passant l'Atlantique ; la coutume évolue là vers une certification et ne joue plus un rôle d'appel individuel, entre croyants...

Dominique LERCH.

Auguste Isaac, *Journal d'un notable lyonnais, 1906-1933*, textes choisis et annotés par Hervé Joly, Lyon, Éd. BGA Permezel, 2002, 600 p.

Le manuscrit du journal d'Auguste Isaac, notable lyonnais (1849-1938), industriel, homme politique, militant familialiste, se présente sous la forme de 3 500 pages d'écriture serrée sur 17 cahiers, impubliables en l'état. Hervé Joly a donc procédé à un choix, éliminant les redondances et, conformément à la loi, les notations relatives à la vie privée des personnes citées, écartant à la demande des descendants certains passages concernant la vie familiale ou l'entourage de l'auteur. Les derniers cahiers, portant sur la période 1933-1938, date du décès de l'auteur, n'ont pu être retrouvés. Signalons enfin que, pendant sa période d'activité politique directe (1919-1925), A. Isaac a délaissé son journal, qui ne livre que quelques données, brèves mais précieuses, sur le Bloc national et la Fédération républicaine. Ces réserves faites, l'éditeur souligne qu'il n'était guère possible de séparer les sphères professionnelle et privée, tant sont grandes les implications de la seconde dans la gestion d'une entreprise familiale : on trouve donc nombre de remarques relatives aux alliances matrimoniales et aux familles alliées, comme les Motte ou les Saint-Olive. Mais les extraits retenus ne se limitent pas aux questions relevant des affaires privées de l'auteur du journal ; ils permettent de situer ses engagements au sens le plus large, social et politique. Ce document, qui n'a guère d'équivalent dans le monde des affaires, à l'exception du journal de François de Wendel, fait l'objet d'une présentation sobre et claire, et d'une très riche annotation – réalisée avec la collaboration de Bruno Dumons – qui permet de situer les personnages cités, aussi bien les membres de la bourgeoisie lyonnaise que d'autres personnages d'importance nationale.

Auguste Isaac s'est lancé dans la rédaction d'un journal personnel assez tard, à 57 ans, alors que sa position sociale dans le monde des affaires faisait de lui une personnalité de premier plan, notamment par son rôle à la Chambre de commerce de Lyon : c'est donc un homme installé qui écrit, avec un certain recul sur les choses et les hommes qu'il s'efforce de juger, parfois sans bienveillance excessive. L'objectif n'est nullement de se mettre en valeur – foncièrement honnête, il pratique volontiers l'autocritique –, mais de transmettre à sa descendance, dans ce document qui n'était pas destiné à la publication, une certaine vision et certaines valeurs dans un texte « véridique », en dehors des discours convenus qu'il se trouve parfois dans l'obligation de délivrer lui-même : il souhaite à ce sujet qu'aucun discours ne soit prononcé lors de ses obsèques (« face à la mort, la parole est à Dieu, seul », p. 329). « Catholique libéral », ainsi se définit-il (p. 48). Pour lui, la religion est affaire avant tout personnelle : une politique sociale chrétienne, dans la mesure où elle déboucherait sur le collectif, lui semble utopique, et l'amène à rejeter aussi bien de Mun (p. 187) que les « réformateurs sentimentaux » de la démocratie chrétienne (p. 371), qui ignorent superbement les impératifs des affaires. Toutefois, l'affirmation des règles de la concurrence ne l'empêche nullement

de souhaiter que les patrons se consacrent à l'amélioration du sort des ouvriers – « un patron juste et raisonnable doit limiter la journée d'usine à dix heures » (p. 170) – : simplement, cette sorte de mesure ne peut être imposée. Critique sur l'intervention de l'Église dans les affaires publiques, il émet des réserves sur *Vehe-menter nos*, tout en approuvant la condamnation par Rome du modernisme : le dogme est l'affaire de l'Église seule. Et c'est une foi profonde qui se trouve à l'origine des passages les plus inspirés.

Isaac le grand notable partage souvent les jugements sommaires de sa caste, qu'il confie sans fard à son journal. Critique à l'égard du suffrage universel, il déclare difficile de « croire que tous les citoyens ont les mêmes droits à la direction du pays » (p. 34). Il n'aime guère les classes moyennes (« boutiquiers et fonctionnaires »), guidées par « l'envie, le grand maître du suffrage universel ». La classe politique est souvent la cible de ses sarcasmes : trop d'avocats, de Méridionaux, beaucoup d'ignorance, d'incompétence, d'inefficacité. Les syndicalistes sont encore plus maltraités : dans une manifestation de la CGT, il ne voit qu'« une foule avinée, absinthée, image bestiale du suffrage universel » (p. 199). Tout cela rejoint les critiques alors exprimées par les élites républicaines « modérées », mais, à aucun moment, ces réserves vis-à-vis du suffrage universel ne le poussent vers les idées autoritaires : il demeure un véritable libéral au sens politique du terme. Là encore, un grand pragmatisme vient tempérer l'imprécateur : des fonctionnaires, il en faut, et même d'« intelligents » (p. 161) ; la démocratie politique, il faut s'en accommoder ; par-delà les classes sociales, il y a les hommes, tous également respectables. Enfin, un grand souci de cohérence le pousse à écrire, *in fine*, en juillet 1933, que, « devant l'effondrement des vieilles fortunes fondées sur l'héritage », chacun, y compris les membres de sa famille, devra « vivre (...) de la position qu'il devra conquérir de haute lutte » (p. 581). Car là réside un des intérêts majeurs du journal : loin des affirmations rigides, il restitue les variations conjoncturelles et les nuances journalistiques, qui humanisent profondément le propos.

Sur le plan sociologique, le relevé des rendez-vous, cérémonies, réunions ou rencontres informelles dans le cadre des innombrables associations ou groupements auxquels appartenait l'auteur permet de restituer ses « réseaux » familiaux, associatifs, économiques et institutionnels. Mais le texte présente un intérêt supplémentaire : à plusieurs reprises, A. I. tente de définir son influence réelle à l'intérieur de ces divers organismes – plus de 30 conseils ou comités en 1917, alors qu'il a 68 ans (p. 291) –, avec une grande probité. Il s'agit là d'un apport précieux à ce type de connaissance, souvent réduite à des fiches établies à partir de relevés d'annuaires, sans doute significatifs, mais parfois d'une portée limitée. Ce ne sont là que quelques éléments susceptibles de montrer la richesse de l'ouvrage. La sobriété de la présentation, le principe, affirmé dans l'introduction, de « ne pas commenter les opinions ou les appréciations de l'auteur, aussi critiquables qu'elles puissent éventuellement paraître », font de cette publication un remarquable instrument d'une recherche multiforme. Signalons à ce sujet la publication dans les *Cahiers Pierre Léon*, n° 5, 2004, des Actes d'une Journée d'études organisée en 2003 par Hervé Joly, tenue en présence de nombreux descendants d'A. Isaac, à laquelle ont participé des spécialistes travaillant dans des domaines très variés : histoire de l'entreprise, de la vie politique, de la famille, du sentiment religieux. On ne pouvait mieux marquer l'intérêt historique de ce document rare et la nécessaire variété des approches de l'historiographie contemporaine.

Jean VAVASSEUR-DESPERRIERS.

Marie-Anne Matard-Bonucci (dir.), *Antisémythes. L'image des Juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, 463 p.

La méthode classique de l'historien, lorsqu'il a à s'interroger sur la question de l'antisémitisme, consiste à repérer les périodes de crises impliquant des manifestations antisémites (ainsi, pour la France, l'affaire Dreyfus, la crise des années 1930 puis la période de l'Occupation) et à étudier les structures politiques prônant la lutte contre les Juifs : ligues, mouvements et journaux « spécialisés ». L'ouvrage dirigé par Marie-Anne Matard-Bonucci se propose d'analyser la prégnance et la circulation des mythes antisémites en suggérant un double contournement de l'approche traditionnelle.

Il s'agit d'abord de délaissier la dimension politique du phénomène pour s'intéresser à l'antisémitisme comme « référentiel culturel ». Les matériaux étudiés – publications scientifiques, romans, caricatures de presse, etc., souvent négligés par les historiens – permettent de cerner la permanence et la reproduction des stéréotypes antisémites dans toutes les sphères, réelles comme imaginaires, de la société.

Logiquement, l'étude des périodes de crise est mise au second plan ; les époques de « calme », au cours desquelles l'antisémitisme quitte le champ de la polémique politique pour se réfugier, discrètement, dans l'univers de la production littéraire et artistique, sont en revanche privilégiées. Les bornes chronologiques choisies (1848-1939) parlent d'elles-mêmes. L'antisémitisme est étudié tel qu'il a pu se développer dans les sociétés européennes à l'ère de la généralisation de l'émancipation des Juifs et jusqu'au déclenchement du deuxième conflit mondial – afin de « se garder de toute lecture assimilant la Solution finale à un point d'arrivée nécessaire et obligé de l'histoire politique et culturelle de l'Europe ».

Outre une introduction précise et rigoureuse, l'ouvrage se compose d'une trentaine de contributions. La présence de stéréotypes antijuifs est tour à tour mise au jour dans les manuels d'instruction religieuse destinés aux enfants, les récits de pèlerinage du XIX^e siècle, les romans contemporains de l'affaire Dreyfus, les publications comiques de Jean Drault, l'œuvre de Maupassant (la prostituée sensuelle et l'usurier), le roman italien d'inspiration catholique (dans lequel le Juif est une figure régulièrement criblée, surtout sous le fascisme), les travaux du disciple de Charcot Henri Meige – qui soutient, en 1893, une thèse sur le « Juif-errant », définissant, en somme, une pathologie propre aux Juifs allemands ! – ou la presse professionnelle agricole des années 1930.

La question de l'imprégnation des thématiques antisémites dans des publications pourtant favorables aux Juifs donne matière à d'autres études novatrices. Ainsi, dans la presse de gauche satirique de l'entre-deux-guerres, la défense des Juifs n'est pas incompatible avec une rhétorique « antiploutocratique » qui vise « banquiers » et « bourgeois » juifs, contribuant ainsi à banaliser l'antisémitisme. On retrouve la même ambiguïté dans les œuvres cinématographiques françaises des années 1920 glorifiant le sionisme ou dans l'œuvre de Zola, en « résistance » par rapport à l'antisémitisme mais qui n'évite pas certains stéréotypes...

Les trois derniers articles de l'ouvrage se penchent plus spécifiquement sur les caricatures et les dessins de presse antisémites, éclairant la question de la circulation des thèmes de propagande antijuifs. Ainsi, l'hebdomadaire français d'extrême droite *Je suis partout* emprunte dans les années 1930 des caricatures à l'organe nazi *Der Stürmer*, mais en évitant de reprendre les plus violentes d'entre elles (celles à

connotation sexuelle, par exemple), ou au journal fasciste *Travaso delle idee*. En outre, la figure du « Juif-monde », soit la traduction et l'illustration iconographique des *Protocoles des Sages de Sion*, fait l'objet d'une remarquable étude qui se fonde sur une soixantaine d'images, repérées dans une dizaine de pays. La première représentation du genre semble être apparue en 1854, afin d'illustrer la domination financière des Rothschild, avant de prendre, dans une caricature publiée en Une du *Rire* en pleine affaire Dreyfus, la figure du vieillard enserrant le monde de ses griffes. Le thème sera décliné à l'envi, de l'Allemagne à la Serbie en passant évidemment par la France : ainsi la célèbre affiche de l'exposition « Le Juif et la France », en 1941.

Un ouvrage abondamment illustré (même si la qualité de la reproduction n'est pas toujours au rendez-vous), habilement construit, souvent passionnant et particulièrement novateur sur l'histoire, sans fin hélas, de l'antisémitisme.

Laurent JOLY.

Michel Leymarie, *Albert Thibaudet, « l'outsider du dedans »*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006, 362 p.

Albert Thibaudet, *La République des Professeurs*, suivi de *Les Princes lorrains*, préface de Michel Leymarie, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel-Histoire », 2006, 284 p.

Qu'une biographie essentiellement intellectuelle, celle d'un critique littéraire, puisse apporter une contribution substantielle à la connaissance d'un temps et que des historiens, dont la curiosité principale est fort éloignée du monde des lettres, y trouvent matière à s'y intéresser, la belle et savante étude consacrée par Michel Leymarie à Albert Thibaudet en fournit la plus convaincante des démonstrations. Il est vrai que la personnalité évoquée n'est pas banale : à son actif une lecture immense, une curiosité ouverte en de multiples directions, une fécondité qu'attestent d'innombrables articles, chroniques, recensions dont la sagacité de Michel Leymarie a fait un recensement exhaustif. C'est aussi que Thibaudet entretenait avec l'histoire une relation privilégiée. Cet homme avait une triple culture : littéraire, philosophique et historique. Il avait préparé l'agrégation de philosophie et ce prince de la critique ne s'intéresse pas moins aux écoles philosophiques qu'à la création littéraire. S'agit-il d'inventorier les sources du XX^e siècle ? Le nom de Bergson s'impose à son attention à l'égal de ceux de Barrès et de Maurras, et son analyse pour les deux derniers porte autant, sinon plus, sur leurs idées que sur leur œuvre proprement littéraire. Et Bergson a rendu hommage à la pénétration de son ancien élève pour son livre sur le bergsonisme. Il n'est pas moins historien ; il a passé l'agrégation d'histoire et géographie, et sa critique, y compris littéraire, porte la trace de sa formation historique : celle-ci nourrit sa réflexion, éclaire son jugement et lui suggère comparaisons et rapprochements. Le nom de Thibaudet est inséparable de celui de *La Nouvelle Revue française* dont il a été le critique attitré quelque vingt-cinq ans. De cet observatoire il a suivi avec intelligence et sympathie le mouvement des idées. Rien ne lui a échappé de ce qui a marqué alors la vie intellectuelle en France. À travers ses chroniques, c'est toute l'histoire des idées durant un quart de siècle, de la veille de la guerre à sa mort au début de

l'année 1936, qui revit ; c'est tout le foisonnement de l'histoire intellectuelle de la société française qui ressuscite. Le lecteur pourra se faire une idée de la richesse de cette information en consultant les milliers de notes que l'éditeur a intégralement reproduites pour le plus grand bonheur des érudits.

La vie de l'esprit n'absorbe pas toute la capacité d'attention de Thibaudet : tout l'intéresse et notamment l'actualité politique. Est-ce parce qu'il est historien ? Toujours est-il qu'il l'analyse en historien ; sa connaissance du passé nourrit sa réflexion et sa culture éclaire son jugement. Est particulièrement typique de sa démarche, qui conjugue attention au présent et référence à l'expérience du passé, le livre conçu et rédigé pendant la guerre. *La Campagne avec Thucydide*, qui repose tout entier sur le parallèle entre la Grande Guerre dans laquelle il est lui-même engagé avec celle du Péloponnèse ; c'est une méditation sur la guerre. La paix revenue, Thibaudet a continué de s'intéresser aux rapports entre les peuples. Ce provincial enraciné dans la France profonde, qui fuit les mondanités parisiennes, qui réside à Tournus, qui est fier de son appartenance à sa Bourgogne natale, est aussi un Européen. Il l'est même doublement. Il connaît l'Europe : c'est, pour son temps, un grand voyageur ; il a parcouru le continent, en connaît les paysages et apprécie la variété des cultures. Il croit aussi à l'Europe ; conscient de ce qui dans l'ordre de la culture fonde l'unité des Européens, il fait des vœux pour la constitution d'une Europe unifiée. Enseignant à l'Université de Genève, il est aux premières loges pour suivre les débuts de la Société des Nations dont il apprécie l'inspiration. À travers ses chroniques, on suit les vicissitudes de l'idée et les étapes de son échec. Autant de raisons pour l'historien de relire Thibaudet.

Mais il y en a de plus décisives encore : l'intérêt de Thibaudet pour la politique, qui ne le cède pas à celui qu'il porte à la littérature. Sa curiosité pour la chose n'est pas un violon d'Ingres qui délasserait le critique littéraire des controverses sur le roman ou la poésie pure. C'est la matière même et l'objet de son travail. Littérature et politique sont pour lui deux expressions différentes mais complémentaires d'une réalité culturelle commune. Plus que tout l'intéressaient les rapports entre elles. Dans ce domaine il a été un précurseur ; tous ceux qui se sont intéressés depuis à ces rapports, dont l'étroite imbrication est une particularité française (et la suite n'a fait que confirmer cette singularité) sont les héritiers de Thibaudet. « À qui s'intéresse aux rapports de la littérature et de l'histoire, de la culture et de la politique, Thibaudet, écrit Michel Leymarie, apparaît aujourd'hui nécessaire. » Aussi a-t-il particulièrement étudié les écrivains qui étaient aussi des hommes politiques, Barrès ou Maurras : l'auteur des *Scènes et doctrines du nationalisme* ne l'intéresse pas moins que celui des *Déracinés* ou, pour dire les choses de façon plus précise, son analyse porte sur le point où s'articulent création littéraire et engagement politique, esthétique et politique. Le critique littéraire et l'essayiste politique ne font qu'un et cette originalité fait tout le prix de ses analyses et interprétations.

Mais il s'intéresse à la politique aussi pour elle-même, comme à une production originale, une expression de la culture, un produit de l'histoire. Il a sans le chercher joué un rôle dans la réévaluation de la politique par les historiens ; il leur en a donné le goût, non pour en faire personnellement, mais pour en parler simplement ou savamment. Il n'existait à l'époque dans l'Université française rien qui ressemblât, fût-ce de loin, à ce qui s'appelle aujourd'hui science politique : les juristes de droit public ne s'intéressaient qu'aux institutions et aux textes ; les historiens, à l'exception de Charles Seignobos, à tort bien oublié et qui était déjà curieux de sociologie électorale, narraient les péripéties politiques. C'est en dehors de l'Université et en marge des disciplines traditionnelles que naît dans l'entre-deux-guerres une autre perception de la politique, comme réalité originale, à

l'initiative de quelques essayistes, personnalités indépendantes, auxquelles on peut donner le nom d'amateurs au sens originel de ce beau mot, un André Siegfried, l'auteur du *Tableau politique de la France de l'Ouest*, publié en 1913, un Daniel Halévy avec ses deux livres sur les débuts de la III^e République qui inaugure une nouvelle façon d'écrire l'histoire, un Emmanuel Berl ou, plus oublié, un Lucien Romier. Thibaudet n'est pas le moins important de cette petite phalange qui a jeté les fondements de la future école française de science politique et amorcé la rénovation de l'histoire du politique.

C'est peut-être la part la moins périssable de son œuvre : on continue de lire *Les Idées politiques*, on se réfère encore à *La République des Professeurs*, on réédite *Les Princes lorrains*. Thibaudet a inventé des formules qui sont passées dans le domaine public, qu'on cite sans toujours connaître leur origine ; il a proposé des interprétations qui, trois quarts de siècle après la disparition de leur auteur, font partie des axiomes de la vie politique française : telle la fameuse distinction de l'héritier et du boursier dont Thibaudet n'aurait peut-être pas reconnu toute la descendance. De lui aussi, la distinction des deux radicalismes, celui des comités et le radicalisme proconsulaire dont Serge Berstein ne récuserait point le principe. De Thibaudet encore, l'insistance sur l'opposition de la province à Paris et l'affirmation que depuis l'avènement de la III^e République il n'a plus été possible de gouverner contre la province. C'est encore lui qui a baptisé sinistrisme ce mouvement qui entraîne tout le système des forces politiques vers la gauche en faisant surgir, à gauche et même à l'extrême gauche, des formations nouvelles dont l'émergence repousse vers le centre celles dont elles prennent la place. Autant de distinctions devenues classiques, d'intuitions pénétrantes, qui appellent certes une mise à jour pour tenir compte des évolutions postérieures mais qui n'ont rien perdu de leur vertu heuristique ni de leur efficacité pédagogique. Et que dire de la fécondité du concept de génération dont Thibaudet a fait une clé de l'explication pour l'histoire littéraire, et promise à l'avenir que l'on sait dans le cadre de la rénovation de l'histoire culturelle ?

De tous ces apports, le plus notable et le plus riche de conséquences est probablement l'importance restituée en politique au rôle des idées. À commencer par l'affirmation de principe, délibérément provocante, sur laquelle s'ouvrira le livre qu'il leur consacre en 1932, *La politique, ce sont des idées*. Ce n'est pas que Thibaudet méconnaisse le poids des appartenances sociales, ou nie la pression des intérêts, la force des solidarités particulières. Ni le rôle des structures ; il s'intéresse aux comités, aux partis, aux loges, à l'influence de l'Église catholique. Mais avant Jean-Jacques Chevallier, Jean Touchard et leurs épigones, il a reconnu l'importance propre des idées. Surtout – et c'est en quoi il est historien –, il sait qu'elles s'inscrivent dans la durée : elles survivent et aux circonstances qui leur ont donné naissance et à ceux qui les ont conçues ; les systèmes de concepts et de valeurs qu'elles se trouvent constituer se transmettent de génération en génération (nous retrouvons ce concept fécond) ; c'est ainsi qu'elles deviennent des traditions vivantes. Thibaudet s'est attaché à décrire le paysage idéologique que dessinait leur pluralité en 1932. On connaît la description qu'il en a faite : il en dénombre six dont il retrace à grands traits l'évolution et définit les traits constitutifs. Cette typologie a certes vieilli et appelle des aménagements, mais elle garde sa valeur suggestive et elle demeure un précieux terme de comparaison pour mesurer les changements qui ont affecté en un siècle la configuration idéologique de la politique française.

La compréhension qu'il témoigne pour toutes ces traditions, l'équité avec laquelle il les traite sont un exemple pour l'historien qui se risque à parler de poli-

tique : si sa sympathie personnelle va au radicalisme, sa bienveillance naturelle, son don d'empathie, sa conviction que la réalité est plurielle et son estime pour tout ce qui porte la trace du génie humain, font qu'il peut analyser avec autant de compréhension et de justesse la pensée de Maurras que celle de Jaurès.

Les historiens auront grand profit à relire Thibaudet et l'on sait gré à Michel Leymarie de leur avoir réappris le chemin. Ils y prendront aussi du plaisir. En soulignant l'apport des analyses de Thibaudet, ce compte rendu n'a peut-être pas assez mis en évidence l'agrément de sa lecture : ces écrits ont tout le charme de la conversation. À leur propos, le rapprochement vient spontanément avec des expériences gustatives ; Thibaudet appréciait la politique comme il goûtait un bon vin. Aussi est-ce à dessein que je disais qu'il avait rendu aux historiens le goût de la politique.

René RÉMOND.

Thibault Tellier, *Paul Reynaud, 1878-1966. Un indépendant en politique*, préface de Jean-François Sirinelli, Paris, Fayard, coll. « Pour une histoire du xx^e siècle », 2005, 886 p.

Voici la première biographie universitaire de cet homme politique de tout premier plan que fut Paul Reynaud, du début des années 1930 au début des années 1960. L'ouvrage se divise en 14 chapitres regroupés en trois périodes chronologiques : 1 / l'ascension politique, de Barcelonnette à Paris, d'un grand bourgeois devenu, lors de la campagne électorale de 1932, le principal adjoint d'André Tardieu, successeur de Raymond Poincaré ; 2 / son parcours après l'échec électoral des droites au printemps 1932, l'amenant à prendre des positions en décalage par rapport à ses amis de l'Alliance républicaine démocratique, tant en matière économique et financière (discours du 28 juin 1934 sur la nécessaire dévaluation) qu'en matière militaire et diplomatique (première rencontre avec le lieutenant-colonel Charles de Gaulle en décembre 1935), et le conduisant, non sans difficulté, à Matignon en mars 1940 ; 3 / son action à la tête du gouvernement de mars à juin 1940, puis sa carrière politique recommencée après la guerre. L'essentiel du texte (p. 173-698) couvre la période allant de 1932 à 1940 – objet de la thèse soutenue par Th. Tellier, dont cet ouvrage est tiré – et revient, de façon approfondie, sur ce que la mémoire collective a surtout retenu de la vie de P. Reynaud : sa responsabilité dans la débâcle du printemps 1940. Le chapitre 14 (p. 699-805), qui couvre la période 1945-1966, est en revanche plus rapidement traité, faute d'une utilisation complète des archives disponibles, notamment sur le rôle que P. Reynaud joua dans la dernière phase de la guerre d'Indochine.

De tout cela il ressort que P. Reynaud fut probablement moins qu'il ne le prétendit un « indépendant en politique ». Né au sein des classes dirigeantes, il continua d'y appartenir jusqu'à la fin de sa vie par son mariage, ses relations et ses fonctions. Libéral (il rédigea un essai sur les Trois Glorieuses), anglophile convaincu, doté d'une solide formation économique (son père le poussa à « faire » HEC en plus de ses études de droit), grand voyageur et bon connaisseur du monde, extraordinaire orateur (il arriva même que Jacques Duclos exigeât le silence de ses camarades pour l'écouter attentivement !), il eut toujours une très haute idée de lui-même. Sa vaste culture lui permit de prendre – dans les années 1930 beaucoup

plus souvent que dans les années 1950 – des positions audacieuses, à contre-courant de celles de ses amis politiques. Cela ne l'empêcha cependant pas de mener une brillante carrière, toujours aux premiers rangs malgré de nombreux revers. Mais cet homme ne sut jamais vraiment créer autour de lui une équipe capable de soutenir une action collective de long terme. Ce qui explique probablement ses deux échecs, en 1932-1933 puis en 1949-1950, pour prendre la tête des deux grands partis de la droite libérale modérée que furent successivement l'ARD puis le CNIP.

Signalons, pour terminer, les deux outils de travail fort utiles situés en fin d'ouvrage : un index bien fait et une présentation détaillée des archives et sources disponibles.

Gilles RICHARD.

Philippe Secondy, *La persistance du Midi blanc. L'Hérault (1789-1962)*, Perpignan, PUP, 2006, 393 p.

Cet ouvrage prolonge et élargit une thèse de science politique, *La droite extrême dans l'Hérault (1890-1944)*. Il se propose de reconstruire un milieu politique imprégné par la fibre « traditionaliste » au cœur d'un département du Midi méditerranéen confronté pendant de longues décennies à une concurrence quasi exclusive entre les « rouges » et les « blancs ». L'A. oriente sa démarche en appliquant la problématique des politologues, dont il est très familier, mais il évite les constructions trop abstraites. En même temps, en véritable historien, il sait prendre en compte l'évolution dans le temps, en détachant avec pertinence les moments successifs d'une très longue période. Il est aussi parfaitement au courant des acquis de la recherche régionale, dont il fournit un bilan très riche.

De nombreux textes sont cités et analysés avec finesse. Au premier chef ceux de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier de 1874 à 1921, dont la personnalité fascine Philippe Secondy, après Gérard Cholvy naguère. C'est politiquement un monarchiste de conviction, religieusement un ultramontain dans la ligne de son maître, le P. Emmanuel d'Alzon. L'annonce du Ralliement est « un événement traumatique » pour le prélat, qui se trouve déchiré entre sa fidélité au pape et sa fidélité au roi. Il tente de les concilier en interprétant les consignes venues de Rome dans le sens le plus conservateur. Au moment de la Séparation, les instructions reçues du Vatican recommandent l'intransigeance et il se trouve évidemment plus à l'aise pour les relayer, alors que, dans sa majorité, l'épiscopat français souhaite un accommodement. Pie X le promeut alors cardinal.

Par doctrine comme par tempérament, il se tient cependant à l'écart des luttes politiciennes. Sur ce terrain, Philippe Secondy a déjà présenté dans la *Revue historique* (CCCVII/2) le bourgeois libéral Pierre Leroy-Beaulieu, « importateur des méthodes électorales américaines », député de 1906 à 1914. Il met ici en lumière l'action sur plusieurs générations de dynasties « blanches » : familles de l'aristocratie – les Rodez-Bénavent, les d'Andoque de Sériège – ou de la grande bourgeoisie – les Durand, les Vincent, les Guibal. Ces notables associent la fortune, notamment celle d'importants domaines viticoles, et la ferveur religieuse, qui leur inspire un fort engagement dans les œuvres et dans les organisations catholiques. Ils disposent d'un quotidien régional combatif, *L'Éclair*, mais, pendant la crise de l'Action française, celui-ci se rebelle contre le successeur du cardinal, Mgr Mignen,

qui exécute avec rigueur les nouvelles directives de Pie XI. S'ils se trouvent en minorité dans « le Midi rouge », ils ne craignent pas d'affronter l'électorat et, dans des conditions favorables, les plus habiles arrachent quelques succès.

Avec audace, l'A. déploie son panorama sur près de deux siècles. En 1895, André Vincent écrivait, du village de Pignan : « Je sais que dans cette terre qui fait partie de ce qu'on pourrait appeler la Vendée du Midi, les sentiments de fierté royaliste ont poussé des racines si fortes que rien ne pourrait les arracher ». Cet ardent militant se réfère ainsi à une tradition légitimiste qui, depuis la Terreur blanche de 1815, traverse tout le XIX^e siècle, pour appeler à la prolonger sous la forme modernisée que propose l'Action française. Cette continuité, que souligne l'A., s'infléchit toutefois après 1920. Les derniers chapitres sont consacrés au Bloc national de 1919, au PSF de 1938, à la Légion vichyssoise, aux indépendants et paysans de la IV^e République. On y perçoit un même attachement aux valeurs traditionnelles et on y retrouve pour une part les mêmes hommes, ou leurs fils et neveux. Cependant, dans ces visages successifs de « la droite », l'A. a peut-être tendance à trop systématiser, et à durcir les permanences. Car chacun de ces engagements présente ses traits propres, marqués par la conjoncture présente et voulant corriger les erreurs du passé.

Pierre BARRAL.

Carole Reynaud-Paligot, *La République raciale. Paradigme social et idéologie républicaine, 1860-1930*, Paris, PUF, 2006, 338 p.

La République raciale décrit l'émergence d'un paradigme racial au sein de l'idéologie républicaine française pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, à travers une étude à la fois théorique et prosopographique d'une discipline naissante, l'anthropologie. La première partie de l'ouvrage retrace les premiers pas de cette nouvelle science anthropologique en analysant l'œuvre de Paul Broca, véritable père fondateur qui contribua décisivement à l'établissement de la Société d'Anthropologie, bientôt suivie d'un Institut et de plusieurs revues savantes. Le livre reconstruit ensuite le discours racial des premières générations d'anthropologues, centré autour de la notion d'inégalité entre races, d'une hiérarchie gouvernée par l'homme blanc, et d'une vision dépréciative des autres races – surtout des Noirs, que Broca pensait « incivilisables ». Cette partie du livre s'achève par l'insertion de ce paradigme racial dans le contexte idéologique des débuts de la III^e République. L'ouvrage démontre le caractère distinct de la raciologie républicaine, qui se démarquait notamment du racialisme nationaliste en repoussant l'antisémitisme et en rejetant l'idée que la race puisse constituer le fondement de la nationalité. En même temps, le livre démontre clairement l'existence d'un « socle commun » de pensée raciale, partagée par toute l'élite républicaine : on y retrouve notamment les thématiques du déterminisme biologique, de l'hérédité raciale et de l'inégalité des races.

La deuxième partie du livre est consacrée aux usages scientifiques et coloniaux de ce paradigme. Dans les sciences humaines et sociales, de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1920, les notions d'inégalité raciale et d'hérédité furent reprises et amplifiées par des intellectuels comme Renan ou Boutmy, dans les milieux de la sociologie durkheimienne, ou encore dans l'ethnographie d'un Lévy-Bruhl. En 1919, le poète et romancier Charles Richet, directeur de la *Revue scientifique* (et

ardent républicain et franc-maçon), se fit l'avocat d'un eugénisme agressif, prônant notamment le contrôle des mariages, la stérilisation et l'euthanasie des indésirables. Cette pensée raciale républicaine, qui anticipait à certains égards la philosophie sociale de Vichy, trouva son ultime expression dans la pratique coloniale de la III^e République. Dans l'un des meilleurs chapitres du livre, Mme Paligot démontre comment ce racialisme fut « au cœur des représentations du monde colonial » : d'une part, en fixant comme *doxa* le principe de la supériorité de la civilisation européenne, dont les réalisations inspirèrent à Albert Sarraut « un juste sentiment d'orgueil de race blanche » ; d'autre part, en réaffirmant la vision dépréciative des autres races, surtout des Noirs, perçus comme fatalistes, infantiles, vaniteux et prétentieux (les Arabes écopèrent également d'une série de qualifications négatives). Surtout, ces représentations justifèrent une politique coloniale foncièrement inégalitaire, qui établit des hiérarchies arbitraires entre peuples colonisés (parfois aussi au nom du vieux principe *divide et impera*) et abandonna rapidement le principe républicain d'assimilation en faveur de la notion d'association, sous-tendue par une doctrine résolument différentialiste. L'universalisme des Lumières fut ainsi obscurci par cette vision inégalitaire, explicitement inscrite dans le droit colonial et ouvertement assumée dans la pratique éducative française, qui freina l'enseignement des indigènes autant par racisme (la mise en doute de la capacité des jeunes colonisés à recevoir le même niveau d'éducation qu'un Français blanc) que par opportunisme (la peur de l'émergence d'une élite locale qui contesterait éventuellement le pouvoir politique français). Le second principe, bien évidemment, contredisait et invalidait le premier. Mais peu importe : le colonialisme républicain n'en était pas à une contradiction près.

La République raciale est un ouvrage qui marquera l'historiographie autant par la qualité intrinsèque de sa recherche que par les questions radicales qu'il pose à notre compréhension du républicanisme en France. Saluons d'abord la variation, superbement maîtrisée, des échelles d'analyse : les constantes de cette pensée raciale apparaissent dans des sphères distinctes (la discipline anthropologique, les sciences humaines et sociales, les milieux politiques républicains et coloniaux), et l'ouvrage s'appuie sur une impressionnante variété de sources : archives (publiques et privées), journaux et périodiques et travaux scientifiques. Aux antipodes d'une vision angélique des fondements idéologiques de la III^e République, le livre insiste sur le poids de l'inégalité raciale dans les représentations républicaines des peuples colonisés et, d'une manière plus générale, sur les contradictions internes de la pensée républicaine. Car ces représentations racialistes ne furent pas le seul fait de nationalistes exaltés, ou de « petits Blancs » bornés : l'élite républicaine opportuniste et radicale y souscrivait massivement. En effet, cette gauche républicaine qui s'opposa à l'Empire, qui défendit Dreyfus, et qui combattit la montée du fascisme fut la même qui épousa ardemment les principes raciologiques : d'amples citations de Paul Bert, de Georges Clemenceau et de Paul Rivet le soulignent très clairement. La démonstration de Mme Paligot est d'autant plus convaincante qu'elle est mesurée dans le ton et rigoureusement scientifique dans son approche. Soucieux de ne pas courtiser la polémique, l'ouvrage n'utilise d'ailleurs pas, à dessein, le terme « raciste » pour qualifier la pensée républicaine. Mais il pose bel et bien un problème qui a confronté le républicanisme en France depuis la Révolution, et qui reste toujours d'actualité : comment penser et intégrer la différence culturelle dans une vision de la cité marquée par la généralité et l'universalisme.

En interpellant ainsi l'histoire du républicanisme, l'ouvrage offre de précieux arguments à tous ceux (historiens, sociologues, politistes) qui œuvrent depuis quelque temps à repenser avec moins d'angélisme l'idéologie complexe qui fonda

la III^e République. *La République raciale* démontre également toute l'importance des notions de communauté et de citoyenneté non pas simplement en termes philosophiques et juridiques, mais aussi sous l'angle des mentalités et des représentations. Diachroniquement, l'ouvrage de Mme Paligot évacue la lubie qui consiste à voir dans la doctrine républicaine de la fin du XIX^e siècle une simple reprise (avec quelques ajustements positivistes) de la tradition républicaine des Lumières. L'essor des thèses darwiniennes et spencéristes aux débuts de la III^e République démontre qu'il y a bel et bien rupture entre la pensée républicaine de la fin du XVIII^e et de la fin du XIX^e siècle – ce qui justifie pleinement la notion de changement de « paradigme » que défend le livre. Mais la question la plus lancinante que pose l'ouvrage s'inscrit dans une synchronicité plus longue. Car la vision et la pratique racialisée des élites républicaines ne disparurent pas avec la III^e République : elles sous-tendirent les guerres coloniales de la IV^e République, et nourrissent aujourd'hui les thèses lepénistes, partagées par une large minorité de Français (et souvent reprises par certains hommes politiques « républicains »). Autant hier qu'aujourd'hui, donc, la vision racialisée est ancrée dans la société française. Pour s'en rendre compte, il suffit de voir la représentation dépréciative de certaines minorités et de leur culture, qui reste très présente dans le discours intellectuel français ; et la véhémence avec laquelle certains émules du néorépublicanisme contemporain rejettent le « multiculturalisme », souvent avec une mixophobie culturelle à peine voilée. Le républicanisme français contemporain ne serait-il, en fin de compte, qu'une forme déguisée de communautarisme ethnique ? Voilà la question redoutable que fait surgir avec brio ce livre dérangent et salutaire.

Sudhir HAZAREESINGH.